



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 152 N° 154
Le vendredi 23 octobre 2026

Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia

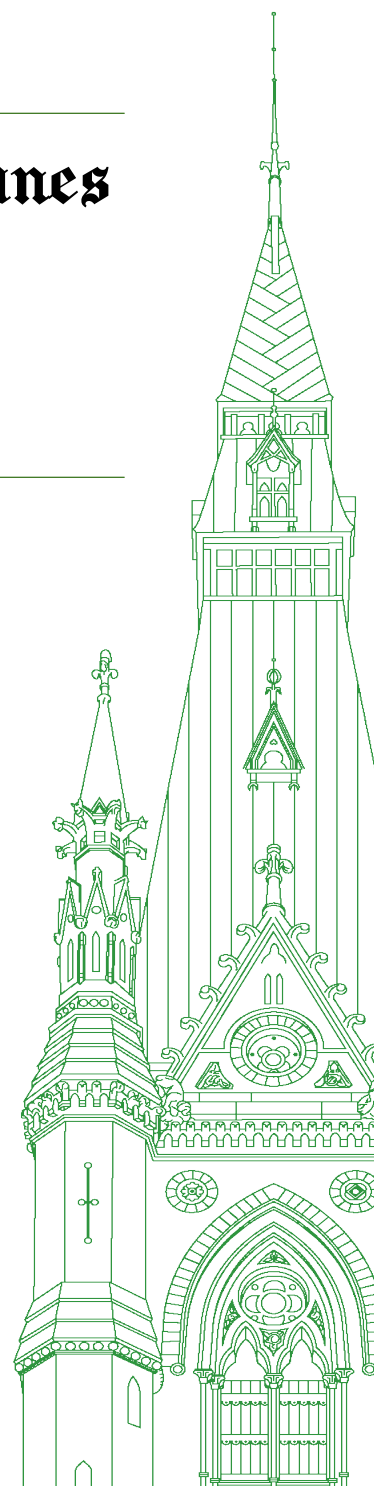


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 23 octobre 2026

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

• (1000)

[Français]

LOI SUR LES LANCEMENTS SPATIAUX CANADIENS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 28 avril, de la motion portant que le projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique et d'autres lois en conséquence, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec le député de Beauce.

[Traduction]

Avant de commencer, je tiens à dire un mot sur la terrible tragédie qui a frappé Wainwright la semaine dernière et à adresser mes condoléances et mes prières à toutes les familles des soldats qui ont perdu la vie, et j'ai une pensée spéciale pour les soldats blessés qui sont encore en convalescence et leurs proches. Je crois comprendre qu'une douzaine d'entre eux se trouvent encore dans un état critique et luttent pour leur vie. Toutes les pensées et prières que nous pouvons leur adresser revêtent une importance capitale alors qu'ils continuent à se battre. Ces pensées rappellent à la Chambre et à tous les Canadiens qui nous écoutent que nos soldats doivent s'entraîner de la même manière qu'ils seront appelés à combattre. Ils doivent quand même partir en mission. Les soldats touchés par cette terrible tragédie doivent être déployés dans les mois à venir en Lettonie au service de notre pays.

Nous sommes ici pour débattre du projet de loi C-28. En réalité, le débat ne fait que commencer. Je pense que nous n'en sommes qu'au deuxième jour. Comme il n'y a pratiquement pas eu de débat sur ce sujet, je me réjouis à l'idée de veiller à ce que tous les députés qui veulent prendre la parole au sujet de ce projet de loi aient l'occasion de le faire.

Qu'est-ce que le projet de loi C-28? Il s'agit d'un texte qui modifierait la Loi sur l'aéronautique afin d'établir un cadre législatif pour les activités de lancement spatial et de rentrée atmosphérique au Canada. Il modifierait certaines définitions pour prendre en compte de nouveaux termes, tels que les « véhicules de lancement » et les « véhicules de rentrée atmosphérique », prévoirait que ces termes puissent être définis par règlement. Il soustrairait également à l'examen du Tribunal d'appel des transports du Canada certaines déci-

sions liées aux lancements et aux rentrées atmosphériques. Les modifications élargiraient les pouvoirs réglementaires du tribunal, notamment en ce qui concerne les lancements et les rentrées atmosphériques, l'exploitation des zones de lancement et de rentrée atmosphérique ainsi que la mise en œuvre de certains accords et normes internationaux. Le texte prévoirait également de nouveaux pouvoirs relatifs à la responsabilité et à l'indemnisation pour les activités de lancement et de rentrée atmosphérique.

Voici un bref résumé de mon expérience personnelle. J'ai été membre des forces armées pendant 25 ans. À la fin de mes études universitaires au Collège militaire royal du Canada, j'ai obtenu un baccalauréat spécialisé en sciences spatiales. J'ai eu le plaisir d'en apprendre sur ce domaine au milieu des années 1990, ce qui trahit mon âge. Je me souviens très bien d'un cours ou d'une conférence sur le droit de l'espace. Je ne suis pas avocat. Je ne prétends pas comprendre comment ce domaine a évolué, mais je me souviens des discussions et des débats fascinants que nous avions il y a 30 ans sur les défis liés à l'espace et leur lien avec les lois sur l'aéronautique, entre autres. En gros, nous parlions des défis liés à l'armement de l'espace et à la façon de protéger l'espace pour maintenir la paix dans le monde au fil de l'évolution des choses. Je pense que personne à cette époque n'aurait pu prédire à quel point l'espace allait devenir industrialisé.

J'aimerais expliquer clairement pourquoi je considère qu'il est important pour le Canada de posséder une capacité de lancement nationale. Encore faut-il faire les choses comme il se doit. Pensons au concours organisé par XPRIZE il y a une vingtaine d'années. Elon Musk figurait d'ailleurs parmi les participants, mais il n'a pas gagné. Des entreprises canadiennes étaient également de la partie, notamment Canadian Arrow. Pour participer au concours, l'équipe devait trouver un site de lancement adéquat: une zone côtière avec un accès à une étendue d'eau libre d'au moins 100 pieds de profondeur et d'une superficie de 40 milles sur 30 milles. Le projet, dirigé par Geoffrey Sheerin, de London, en Ontario, a vu le jour en 2000.

Pour résumer la mission et les objectifs de l'équipe, je reprendrai les paroles de M. Sheerin: « Nous avons participé au concours afin de construire et de faire voler un véhicule suborbital piloté. Le concours XPRIZE nous offre l'occasion de le faire dans le contexte d'une course destinée à mobiliser l'industrie et à la réunir autour d'un projet commun. Nous espérons faire du Canada la capitale mondiale de la navette spatiale. »

Ordres émanant du gouvernement

Cette aventure a également une dimension personnelle pour moi. Gregg Mackay, qui était ingénieur de structures et vice-président de l'ingénierie chez Canadian Arrow, faisait partie de l'équipe. Lui et moi avons obtenu notre diplôme du Collège militaire royal en 1997. Originaire de Fenelon Falls, en Ontario, il vit aujourd'hui dans la magnifique circonscription que je représente, Bruce—Grey—Owen Sound. Il enseigne au secondaire et je suis à peu près certain qu'il nous écoute ce matin en compagnie de ses 32 élèves. À eux seuls, ils ont probablement triplé notre auditoire habituel. C'est formidable de savoir que des gens et des étudiants qui nous écoutent.

Je vais citer M. Mackay:

● (1005)

« Nous formions une équipe canadienne extrêmement fière. Si nous avons choisi le nom "Canadian Arrow", ce n'est certainement pas le fruit du hasard. C'était un clin d'œil assumé à l'*Avro Arrow*. Nous voulions que ce projet soit entièrement canadien: pensé ici, construit ici et lancé ici. Comme il ne s'agissait pas d'un vol orbital, que sa portée était très limitée et qu'un amerrissage était prévu, de nombreux endroits au Canada auraient pu convenir. C'est pourquoi, alors que les essais au sol et le développement du véhicule tiraient à leur fin, nous avons entrepris d'évaluer différents sites de lancement. On nous a très rapidement offert la possibilité d'utiliser des installations de lancement aux États-Unis. Parallèlement, il est devenu évident que l'obtention de l'autorisation nécessaire pour lancer une fusée à partir du Canada serait un défi de taille. Malgré des mois de négociations avec différents ministères, toutes les demandes pour faire autoriser un site de lancement que nous avions présentées ont été rejetées, à l'exception d'une faible possibilité du côté de Churchill. Selon de nombreux experts qui suivaient le concours, nous étions les favoris. Cependant, le long délai pour trouver un emplacement où effectuer les essais de lancement au Canada a joué contre nous et a fini par permettre à une équipe américaine de nous coiffer au fil d'arrivée. Nous n'avons jamais abandonné notre idée de projet 100 % canadien, mais ce choix nous a finalement coûté la victoire. »

Je dis cela simplement pour souligner qu'il s'agit d'un sujet important, mais que nous devons l'aborder correctement. Voici mes préoccupations concernant le projet de loi C-28 tel qu'il est actuellement rédigé. Il ne prévoit pas les garanties élémentaires en matière de sécurité nationale qui doivent figurer dans la loi. Il ne traite pas de la question de la propriété étrangère. Je ne vois rien dans la loi, pas même dans le projet de loi lui-même, qui prévoirait que l'on soumette les opérateurs et les cargaisons à des contrôles de sécurité.

Je trouve singulier que le gouvernement ne cesse d'évoquer la souveraineté et la sécurité dans le cadre de la promotion de ce projet de loi, alors que celui-ci, comme je l'ai dit, ne prévoirait pas l'inscription dans la loi de garanties fondamentales en matière de sécurité nationale. Il n'y aurait aucune obligation légale de contrôle de la propriété étrangère ou de contrôle des opérateurs de lancement ou des cargaisons. Il n'y aurait aucune obligation de transparence quant à la propriété effective. La loi ne prévoirait aucun critère légal concernant les profils de mission des cargaisons ou leur utilisation finale. Il ne serait pas obligatoire d'intégrer les évaluations faites par les services de renseignement ou de sécurité nationale au processus d'autorisation. Au contraire, ces questions seraient traitées dans la réglementation ou laissées à la discrétion du ministre agissant dans l'intérêt public.

Dans un secteur spécialisé comme l'industrie spatiale, le risque de détournement de la réglementation est élevé. Je veux donc attirer

l'attention sur cet aspect en particulier. C'est pourquoi je soulève ce point. Pourquoi les critères d'autorisation et d'indemnisation ne seraient-ils pas inscrits dans la loi elle-même? Est-ce parce que le gouvernement, le gouvernement libéral, souhaite en quelque sorte récompenser les initiés et faire l'économie de la transparence et de la responsabilité qui découlent de la surveillance parlementaire? Il est vraiment difficile pour les innovateurs canadiens, ou pour tout innovateur d'ailleurs, d'investir les capitaux nécessaires dans un véritable trou noir d'incertitude. Comment ce cadre, fondé sur une réglementation future non définie, pourrait-il inspirer confiance aux jeunes pousses canadiennes? Le gouvernement souhaite-t-il simplement garder le contrôle au sein des industries et des entreprises qui sont déjà directement liées au gouvernement libéral?

Je note que nous avons un exemple avec le site de Maritime Launch Services, si je ne me trompe pas dans le nom. Le gouvernement s'est engagé cette année à consacrer 200 millions de dollars à ce projet, dont 20 millions de dollars par année avec effet rétroactif sur un an. Je tiens à préciser que les 20 premiers millions de dollars ont été versés d'avance, alors que l'entreprise n'avait encore atteint aucun objectif tangible.

En principe, et pour conclure, j'appuie personnellement la nécessité pour le Canada de disposer de capacités nationales de lancement spatial. L'exemple de Canadian Arrow que j'ai mentionné démontre bien pourquoi cet objectif est très important. Cela dit, mon analyse initiale du projet de loi C-28 indique qu'au lieu d'établir les conditions d'un cadre transparent et responsable qui favoriserait l'ingéniosité et l'entrepreneuriat canadiens, le gouvernement libéral demande en fait au Parlement de renoncer à la surveillance parlementaire et ne répond pas adéquatement aux préoccupations en matière de sécurité nationale.

Je vais suivre avec grand intérêt la suite du débat sur ce projet de loi, auquel de nombreux autres jours seront consacrés, en particulier les discours de la ministre de l'Industrie, du ministre de la Sécurité publique et du ministre de la Défense nationale, que je m'attends à entendre, car je crois qu'ils seront impatients d'apporter des réponses à ces questions importantes.

● (1010)

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Madame la Présidente, je remercie le député d'en face des services qu'il a rendus à notre pays et de son discours, et je me joins à lui pour offrir mes condoléances aux familles des personnes qui ont perdu la vie à Wainwright, ainsi que mes pensées à celles qui se remettent de leurs blessures.

Fait intéressant, je ne savais pas que mon collègue avait une formation dans le domaine spatial. J'ai toujours su qu'il était brillant, mais je sais maintenant qu'il est un génie. Je connais également Geoff Sheerin, dont le député a parlé dans son discours, car il vit maintenant dans ma circonscription. Lui est un véritable expert en technologies spatiales. Le projet sur lequel il travaille avec AlumaPower vise à concevoir une solution énergétique portative alimentée par batterie qui peut être déployée au front pour alimenter les installations médicales sans produire ni bruit ni signature thermique. C'est une invention impressionnante. J'adore voir de telles avancées technologiques.

Le député a parlé des lacunes qu'il constate. Pourrait-il résumer le genre d'amendements qu'il aimerait voir apporter à ce projet de loi lorsqu'il sera renvoyé au comité?

Alex Ruff: Madame la Présidente, je vais tout d'abord revenir sur la remarque de la députée d'en face concernant Geoff Sheerin, le fondateur de l'équipe de Canadian Arrow. C'est formidable d'apprendre qu'il est toujours ici, au Canada, et qu'il met son génie et son ingéniosité au service de l'innovation canadienne. Si la députée en parlait à Geoff, il lui répondrait que, malheureusement, de nombreux membres de cette équipe de Canadiens ont dû s'exiler aux États-Unis pour y trouver des perspectives d'emploi pour l'avenir.

Pour répondre à la députée concernant plus précisément les types d'amendements que je proposerais, j'en ai déjà mentionné quelques-uns. Il faut que le Parlement soit informé. Il faut une meilleure surveillance. Il faut préciser par écrit ce qui déclenchera des procédures telles que les évaluations de sécurité nationale dans le cadre du processus d'examen. Il faut aussi que le gouvernement prenne un engagement ferme, de sorte que, qu'il s'agisse de la charge utile ou de la propriété des entreprises effectuant des lancements depuis le Canada, nous disposions d'une surveillance appropriée sur tout ce qui survolerait le territoire canadien.

[Français]

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, je suis très heureux de vous voir occuper le fauteuil ce matin.

Du côté du Bloc québécois, nous avons certaines inquiétudes, même si nous sommes favorables à ce projet de loi. Il est bien qu'on se développe une indépendance à l'égard des États-Unis. Par contre, comme ce projet va avoir lieu sur le territoire de la Nouvelle-Écosse, nous nous demandons si les négociations seront bien menées avec la Nouvelle-Écosse ou si le fédéral considérera plutôt, puisque ce dossier relève davantage de sa compétence, qu'il peut faire n'importe quoi sans parler au gouvernement de la province de la Nouvelle-Écosse.

J'aimerais connaître l'analyse de mon collègue sur cet aspect. Selon lui, le projet de loi est-il bien préparé à cet égard ou devrait-il comporter certaines mises en garde?

[Traduction]

Alex Ruff: Madame la Présidente, j'ai ma propre opinion, plutôt cynique, quant à la volonté du gouvernement de collaborer et de négocier avec la plupart des organisations, y compris en ce qui concerne le respect des compétences provinciales. Cela dit, je reconnais que, dans des domaines tels que la défense nationale, il arrive parfois que nous devions agir dans l'intérêt du pays.

Il est indispensable de faire passer le message sur l'importance de ce dossier. Il faut faire preuve d'ouverture et de transparence quant aux besoins et à la manière dont les provinces et le gouvernement fédéral peuvent collaborer. S'il néglige cette transparence, le gouvernement risque d'engendrer du gaspillage et des difficultés supplémentaires qui pourraient compromettre cette initiative pourtant si importante.

Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands—Rideau Lakes, PCC): Madame la Présidente, je remercie mon collègue pour ses condoléances adressées aux victimes de Wainwright, à leur famille ainsi qu'aux blessés. Lui et moi connaissons bien cette base pour nous y être entraînés lorsque nous servions dans les Forces armées canadiennes. Il est difficile d'imaginer que les hommes et les femmes qui se préparent à partir au combat doivent aujourd'hui composer avec le deuil et la perte de leurs frères et sœurs d'armes.

Ordres émanant du gouvernement

À propos du projet de loi, pourrait-il nous expliquer brièvement pourquoi il estime si important que nous mettions en place un cadre législatif adéquat en ce qui concerne notre capacité de lancement souveraine nationale?

• (1015)

Alex Ruff: Madame la Présidente, nous devons absolument bien faire les choses, sans quoi nous compromettrons notre capacité à aller de l'avant. Au début de mon intervention, j'ai brièvement évoqué l'époque où j'étudiais ce sujet, il y a 30 ans, ainsi que la législation s'y rapportant. Nous savons pertinemment que d'autres États ou des sociétés étrangères utiliseront cette technologie à des fins malveillantes. Nous devons donc mettre en place les mesures nécessaires pour empêcher que cela ne se produise.

[Français]

Jason Groleau (Beauce, PCC): Madame la Présidente, quand les familles beauceronnes s'assoient à leur table pour faire leur budget, elles commencent par leurs besoins essentiels, évidemment: l'épicerie, le logement, l'électricité, le paiement de l'auto, le matériel scolaire, les vêtements, et tout le reste. Après, elles calculent ce qui reste dans leurs poches et, malheureusement, elles sont obligées de faire des choix. Dans la vie, il y a toujours des choix à faire: reporter une réparation, remettre un achat, réduire ses dépenses quelque part pour pouvoir payer les factures ailleurs.

Pendant ce temps, à Ottawa, les libéraux nous présentent un projet de loi sur les lancements spatiaux, un projet de loi qui sera coûteux et qui donnera davantage de pouvoirs au ministre pour alourdir la responsabilité financière des contribuables, donc ceux qui paient les taxes. Les libéraux nous parlent d'ambition. Moi, je veux parler de responsabilité. Avant de demander aux Canadiens de financer leurs ambitions dans l'espace, qu'ils commencent par respecter la réalité sur Terre. En Beauce, les gens travaillent fort pour leur argent. Ils ont le droit de savoir ce que fait le gouvernement avec leur argent. Ils ont surtout le droit de poser des questions avant de recevoir la facture.

Le projet de loi C-28 vise à encadrer les lancements spatiaux et les rentrées atmosphériques au Canada. Je suis d'avis que nous avons de formidables ingénieurs, des chercheurs et des entreprises capables de réaliser de grandes choses au Canada. Nous pouvons être fiers de leur travail et nous voulons développer nos capacités, mais un projet ambitieux doit reposer sur des règles solides. Il doit passer un test bien simple: est-ce que les contribuables vont en avoir pour leur argent? Est-ce que l'argent est bien géré par le gouvernement libéral?

Prenons le dossier de Maritime Launch Services en Nouvelle-Écosse, dont j'ai déjà parlé ici. Le gouvernement a annoncé une entente de 200 millions de dollars sur 10 ans pour la location d'une aire de lancement spécialisée et des services connexes avant même de déposer le projet de loi C-28. Je le répète: ce sont 200 millions de dollars.

Pour comprendre pourquoi cette annonce soulève des questions, revenons à ce que j'ai déjà soulevé ici, à la Chambre, ainsi que mes collègues de Richmond—Arthabaska—des-Sources et de Montmorency—Charlevoix.

Ordres émanant du gouvernement

Ce qui a été décrit repose sur des observations faites le 21 mars par une résidente de Canso, Marie Lumsden, qui s'est rendue près du site avec son appareil photo. Il y a un chemin de gravelle, deux conteneurs maritimes et une dalle de béton de 25 pieds sur 35 pieds. Pour donner une image, il rentre une roulotte de 21 pieds à peu près, là-dessus. C'est une image qui frappe. En plus, il y a des chiffres. Maritime Launch Services, compagnie dans laquelle un ancien libéral a des actions, loue ce terrain à la province de la Nouvelle-Écosse pour 13 500 \$ par année. Ce sont des faits.

Le gouvernement libéral pressent cette compagnie-là. Il a la super idée de louer ce terrain pour 20 millions de dollars par année. Ce n'est pas une farce, c'est un fait. Je le répète, la compagnie qui louait le terrain pour 13 500 \$ le reloue au gouvernement pour 20 millions de dollars. Je vois un de mes collègues rire, mais, le pire là-dedans, c'est que quelqu'un a eu la bonne idée de louer pour 10 ans à 200 millions de dollars le terrain avec une dalle de béton de 25 pieds sur 35 pieds. C'est ça, la gestion des finances libérales. En Beauce, il n'y a pas un entrepreneur qui gère son argent comme ça. Je peux dire qu'il ne ferait pas long feu.

Pourquoi les libéraux seraient-ils moins exigeants avec l'argent des contribuables qu'un entrepreneur l'est avec le sien? Pourquoi manquent-ils de transparence? Ce que nous demandons, c'est de connaître les conditions du contrat. Qui a déterminé le prix et évalué les autres options? Qui a signé le contrat? Qui est responsable? Est-ce que le ministre était au courant? Nous avons tous posé ces questions-là. Qui est responsable de cette terrible dépense d'argent?

Un ministre peut bien dire que c'est un investissement historique. Encore faut-il être capable de justifier chaque dollar; 200 millions de dollars, c'est beaucoup d'argent.

• (1020)

À Ottawa, on annonce des millions de dollars. En Beauce, les familles comptent leurs dollars. Voilà pourquoi nous insistons autant sur la gestion de l'argent public. Quand une famille doit reporter une dépense nécessaire, elle s'attend à ce que son gouvernement fasse preuve de jugement avant de prendre de nouveaux engagements. Les familles ne demandent pas de faveur. Elles demandent qu'on respecte ses efforts. Les gens travaillent fort. Ils demandent que le gouvernement respecte leurs efforts et qu'il investisse au bon endroit l'argent perçu au moyen des taxes.

Le projet de loi C-28 soulève une autre question: quels risques financiers supplémentaires les contribuables pourraient-ils être appelés à assumer à l'avenir? Le projet de loi permettra au ministre, lorsqu'il estime que l'intérêt public le justifie, d'indemniser certains propriétaires ou utilisateurs pour des dommages causés à des tiers. Il permettra aussi d'accorder certaines exemptions et de réduire le montant minimal de responsabilités financières exigées d'un exploitant. C'est un peu technique, mais, derrière ces dispositions, il y a deux questions très concrètes. Si les choses ne se déroulent pas comme prévu, qui va payer la facture et jusqu'à concurrence de quel montant? Est-ce encore les contribuables qui vont payer la facture? Va-t-on encore mettre cette dépense sur la carte de crédit de nos petits-enfants?

Les Canadiens doivent connaître la limite des engagements pris en leur nom. C'est eux qui payent la facture finalement. Ils doivent savoir quelle part de risque appartient à l'entreprise et quelle part pourrait leur revenir. Si une protection gouvernementale est nécessaire, le ministre doit en démontrer la raison, préciser les conditions et rendre compte de sa décision. Il doit aussi expliquer comment le

risque est évalué avant d'offrir cette protection. Si le gouvernement veut faire payer les contribuables quand ça se déroule mal, on doit leur expliquer les risques avant de signer l'entente. Cette prudence est normale dans la vie de tous les jours de tous les Canadiens, des Québécois et des Beaucerons. Elle devrait l'être aussi pour le Conseil des ministres.

Il faut également penser aux entreprises qui voudront participer à cette industrie. En Beauce, prendre un risque, on connaît ça. Il faut parfois acheter une machine, agrandir l'usine, développer un produit ou aller chercher de nouveaux marchés. Avant d'investir, un entrepreneur doit pouvoir calculer ses coûts d'exploitation, ses achats et ses dépenses. Il doit surtout comprendre les règles.

Mon collègue d'Okanagan Lake-Ouest—Kelowna-Sud a soulevé cette préoccupation. Lorsque des protections financières dépendent des décisions discrétionnaires d'un ministre, les entreprises peuvent se retrouver dans des conditions bien différentes. Quels critères permettront d'accorder une protection à une entreprise et de la refuser à une autre? Comment un nouvel exploitant pourra-t-il vérifier s'il est traité équitablement par rapport à une autre entreprise? Le gouvernement doit établir ces règles et ces critères clairement. Une entreprise doit pouvoir préparer son projet en sachant quelles exigences elle devra respecter. Ses concurrents doivent être soumis à des critères comparables. C'est essentiel pour attirer des investissements et permettre aux nouveaux acteurs de faire leur place, à égalité.

Un entrepreneur devrait avancer grâce à son travail et ses idées. Il ne devrait pas avoir besoin d'un contact au bureau du ministre pour avoir des contrats. Les règles prévisibles donnent confiance aux entreprises. Les décisions expliquées et la transparence donnent évidemment confiance aux citoyens. Le gouvernement a la responsabilité de s'assurer des deux.

Les libéraux parlent également de souveraineté. C'est une question sérieuse; nous en convenons. Les technologies spatiales peuvent servir aux communications, à la recherche et, surtout, à la défense. Les conservateurs demandent donc des garanties plus explicites en matière de sécurité nationale.

Nos demandes sont simples. Premièrement, il faut rendre publiques les conditions de l'entente de 200 millions de dollars. Deuxièmement, il faut établir des limites claires quant aux risques financiers assumés par les contribuables. Troisièmement, il faut expliquer les mêmes critères à toutes les entreprises, afin qu'elles puissent investir avec confiance et être traitées équitablement. Ce sont des exigences de base quand on dépense l'argent des Canadiens.

Pour ma part, j'aborderai ce dossier avec le même gros bon sens que les gens de la Beauce appliquent à leurs finances. Avant de dépenser, on fait les calculs. Avant de s'engager, on lit les conditions. Quand on utilise l'argent de quelqu'un d'autre, on devient responsable.

• (1025)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suis quelque peu surpris par la position du Parti conservateur sur cette question et par ses critiques incessantes. Je crois comprendre que Peter MacKay appuie ce projet. Je sais qu'il est davantage un conservateur progressiste qu'un conservateur d'extrême droite, comme ceux que nous voyons de l'autre côté de la Chambre.

Je crois également comprendre que le gouvernement provincial appuie...

Greg McLean: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je ne vois pas ce que cette remarque ajoute au débat et, très franchement, je trouve qu'elle s'apparente un peu à une insulte.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Il n'y a pas matière à invoquer le Règlement.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le député n'aime peut-être pas la description de sa formation politique, mais, bien franchement, c'est la réalité.

La province de la Nouvelle-Écosse, qui, soit dit en passant, est dirigée par un autre progressiste-conservateur, ne se contente pas d'appuyer le projet, elle y investit également.

Le député peut-il nous dire pourquoi l'extrême droite s'oppose au domaine spatial?

Michael Barrett: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je pense que vous constaterez qu'user envers des députés d'épithètes qui ne sont pas appropriées et qui ne relèvent pas non plus du langage parlementaire reconnu continuera de créer du désordre, et je vous encourage à...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je conviens que cela crée du désordre.

Je demande au député de ne pas utiliser ces termes. Nous voulons avoir un véritable débat.

[Français]

L'honorable député de Beauce a la parole.

Jason Groleau: Madame la Présidente, excusez-le. Il est nouveau ici, lui, ce qui fait que ce n'est pas facile ce matin.

Nous sommes tous favorables à la souveraineté nationale, c'est clair. Par contre, ce que nous demandons à ce gouvernement, c'est de la rigueur. Or, il n'en a jamais.

Je reviens sur la dépense de 200 millions de dollars pour une plateforme de 24 pieds par 35 pieds. Ce n'est pas logique. Ça ne devrait pas avoir lieu. Le gouvernement devrait avoir des comptes à rendre relativement à ses décisions.

Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Madame la Présidente, le projet de loi C-28 fait surtout l'évocation d'une plateforme en Nouvelle-Écosse. Nous nous demandons vraiment comment elle a été choisie.

Cependant, nous avons appris cette semaine qu'il y avait une nouvelle plateforme qui, tout à coup, avait été désignée par le gouvernement, cette fois-ci à Terre-Neuve-et-Labrador.

J'aimerais savoir si mon collègue a une idée de la manière dont ces plateformes sont choisies. Est-ce que ça se fait selon des critères objectifs et scientifiques ou alors sur un coup de tête de la part du gouvernement en fonction de qui est le plus *chum* avec qui?

Jason Groleau: Madame la Présidente, je remercie de sa question mon collègue pour qui j'ai beaucoup d'estime. J'en ai parlé tout à l'heure dans mon discours. J'ai demandé quels étaient les critères. Faut-il connaître quelqu'un aux bureaux des ministres pour avoir un contrat? Ça ne devrait pas être ainsi.

Ordres émanant du gouvernement

Il faut beaucoup plus de transparence dans ce dossier. Beaucoup trop d'argent provenant des contribuables est dépensé de façon aléatoire. Il faut plus de rigueur.

Joël Godin (Saint-Augustin—Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Madame la Présidente, j'ai écouté le discours de mon collègue de la Beauce et j'ai trouvé ça intéressant quand il a parlé de responsabilité. Il nous a fait la démonstration que le gouvernement provincial louait ça pour 13 500 \$ à la compagnie en question et que cette compagnie facturait 20 millions de dollars au gouvernement canadien. C'est aberrant. Mon collègue peut nous dire si ce gouvernement agit avec responsabilité?

Cette semaine, j'ai entendu de la part du ministre de l'Approvisionnement qu'on s'occupait des programmes de soins dentaires alors que nous parlions de banques alimentaires et de la souffrance du peuple canadien quant à sa capacité de mettre de la nourriture sur la table. Puis-je avoir l'opinion de mon collègue quant à la responsabilité de ce gouvernement libéral?

Jason Groleau: Madame la Présidente, j'ai énormément d'estime pour mon collègue. Les mots « responsabilité » et « reddition de comptes » sont des mots qui devraient résonner plus souvent ici, au Parlement. On agit, on représente les contribuables, on gère l'argent des gens.

Les gens ont de la misère à manger présentement et on dépense, pour une dalle de béton de 25 pieds sur 35 pieds, 200 millions de dollars. C'est inacceptable.

● (1030)

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue et ses collègues conservateurs d'avoir mis en évidence cette aberration de 200 millions de dollars pour une dalle de béton. Ça soulève en effet des questions, et je pense que c'est légitime de vouloir obtenir des réponses de la part du gouvernement à ce sujet. Ce sont des fonds publics et c'est important que ce ne soit pas gaspillé.

Il demeure que le Canada est actuellement le seul pays du G7 à ne pas avoir des capacités de lancement satellitaire, alors que ça reste quand même pratiquement une obligation dans la vie de tous les jours, pour les déplacements et les communications, d'avoir des satellites. Est-ce que mon collègue est préoccupé par cette réalité?

Jason Groleau: Madame la Présidente, je remercie mon collègue qui est un excellent joueur de hockey, soit dit en passant. J'ai eu à l'affronter à quelques occasions.

La question est bonne. Oui, c'est pour la sécurité nationale, et, oui, il faut des capacités de lancement. Par contre, ce que je dis depuis tantôt — et c'est toujours la même chose —, c'est que les gens ont de la misère à manger et qu'on dépense de l'argent sans compter. Il faut être responsable lorsqu'on gère l'argent des Canadiens.

[Traduction]

Dominique O'Rourke (Guelph, Lib.): Madame la Présidente, c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre depuis la tragédie de Wainwright, en Alberta, samedi dernier. Je tiens donc à présenter mes condoléances, en particulier aux familles des soldats qui ont perdu la vie, aux familles, aux proches et aux communautés des soldats blessés, ainsi qu'à tout le personnel des Forces armées canadiennes. Nous sommes de tout cœur avec eux, aujourd'hui et toujours, et nous n'oublierons jamais leur sacrifice.

*Ordres émanant du gouvernement**[Français]*

Je me prononce aujourd'hui sur le projet de loi C-28. Il s'agit d'un projet de loi essentiel, parce qu'une course est lancée. Ce n'est pas une course rhétorique, mais une course à l'investissement, à l'infrastructure et en matière de législation. Les pays du monde entier avancent rapidement. Les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, le Japon, l'Inde et la Nouvelle-Zélande ont chacun construit des sites de lancement, adopté une législation spatiale moderne et engagé des milliards de dollars pour assurer leur accès souverain à l'espace et aux données.

L'investissement gouvernemental dans les lancements spatiaux croît à l'échelle mondiale, les dépenses publiques consacrées au secteur spatial atteignant environ 130 milliards de dollars à l'échelle mondiale en 2024.

Si le Canada n'agit pas rapidement, il risque d'accuser un retard. C'est pourquoi je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi sur les lancements spatiaux canadiens, à l'étape de la deuxième lecture. Ce projet de loi est attendu depuis longtemps et est essentiel pour cimenter l'héritage du Canada en tant que nation spatiale de premier plan.

[Traduction]

Le Canada n'a rien d'un nouveau venu dans le domaine spatial: il en est un pionnier. En 1962, le Canada met en effet un satellite en orbite, l'Alouette. Il est le troisième pays à l'avoir fait. Il a bâti le Canadarm. Les astronautes canadiens, ce sont aussi bien Marc Garneau que Roberta Bondar — diplômée de l'Université de Guelph et première Canadienne à aller dans l'espace —, Chris Hadfield, David Saint-Jacques, Jeremy Hansen ou encore, il y a quelques semaines à peine, Joshua Kutryk, qui se trouve actuellement dans la Station spatiale internationale. Ces personnes ont inspiré des générations entières, et leurs travaux de recherche permettent d'importantes percées scientifiques.

Le Canada est reconnu dans le monde pour son excellence dans les domaines de la robotique, de l'observation de la Terre ainsi que des communications par satellite, une réputation qui a de quoi faire notre fierté. L'espace n'est pas loin au-dessus de nos têtes: il est partout autour de nous. Ainsi, dans ma circonscription, l'Université de Guelph regroupe des expertises poussées en observation satellitaire de la Terre et en télédétection. Les données satellites y sont mises au service de l'agriculture localisée, de la surveillance continue de l'environnement ainsi que de la recherche climatologique. Pendant que le Canada renforce ses capacités spatiales souveraines et sa compétence propre dans le domaine de l'intelligence artificielle, Guelph et d'autres comme elles s'affairent déjà à développer les talents et les innovations qui transformeront les données en retombées économiques et sociales. Les données sont des actifs stratégiques, et le Canada tient à exercer sa souveraineté à leur égard, mais, pour ce faire, il lui faut lancer ses satellites depuis son propre territoire.

L'industrie investit déjà massivement dans la croissance du secteur spatial, repoussant ainsi les limites de l'innovation. Le secteur spatial canadien représente en ce moment plus de 13 800 emplois directs très bien rémunérés, à raison d'une hausse de près de 6 % de ses effectifs en 2023, tout en contribuant à 12 500 emplois indirects dans l'ensemble de l'économie. Le secteur a un potentiel de croissance qui pourrait littéralement dépasser les plus hauts sommets. Néanmoins, l'industrie a besoin que le gouvernement assure les garanties réglementaires et la stabilité nécessaires aux entreprises

pour attirer et pérenniser les nouveaux investissements. Mes collègues d'en face le confirment.

● (1035)

[Français]

Le Canada conçoit des satellites, construit des composants et forme des ingénieurs de calibre mondial, pour ensuite expédier notre travail dans d'autres pays afin que ces satellites soient lancés. Cet élément a été soulevé par mon collègue du Parti conservateur. Cela entraîne des coûts plus élevés, des délais plus longs et une plus grande incertitude. Le parti de l'opposition veut faire les choses rapidement et innover, mais, tout à coup, il veut freiner. C'est incompréhensible.

Pourquoi l'espace est-il important? C'est parce que les satellites sont à la base de presque tous les aspects de la vie quotidienne moderne au Canada. Quand les Canadiens utilisent leur téléphone pour obtenir des directions ou effectuer des transactions financières, ce sont les satellites qui fournissent les services Internet, les services de télévision et les services de téléphonie aux communautés rurales, nordiques et éloignées.

Les prévisions météorologiques spatiales nous alertent à propos de phénomènes météorologiques violents, comme des blizzards, des vagues de chaleur ou de fortes pluies. La technologie satellitaire est même cruciale pour surveiller la glace de mer, le trafic maritime et la pollution maritime, particulièrement dans les régions arctiques et côtières du Canada.

Les satellites sont des infrastructures essentielles, tout comme les routes, les hôpitaux et les aéroports, mais ils ne sont fiables que dans la mesure où nous pouvons les lancer, les maintenir, les défendre et les remplacer à notre rythme, selon nos besoins, sans dépendre d'un autre pays.

Un pays qui ne peut pas se lancer seul dépend de la bonne volonté de pays étrangers pour maintenir son infrastructure en marche. C'est une vulnérabilité que l'on peut et que l'on doit éliminer.

[Traduction]

L'espace est devenu un domaine de plus en plus hostile et disputé, d'où la nécessité accrue de protéger nos actifs spatiaux essentiels. Bon nombre de nos alliés ont pris conscience de cette réalité et investissent déjà massivement dans la défense spatiale et dans des capacités souveraines de lancement spatial. La défense est tributaire de l'espace. Le Canada a l'occasion d'offrir à ses alliés un service très recherché susceptible de contribuer à plusieurs objectifs de sécurité multilatéraux. Dans cette nouvelle course à l'espace, la demande mondiale actuelle en matière de lancements dépasse de loin l'offre de services à cet égard. Les gouvernements étrangers et les entreprises internationales recherchent donc activement des solutions de rechange dans des pays stables et fiables comme le Canada. Comme on l'a déjà dit, le Canada possède ce que le monde recherche, notamment grâce à sa situation géographique.

Le projet de loi permettrait au Canada de tirer parti de ses atouts naturels, c'est-à-dire son territoire, ses côtes et ses talents, et de mettre en place les cadres nécessaires pour soutenir un secteur viable et sûr dans le domaine des lancements spatiaux et des rentrées atmosphériques. La Loi sur les lancements spatiaux canadiens constitue un cadre indispensable pour faire en sorte que toutes les activités de lancement spatial et de rentrée atmosphérique menées au Canada se déroulent en toute sécurité, de manière sûre et durable et dans l'intérêt public.

Ce n'est pas seulement une question de science ou d'industrie. Il s'agit d'une question fondamentale de souveraineté. Le Canada doit disposer de ses propres moyens pour recueillir ses propres données. Notre capacité à jouer un rôle de chef de file en matière d'intelligence artificielle repose sur des données de qualité, notamment des données satellitaires stratégiques qui sous-tendent tout, des prévisions climatiques à l'agriculture, en passant par la surveillance de l'Arctique, tout en veillant à ce que les Canadiens conservent la souveraineté sur les ensembles de données critiques plutôt que de compter sur des fournisseurs étrangers pour lancer des satellites. Une capacité souveraine de lancement et d'exploitation de satellites renforcerait notre sécurité, notre compétitivité économique et notre résilience, car cela permettrait de développer des systèmes d'intelligence artificielle faits au Canada et adaptés aux conditions canadiennes, tout en nous permettant d'accéder sans interruption à des données vitales en temps de crise.

Les innovateurs canadiens sont prêts à se mesurer à la concurrence. Ils ont besoin d'un cadre juridique et de règles claires à respecter pour pouvoir mobiliser des capitaux, construire des prototypes, tester de nouvelles technologies et attirer des clients étrangers ici même, au Canada. C'est précisément ce que cette loi leur apporterait.

Cette loi améliorerait la sécurité en mettant en œuvre une approche moderne de la réglementation, fondée sur l'évaluation des risques, conforme aux pratiques exemplaires internationales et complétée par un solide régime de surveillance, d'inspection et d'application de la loi — exactement ce que les députés d'en face réclamaient à l'instant. Elle obligerait également les exploitants à souscrire une assurance et à démontrer, avant qu'un lancement ne soit autorisé, qu'ils disposent des moyens financiers nécessaires pour couvrir tout dommage éventuel.

[Français]

Ce n'est pas une question partisane. Vraiment, ça ne devrait pas l'être. Il s'agit de savoir si le Canada a l'intention de rivaliser au XXI^e siècle ou de regarder en retrait, alors que d'autres saisissent des occasions qui devraient être à nous.

Si la Chambre adopte la loi sur les lancements spatiaux canadiens, Transports Canada agira rapidement en faisant progresser la réglementation, en mobilisant les provinces, les territoires et les communautés autochtones qui sont déjà d'accord, en assurant la coordination avec l'industrie et en établissant les partenariats internationaux pour veiller à ce que le Canada ne soit pas qu'un participant à l'économie spatiale mondiale, mais aussi un chef de file dans celle-ci.

Le choix est très simple: le Canada peut mener ou le Canada peut rester à la traîne. Choisissons d'être maîtres chez nous. Choisissons nos industries, notre souveraineté, notre sécurité.

● (1040)

[Traduction]

J'espère que tous les députés choisiront de jouer un rôle de premier plan pour ce qui est de notre capacité souveraine de lancement spatial, car il en va de notre économie, de nos progrès scientifiques, de notre sécurité et de notre souveraineté.

Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais que ma collègue nous parle de ce qui s'est passé hier et des parallèles à faire avec Maritime Launch Services.

Ordres émanant du gouvernement

La GRC a effectué une perquisition dans une entreprise du Québec, Lion Électrique, et cette situation a mis en lumière la façon dont le gouvernement procède pour acheminer des fonds publics, donc l'argent des contribuables, à des personnes qui ont sa faveur. Quant au lien à faire avec Maritime Launch Services, je rappelle qu'il a fallu deux ans pour que Lion Électrique fasse l'objet d'une enquête de la GRC, et que la même chose se produit pour Maritime Launch Services.

Le gouvernement a versé 20 millions de dollars à Maritime Launch Services pour payer la location du terrain avant même que l'entreprise ne l'occupe et alors qu'elle avait un bail de 300 000 \$. Bref, il a donné 20 millions de dollars à ses amis, pour rien du tout. Dès que le gouvernement a versé cet argent, le président de Maritime Launch Services a vendu une grande partie de ses actions; comme la valeur unitaire des actions avait grimpé à 60 \$, il a ainsi pu mettre près de 2 millions de dollars dans ses poches.

Le gouvernement utilise continuellement des mécanismes presque illégaux — comme la GRC l'a montré hier — pour acheminer des fonds publics à ses amis œuvrant dans les domaines qu'il a choisis. La députée peut-elle nous garantir que la GRC ne fera pas une perquisition semblable dans le cas de Maritime Launch Services?

Dominique O'Rourke: Madame la Présidente, le député lance des accusations et des allégations extraordinaires à la Chambre. Je suis certaine que l'enquête de la GRC nous permettra de faire toute la lumière sur cette affaire.

Je tiens toutefois à revenir sur le débat entourant ce terrain qu'on présente comme un simple lopin de terre, qui ne valait soi-disant presque rien et pour lequel nous payons aujourd'hui une somme aussi élevée. Quiconque connaît un tant soit peu les règles de zonage sait que tout projet résidentiel ou industriel commence par un terrain vacant. Tout est une question d'emplacement et de potentiel. Dès qu'on modifie le zonage, dès que les perspectives économiques s'élargissent, la valeur augmente elle aussi. Il n'existe pas des centaines d'endroits au Canada d'où l'on peut lancer des satellites. Celui-ci en fait partie.

[Français]

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, dans sa dernière réponse, ma collègue dit qu'il était normal que ça coûte plus cher quand on commence à être opérationnel. En effet, c'est le cas, mais il y a quand même un monde entre 13 000 \$ et les 20 millions de dollars dont a parlé mon collègue tantôt. Il me semble que la marche est extrêmement haute.

Ne pourrait-on pas faire preuve d'un peu de rigueur? J'aimerais que ma collègue commente cette situation.

Dominique O'Rourke: Madame la Présidente, je n'ai pas les détails devant moi. Par contre, je dirais que, souvent, ce sont des investissements dans le potentiel d'un site. N'importe qui faisant du développement le comprend. Bien que ce soit coûteux, le Conference Board du Canada, qui s'appelle maintenant Signal49, croit que le port spatial de la Nouvelle-Écosse pourrait ajouter 16 000 emplois et apporter 300 millions de dollars au produit intérieur brut. Ça, c'est le minimum. Le potentiel de cet investissement est donc énorme.

*Ordres émanant du gouvernement**[Traduction]*

Dane Lloyd (Parkland, PCC): Madame la Présidente, avant que le gouvernement annonce cette entente de faveur avec Maritime Launch Services, l'action de l'entreprise se négociait à environ 4 ¢. À la suite de l'annonce du gouvernement, elle a grimpé à 60 ¢, et, aujourd'hui, elle atteint environ 46 ¢. J'en conclus que la proposition de l'entreprise était extrêmement risquée et que le marché n'y attribuait pas beaucoup de valeur.

Comment le gouvernement peut-il être aussi convaincu qu'il sait mieux que le libre marché comment répartir des ressources financières limitées, alors qu'une société dont les actions sont cotées en cents reçoit des centaines de millions de dollars de fonds publics? Le gouvernement actuel n'a pas un bon bilan en matière d'investissements dans le secteur privé. Comment la députée peut-elle être certaine qu'une société dont les actions sont cotées en cents procurera un rendement aux contribuables canadiens?

Dominique O'Rourke: Madame la Présidente, c'est une bonne question qui mérite d'être étudiée. Cela dit, je répète que quiconque fait de la spéculation foncière peut posséder un terrain qui ne vaut pratiquement rien pendant des générations, et dont la valeur augmente de façon exponentielle dès que le zonage et les autorisations changent sur la propriété. C'est un principe de base. Voilà ce qui se passe. Comme ce site a actuellement un potentiel économique, sa valeur et les possibles retombées économiques sont accrues.

● (1045)

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Madame la Présidente, j'ai également posé des questions sur le contrat de 200 millions de dollars dont il est question parce que j'étais inquiète. J'ai appris que ce n'était pas seulement pour le bail, mais aussi pour la construction de plusieurs plateformes de lancement sur le site. La réalité, c'est qu'il n'y a que deux endroits au Canada, un à Terre-Neuve et l'autre en Nouvelle-Écosse, où il est possible de lancer ce genre de satellites.

La députée peut-elle expliquer pourquoi il est si important que le Canada soit souverain dans ce domaine?

Dominique O'Rourke: Madame la Présidente, il n'existe qu'un nombre limité d'endroits dans le monde d'où il est possible de lancer les satellites dont nous dépendons chaque jour pour obtenir des données essentielles. Lorsque nous devons rivaliser avec d'autres ou nous rendre à l'étranger et faire la file pour lancer nos satellites, cela devient un problème. Le député d'en face a parlé tout à l'heure des emplois qui se déplacent vers les régions où il est possible de lancer des satellites, puisqu'un véritable écosystème économique se développe autour de ces installations. Voilà pourquoi nous devons penser en termes de souveraineté: souveraineté de lancement, souveraineté des données et souveraineté économique, ce qui exige que nous investissions chez nous pour bâtir un secteur spatial canadien fort.

Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands—Rideau Lakes, PCC): Madame la Présidente, il semble y avoir une certaine tendance à critiquer l'opposition officielle lorsqu'elle fait exactement ce qu'un parti de l'opposition est censé faire, c'est-à-dire poser des questions afin que le gouvernement rende des comptes sur des enjeux comme la capacité de lancement souveraine du Canada. Je n'ai entendu personne dans l'opposition dire qu'il n'était pas important pour le Canada de disposer d'une telle capacité. Je crois au contraire que c'est très important, autant pour la sécurité que pour la prospérité économique du pays.

Cependant, la députée convient-elle qu'il est également normal et important de poser des questions pour s'assurer que les choses se font comme il faut afin que les Canadiens aient confiance dans les ententes conclues et qu'ils sachent que le processus a été juste et transparent, qu'aucun passe-droit n'a été accordé et que l'objectif est réellement de développer une capacité de lancement souveraine afin de pouvoir profiter des avantages qui en découlent?

Dominique O'Rourke: Madame la Présidente, je respecte pleinement le rôle de l'opposition qui est de remettre en question les décisions et de chercher à améliorer les projets de loi. Je vais toutefois souligner une autre tendance. Je parle de la tendance à reconnaître la nécessité d'un projet de loi tout en ralentissant le plus possible son avancement, comme dans le cas du projet de loi C-16. C'est une excellente mesure législative, mais, pour les conservateurs, elle ne va pas assez loin. Ils vont donc voter contre la sécurité des femmes.

Je trouve paradoxal que le chef de l'opposition demande de lui faire signe quand les canalisations seront installées dans le sol. Avant même qu'il y ait un tracé pour le pipeline, les conservateurs veulent se dépêcher de le construire. Pourtant, de nombreux cadres restent à définir et de nombreuses discussions doivent avoir lieu.

Ce que je veux dire, c'est qu'on permet la tenue de discussions. Il s'agit d'un cadre. Il favorisera le dialogue, les modifications et la recherche d'un accord. En Nouvelle-Écosse, nous sommes déjà parvenus à un accord avec le premier ministre provincial, les communautés autochtones et la municipalité.

Beaucoup de tendances se dégagent ici, mais essayons de rester cohérents.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de ses réponses.

Il est important de souligner que la province est non seulement en faveur de ce projet, mais qu'elle y participe financièrement. Voilà qui en dit long sur la façon dont la collaboration du gouvernement fédéral assure notre souveraineté spatiale. La région importe peu. À Winnipeg, il y a Magellan, qui fabrique des satellites. Grâce à cette présence, nous jouissons d'une indépendance accrue pour bâtir une industrie tellement importante pour la souveraineté du Canada.

J'aimerais que la députée nous dise ce qu'elle pense de l'une ou l'autre de ces observations, ou les deux.

Dominique O'Rourke: Madame la Présidente, la question de notre souveraineté, notamment notre souveraineté économique, notre souveraineté territoriale et notre souveraineté en matière de données, n'a jamais été aussi pressante. Nous avons l'occasion de mettre à profit nos propres talents et notre propre situation géographique.

Une partie de ce débat porte sur cet emplacement, de sa relation avec l'Arctique et de ses avantages d'un point de vue orbital, des éléments que des gens bien plus intelligents que moi connaissent beaucoup mieux. En ce moment, ces trois objectifs sont extrêmement importants. Nous avons l'occasion de répondre aux besoins de l'industrie spatiale et d'inviter d'autres pays à effectuer des lancements ici, car nous sommes un partenaire de confiance stable et nous avons une situation géographique propice. Il est temps d'investir en nous-mêmes.

• (1050)

Dean Allison (Niagara-Ouest, PCC): Madame la Présidente, avant d'entamer mes observations, comme l'ont fait d'autres intervenants, je tiens à présenter mes condoléances et à adresser mes prières aux militaires de la BFC Wainwright. Les événements qui se sont produits là-bas la fin de semaine dernière sont vraiment tragiques. Bien que de nombreuses personnes aient souffert, je ne crois pas que l'on reconnaisse toujours, notamment à la Chambre, les familles des blessés et des personnes qui ont perdu la vie. Je tiens donc également à prier pour les familles qui doivent vivre avec l'incertitude en ce qui concerne l'état de santé de leurs proches blessés et leur rétablissement.

C'est la même chose ici. Nous sommes ici toute la semaine. Nous vaquons à nos occupations et nous assistons à divers événements, mais ce sont les membres de notre famille qui s'occupent de tout le reste à la maison. Je crois donc qu'il est approprié, chaque fois que nous avons l'occasion de prendre la parole à la Chambre, de remercier nos conjoints et conjointes, ainsi que les membres de notre famille, de leur abnégation.

Dans le cadre du débat sur ce projet de loi — je sais que cela a été mentionné dans quelques observations —, nous ne disons pas que nous ne devrions pas nous occuper de l'espace ni offrir la possibilité à des gens de créer une grande industrie. Ce qui nous pose problème, c'est que le gouvernement n'affiche pas un bilan positif en matière de transparence. Une partie du défi que nous devons relever en ce moment provient de ce que nous constatons lorsque nous commençons à examiner ce qui se passe et ce qui s'est passé auparavant. Le gouvernement annoncera un projet de loi, et certaines parties du projet de loi seront excellentes. Nous l'appuierons donc, mais, au bout du compte, ce petit élément appelé « transparence » semble poser problème.

Je pourrais citer 100 exemples. Nous pourrions parler de la caisse noire environnementale qui a été créée l'année dernière, ou d'autres scandales récents. Ces événements découlent de programmes qui semblaient logiques. Bien sûr, nous sommes en transition et essayons de comprendre certains de ces enjeux, alors nous devrions peut-être y consacrer de l'argent. Cependant, ce faisant, le problème qui se pose, c'est qu'il y a une énorme incohérence en ce qui concerne la reddition de comptes, la façon dont nous allons faire le suivi et la façon dont nous allons nous assurer que ces propositions se concrétisent.

Le problème, ce n'est pas d'envisager d'être plus actifs dans le domaine spatial. Tous mes collègues à la Chambre conviendront que cette idée semble raisonnable. Le problème réside dans le comportement du gouvernement libéral qui se répète de plus en plus souvent: les ministres libéraux et ceux qui tiennent les cordons de la bourse veillent à ce que les proches du parti en profitent, à peu près sans transparence. Voilà ce qu'il faut régler quand nous y regardons de plus près et quand les libéraux annoncent un programme après programme. Nous pouvons remonter jusqu'au scandale des commandites de l'organisme UNIS. Il s'est passé tellement de choses au fil des ans que, d'après moi, la plupart des Canadiens devraient s'inquiéter quand nous commençons à parler de mesures législatives.

Mes collègues ont déjà parlé de Maritime Launch Services, en Nouvelle-Écosse. La question qui se pose est la suivante: avec toutes les terres publiques disponibles et toutes les options réalisables, comment en est-on arrivé à cette parcelle-là? Pourquoi cette parcelle a-t-elle été choisie et aucune autre? Voilà ce dont il est

Ordres émanant du gouvernement

question ici. Quand nous regardons de plus près à ce qui se déroule à la Chambre, le problème n'est pas de savoir si l'idée est bonne ou mauvaise. Le problème est de savoir comment nous allons faire preuve de responsabilité et de transparence. Le gouvernement ne s'est pas montré très transparent ces dernières années.

Nous nous penchons sur ces questions, et nous nous interrogeons sur la manière dont nous les abordons. Nous constatons une concentration croissante du pouvoir. Nous constatons aussi que de plus en plus de proches des libéraux semblent bénéficier de la situation pendant que les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts. Le recours aux banques alimentaires n'a jamais été aussi élevé au pays. Face à cette réalité, nous nous demandons où nous trouvons les ressources pour toutes ces mesures. Je ne parle pas de cette mesure en particulier, mais nous signons des chèques un peu partout dans le monde. Nous consacrons des fonds à l'aide internationale. Je ne dis pas que toute l'aide internationale est mauvaise, mais le problème est que nous faisons face à des difficultés ici même, au pays, auxquelles nous devons nous attaquer. Il y a des problèmes ici, chez nous, qui nécessitent notre attention.

Lorsque nous examinons des projets de loi comme celui-ci, notre préoccupation n'est pas de savoir si le Canada devrait s'intéresser aux voyages spatiaux. La question est plutôt de déterminer à qui revient cette responsabilité et par quel processus ces initiatives devraient être présentées. Les parlementaires devraient aussi avoir la possibilité d'étudier ces questions.

Le Canada possède une fière histoire en matière d'exploration spatiale; cela ne fait aucun doute. Nous avons lancé des satellites, comme l'Alouette I, qui a été mis en orbite sous le gouvernement conservateur de Diefenbaker, faisant du Canada le troisième pays à concevoir et à construire des satellites. Comme cela a déjà été mentionné à la Chambre, le Canada a produit des astronautes tels que Chris Hadfield, Roberta Bondar et Jeremy Hansen. Ce sont également des Canadiens qui ont mis au point des technologies comme le bras canadien. Notre pays peut assurément être fier de son histoire en matière d'exploration et d'activités spatiales.

Lorsque nous examinons ces questions, nous devons toujours revenir à la manière dont nous allons obliger le gouvernement à rendre des comptes. Comment les Canadiens peuvent-ils avoir l'assurance que nous pourrions savoir comment les choses se sont déroulées et ce qui s'est passé? Nous sommes conscients qu'il existe un véritable marché pour les lancements spatiaux; cela ne fait aucun doute. Mais si les décisions sont prises à huis clos, c'est un problème.

Il suffit d'examiner les autres programmes pour comprendre que les efforts du gouvernement en vue de camoufler ce qu'il fait ne datent pas d'hier. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a probablement présenté au moins une douzaine de projets de loi visant à camoufler ce qu'il fait d'une manière ou d'une autre, qu'il s'agisse d'analyser des métadonnées, de mettre en place divers mécanismes de surveillance ou de renforcer ses interventions dans ce domaine.

Nous nous pencherons sur ces problèmes à mesure que nous continuerons notre examen des projets de loi. Car c'est là notre rôle en tant qu'opposition: examiner les projets de loi. Nous ne devrions ni être pris à partie, ni être réprimandés, ni subir de pressions simplement parce que nous demandons des comptes au gouvernement.

Déclarations de députés

À mesure que nous avançons dans ce dossier, il convient de rappeler sans cesse à la population que nous appuyons certainement le renforcement de notre souveraineté et de nos capacités spatiales, mais que nous n'appuyons pas et n'appuierons jamais des lois susceptibles de donner carte blanche à des proches du Parti libéral ou à des agents étrangers.

Je rappelle à tous que si nous avons été élus, ce n'est pas pour rien: c'est pour faire de notre mieux à l'égard des mesures législatives qui sont proposées. En tant qu'opposition, nous avons le devoir de poser des questions. Nous avons le devoir d'éplucher les projets de loi. Nous ne devrions jamais avoir peur de nous faire accuser de poser trop de questions ou de ne pas poser les bonnes.

Puisque, comme je l'ai dit au début de mon discours, le gouvernement libéral n'affiche pas un bilan positif en matière de transparence, les députés de ce côté-ci de la Chambre vont continuer à poser des questions. Ils vont continuer à critiquer les projets de loi. Après tout, je le rappelle, l'opposition a le devoir de le faire.

• (1055)

Pour conclure, lorsque des mesures législatives nous seront soumises, nous ne fléchirons pas. Nous n'arrêterons pas d'émettre des critiques. Nous n'arrêterons pas de poser des questions. Nous allons continuer à faire notre travail en exerçant notre devoir de diligence. Les Canadiens nous ont élus pour que nous posions des questions et que nous brassions la cage, et tant que nous siégerons dans l'opposition, c'est exactement ce que nous allons continuer de faire.

Je vous remercie, madame la Présidente, de m'avoir donné une plage d'intervention. Je constate que mon temps de parole achève, alors je m'en tiendrai là. Je suis heureux d'avoir pu encore une fois présenter un discours à la Chambre.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1100)

[Traduction]

LA JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA POLIO

Yasir Naqvi (Ottawa-Centre, Lib.): Madame la Présidente, le 24 octobre, nous soulignons la Journée mondiale contre la polio afin de saluer les progrès remarquables accomplis dans la lutte contre une maladie qui menaçait autrefois les enfants du monde entier.

Grâce à des décennies d'efforts soutenus, le nombre de cas de polio a diminué de plus de 99,9 %. Le Canada est fier d'avoir joué un rôle de premier plan dans cette lutte en collaborant avec des organisations internationales et des partenaires de la société civile pour étendre l'immunisation et renforcer les systèmes de santé publique. La lutte n'est toutefois pas terminée, puisque la polio reste endémique dans des pays comme l'Afghanistan et le Pakistan.

À l'occasion de la Journée mondiale contre la polio, renouvelons notre engagement à mener cette lutte à bien pour offrir aux générations futures un monde exempt de polio.

* * *

L'ANNULATION D'UNE LIGNE DE TRAIN

Philip Lawrence (Northumberland—Clarke, PCC): Madame la Présidente, il y a quelques semaines, VIA Rail a annoncé l'annulation du service du train 641. Depuis, j'ai reçu d'innombrables

courriels, appels téléphoniques et messages. Des élèves ne peuvent plus se rendre à leurs cours, des patients ne peuvent plus se rendre à leurs rendez-vous chez le médecin, et des personnes travaillant à Toronto ont acheté une maison dans notre belle collectivité en pensant se rendre au travail en train de banlieue. Pour certains, il s'agit peut-être simplement de l'annulation d'une autre ligne de train, mais pour mes voisins et amis, c'est un véritable bouleversement.

Les libéraux sont prêts à dépenser des milliards pour un projet de train à grande vitesse qui relève encore du rêve, tout en supprimant des services indispensables à ma collectivité. Je demande au ministre d'émettre une directive à VIA Rail exigeant le rétablissement d'un service ferroviaire de banlieue pour notre collectivité. Il est insensé de parler de projets chimériques de train à grande vitesse, alors qu'on annule une ligne de train sur laquelle comptent mes concitoyens. J'exhorte le ministre et VIA Rail à écouter les habitants de nos circonscriptions et à agir dès maintenant pour rétablir ce service essentiel.

* * *

LA RECHERCHE SUR LE CANCER

L'hon. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à remercier tout particulièrement le Dr Kent Stobart, d'Action cancer Manitoba. Lui et son équipe se soucient véritablement de la prise en charge du cancer au Canada, et plus particulièrement au Manitoba. Il est absolument essentiel que notre pays investisse dans la recherche sur le cancer, afin de contribuer à sauver des vies et à améliorer considérablement la qualité de vie des personnes touchées.

On m'a notamment présenté l'exemple suivant: on prélève une cellule, on y injecte un agent qui combat directement le cancer, puis on réinjecte cette cellule au patient pour qu'elle lutte directement contre le cancer, plutôt que de recourir à la chimiothérapie. Ce qu'il faut retenir, c'est que la recherche donne des résultats.

Le Canada s'est engagé à verser 5 milliards de dollars sur trois ans. Voilà le genre d'initiative qui nous permettra de mettre en place les infrastructures nécessaires pour intensifier la recherche sur des maladies comme le cancer et sur les traitements susceptibles de les vaincre, des travaux qui revêtent une importance vitale pour les Canadiens.

* * *

[Français]

LE COÛT DE LA VIE

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Madame la Présidente, après 11 ans de taxes libérales et de dépenses inflationnistes, les Canadiens paient toujours plus cher pour se nourrir, se loger et se déplacer pendant que leur salaire ne suit plus.

Les banques alimentaires ont enregistré un record de 2,35 millions de visites en mars, dont près de 776 000 visites d'enfants. En septembre, l'inflation a atteint 3,1 %, tandis que le prix de l'essence a bondi de 27,8 % en un an.

Quand le carburant coûte plus cher, ce sont les agriculteurs, les camionneurs et les familles qui en paient le prix. Pendant ce temps, la dette fédérale continue de peser sur les générations futures, et les intérêts engloutissent des milliards de dollars qui pourraient servir les Canadiens.

Les conservateurs veulent remettre de l'argent dans les poches des familles, prolonger le congé de la taxe d'accise fédérale sur les carburants, éliminer la TPS sur l'essence et le diesel, abolir la taxe sur le carbone industriel et supprimer le coûteux Règlement sur les combustibles propres.

Les Canadiens travaillent fort, les Canadiens méritent mieux. Ils méritent un futur gouvernement conservateur.

* * *

[Traduction]

LE PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Ginette Lavack (Saint-Boniface—Saint-Vital, Lib.): Madame la Présidente, cette semaine, j'ai eu l'honneur d'accompagner Sandra DeLaronde à Rideau Hall, où elle a reçu le Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne » de 2025.

[Français]

Ce fut un moment de grande fierté. Depuis des décennies, Sandra défend les droits et la dignité des femmes et des filles autochtones, des survivantes et des familles.

[Traduction]

En exerçant son leadership au sein de Giganawenimaanaanig, en enseignant et en défendant les droits, elle a travaillé sans relâche pour que des voix trop souvent réduites au silence soient entendues et respectées, parce qu'il est important que chacun puisse être entendu, être respecté et avoir voix au chapitre dans les décisions qui façonnent sa vie.

Le courage, la compassion et la détermination de Mme DeLaronde changent les choses.

• (1105)

[Français]

Je la remercie de nous rappeler que le véritable changement commence par l'écoute, mais se réalise par l'action.

[Traduction]

Je félicite Sandra DeLaronde pour cette réalisation remarquable.

* * *

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC): Madame la Présidente, la Colombie-Britannique a tout ce qu'il faut pour que son secteur forestier soit fort et prospère pendant des décennies. Grâce au secteur forestier, 200 000 bûcherons, travailleurs des usines et transformateurs de produits forestiers canadiens nourrissent leur famille, dont des milliers dans le Sud de la Colombie-Britannique. Cependant, après une décennie de mauvaise gestion libérale, la Colombie-Britannique a perdu plus de la moitié de ses usines de pâtes et papiers. Ottawa est devenue insensible à la fermeture des usines. Pourtant, quand une usine disparaît, c'est une localité entière qui est en danger.

Mon message aux libéraux est simple: il faut se concentrer sur ce que le Canada peut contrôler, accorder la priorité au bois d'œuvre dans toutes les négociations commerciales, investir dans les bio-combustibles pour maintenir en vie les usines de pâte à papier et reconnaître que ce secteur est un élément essentiel de notre économie.

Déclarations de députés

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DES COULEURS CELTIQUES

Mike Kelloway (Sydney—Glace Bay, Lib.): Madame la Présidente, la semaine dernière, pendant neuf jours, l'île du Cap-Breton a vibré au son des violons, de la danse traditionnelle, des chants et des festivités. Cette année marque la 30^e édition du Festival international des couleurs celtiques. Il s'agit d'une célébration remarquable de la musique, de la culture et des traditions qui font du Cap-Breton un endroit si unique.

Partout sur notre île, les collectivités ont ouvert leurs portes pour accueillir des musiciens et des visiteurs d'ici et d'ailleurs. Ce qui fait du festival des couleurs celtiques un événement vraiment exceptionnel, ce sont les personnes qui le rendent possible: les bénévoles, les artistes, les organisateurs, les entreprises locales et les familles qui font découvrir au monde entier l'hospitalité de notre île. Au cours de ses 30 éditions, ce festival a contribué à préserver nos traditions tout en les faisant découvrir aux nouvelles générations.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué au festival cette année d'avoir communiqué l'esprit de l'île du Cap-Breton aux visiteurs du Canada et du monde entier. Je les félicite pour ces 30 merveilleuses années.

* * *

L'ÉQUIPE CANADIENNE DE RUGBY FÉMININ

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter l'équipe canadienne de rugby féminin pour sa victoire historique contre l'Angleterre.

La victoire de la semaine dernière représentait bien plus qu'une simple réussite sur le terrain. C'était la démonstration des progrès remarquables du rugby féminin au Canada et un aperçu de l'avenir extrêmement prometteur qui attend ce sport. Rugby Canada montre aux jeunes Canadiens ce qu'on peut accomplir grâce au travail acharné et à l'esprit d'entreprise. L'organisation inspire les filles et les garçons à s'impliquer, à rester actifs et à rêver grand.

Maintenant que la Tournée de revanche de rugby s'arrête dans la capitale nationale, cette grande rivalité se poursuit. J'encourage les Canadiens à remplir les gradins de la Place TD ce soir afin de donner à l'équipe canadienne l'avantage de jouer à domicile qu'elle mérite. Soutenons nos athlètes et encourageons-les pour qu'elles obtiennent un autre excellent résultat.

Allez, Canada!

* * *

[Français]

L'ASSERMENTATION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Madame la Présidente, pour la première fois depuis la conquête anglaise de 1760, les élus qui siègent à l'Assemblée nationale du Québec, ces descendants des colons de la Nouvelle-France, des patriotes de 1837-1838, ces anciens Canadiens français métissés avec des gens des Premières Nations et de partout dans le monde, ces élus qui représentent aujourd'hui le peuple québécois de 2026 n'ont pas prêté serment à la Couronne britannique, mais bien au peuple du Québec.

Déclarations de députés

Il s'agit d'un moment historique où, 265 ans après la bataille des plaines d'Abraham et l'humiliation du serment du test, un peuple fier peut enfin s'absoudre de cette mauvaise mascarade à laquelle tant de générations ont été forcées de se soumettre.

C'est un moment de décolonisation qui n'est qu'une première étape vers la liberté pleine et entière de notre nation. Le véritable pouvoir de déterminer notre avenir n'appartient pas à un monarque étranger ni à une autre nation. Il appartient à nous, Québécoises et Québécois.

* * *

[Traduction]

LE JOUR COMMÉMORATIF NATIONAL DES POLICIERS ET DES AGENTS DE LA PAIX

Maggie Chi (Don Valley-Nord, Lib.): Madame la Présidente, je prends la parole pour souligner le Jour commémoratif national des policiers et des agents de la paix, qui est toujours le dernier dimanche de septembre.

Plus de 900 courageux policiers et agents de la paix ont fait le sacrifice ultime pour leur collectivité. Nous rendons hommage à leur sacrifice et à leur famille en bâtissant un Canada plus sûr. C'est le cœur lourd que j'informe la Chambre que, à ce jour, en 2026, cinq policiers et trois agents de la paix sont morts dans l'exercice de leurs fonctions. J'offre mes plus sincères condoléances à leurs familles et aux membres des forces de l'ordre. Leur mort nous rappelle tristement les risques inhérents à leur fonction; pourtant, de valeureux policiers et agents de la paix sont prêts à affronter le danger au quotidien pour assurer notre sécurité.

Cet été, j'ai eu le plaisir de collaborer avec les excellents agents de la division 33 du Service de police de Toronto, dans ma circonscription, Don Valley-Nord. Je salue leur professionnalisme et leur engagement envers notre région. Nous devons toute notre gratitude aux policiers et aux agents de la paix, et je les remercie de leur détermination à protéger nos collectivités.

* * *

● (1110)

L'ÉCONOMIE

Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Madame la Présidente, les Canadiens travaillent fort. Ils font tout ce qu'il faut et, malgré tout, ils ont du mal à joindre les deux bouts. Les familles sont à bout de souffle, les aînés ont du mal à payer leur chauffage, et les parents doivent aider leurs enfants adultes à payer leur loyer.

Pendant ce temps, le gouvernement fédéral alourdit la dette nationale, ce qui fait grimper l'inflation et alourdit le poids sur les épaules des Canadiens. Le chien de garde des finances du Canada vient de revoir à la baisse les perspectives économiques du pays. Il a signalé que le gouvernement libéral n'arrive pas à atteindre ses propres objectifs financiers. On s'attend à ce que la dette nationale continue d'augmenter et que les frais d'intérêt à eux seuls s'élèvent à 83 milliards de dollars par année d'ici quelques années. On parle de 83 milliards de dollars rien qu'en intérêts. Cela signifie qu'il y aura moins d'argent pour les soins de santé, moins d'argent pour les aînés et moins d'argent pour les anciens combattants, simplement parce que le gouvernement est incapable de contrôler ses dépenses.

Dans Lethbridge, mes concitoyens et les entreprises ressentent déjà la pression. Les Canadiens méritent que leur argent soit géré de manière responsable. Ils méritent aussi un allègement réel du

coût de la vie ainsi qu'une économie qui crée de bons emplois et qui donne aux familles la chance d'améliorer leur sort. Quand le gouvernement libéral assumera-t-il la responsabilité de ses actes, annulera-t-il...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le député de Fredericton—Oromocto a la parole.

* * *

LA LAURÉATE DU PRIX NOBEL DE LA LITTÉRATURE

David Myles (Fredericton—Oromocto, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à prendre un moment pour souligner un événement très spécial qui a eu lieu il y a quelques semaines. La poète canadienne Anne Carson a remporté le prix Nobel de littérature. Il s'agit du prix littéraire le plus prestigieux au monde.

[Français]

Originaire de Toronto, Anne Carson, éminente intellectuelle et enseignante, explore dans son œuvre ces moments intermédiaires de la vie.

[Traduction]

Elle utilise ses mots pour réfléchir à l'amour et au deuil, et elle donne un sens aux banalités.

[Français]

Moi, j'adore la poésie. Les poètes distillent les aspects les plus essentiels de l'expérience humaine. Ils nous aident à façonner notre compréhension du monde et ils mettent en lumière les sentiments les plus profonds que nous partageons tous.

[Traduction]

L'œuvre d'Anne Carson nous aide à définir l'indéfinissable et donne un sens aux choses qui passent souvent inaperçues. Elle est un véritable trésor canadien.

J'invite les députés à se joindre à moi pour féliciter Anne Carson de cette incroyable réalisation.

[Français]

Je lui présente mes félicitations.

* * *

[Traduction]

MARGARET HARPER

Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC): Madame la Présidente, le 3 octobre, Margaret Harper est décédée paisiblement chez elle à l'âge de 93 ans. Elle était la mère aimante de Stephen, Grant et Robert, la grand-mère de Ben, Katie, Rachel et Elizabeth, et l'arrière-grand-mère de James. Elle était une femme extrêmement active: elle pelletait la neige et tondait sa pelouse chez elle. Elle était bien connue dans le Nord-Ouest de Calgary, où on la voyait souvent faire du vélo ou de longues promenades, y compris la veille de son décès.

J'ai rencontré Mme Harper pour la première fois quand elle s'est présentée à mon bureau de campagne pour faire du porte-à-porte. Ensemble, nous avons frappé à des centaines de portes en 2015, en 2019 et en 2021. Elle enfilait un paquet de pancartes sur son épaule et se mettait en route à une allure impressionnante. C'était une femme de caractère, de principe et de foi qui a consacré sa vie à sa famille.

J'adresse aux Harper mes plus sincères condoléances. Qu'elle repose en paix.

* * *

LES ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES AU NUNAVUT DURANT L'ÉTÉ

Lori Idlout (Nunavut, Lib.): *Uqaqtittiji*, j'ai accueilli plus de 40 parlementaires au Nunavut l'été dernier, soit un nombre record. Ces visites s'inscrivaient dans le cadre de retraites de caucus, d'annonces du gouvernement, de consultations prébudgétaires et d'études internationales. J'ai pu observer les parlementaires interagir avec les Nunavummiuts. J'ai observé un dialogue constructif s'installer entre des législateurs et des Nunavummiuts formidables. À titre de seule députée du Nunavut, je compte sur ceux qui nous rendent visite pour devenir nos alliés. J'ai constaté qu'un plus grand nombre de parlementaires comprennent maintenant pourquoi le Nunavut mérite davantage d'investissements.

Depuis notre retour, des députés m'ont fait part de l'importance de leur visite, et cela m'encourage beaucoup. Je suis touchée lorsqu'ils évoquent ce qu'ils ont appris pendant leur séjour dans ma magnifique circonscription, la plus belle du Canada. J'espère qu'un plus grand nombre de Canadiens visiteront le Nunavut pour en découvrir la beauté. Nunavut, notre force.

* * *

• (1115)

PATRICK BEATTY

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Madame la Présidente, c'est le cœur gros que je prends la parole aujourd'hui pour honorer la mémoire d'un ami cher. Patrick Beatty est décédé subitement dans un accident de la route le 23 septembre. Son épouse, Nabiha, a également été gravement blessée et est actuellement en convalescence.

Mon mari et moi avons eu le privilège de connaître Patrick Beatty et de fréquenter l'université avec lui. Nous avons partagé de nombreux moments, remplis de rires. Il savait exactement comment faire en sorte que tout le monde passe un bon moment. Il était un militant conservateur de longue date, inspiré par l'engagement de son père au service du public. Il aimait le Canada, et était un fervent défenseur du don d'organes.

Ayant déjà dû faire face à la perte inimaginable de leur premier fils, il y a près de 20 ans, j'ai le cœur brisé à l'idée que ses parents doivent aujourd'hui revivre cette douleur avec la disparition de Patrick Beatty. À Nabiha et à toute la famille Beatty, notre famille politique se joint à eux dans leur deuil. Nous prions pour que Nabiha se rétablisse complètement, et que les souvenirs que Patrick Beatty nous a laissés restent à jamais gravés dans nos mémoires.

Reposez en paix, cher ami.

* * *

L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE CANADIENNE

Terry Sheehan (Sault Ste. Marie—Algoma, Lib.): Madame la Présidente, nous savons que l'industrie sidérurgique est essentielle à l'économie canadienne et à la sécurité nationale. À Sault Ste. Marie, elle fait vivre des milliers de travailleurs, de familles et d'entreprises locales. C'est pourquoi le gouvernement a annoncé un investissement de 5 milliards de dollars dans le cadre d'un fonds d'action conjoint pour l'acier annoncé avec l'Ontario afin d'aider les aciéries

Questions orales

canadiennes à diversifier leurs gammes de produits, à accéder aux marchés étrangers et à renforcer la demande intérieure grâce à nos politiques d'achat au Canada.

Nous continuons de renforcer les mesures de protection contre les importations d'acier injustes et mettons sur pied un groupe de travail spécial chargé d'améliorer la compétitivité et de régler la question des frais d'expédition. Le gouvernement investit également 1 milliard de dollars dans le Cercle de feu, qui contribue à l'exploitation de l'un des approvisionnements en minéraux critiques les plus riches au monde, situé dans le Nord de l'Ontario.

Le gouvernement défend l'acier canadien et le Nord de l'Ontario et soutient les travailleurs afin que Sault Ste. Marie—Algoma puisse jouer un rôle clé dans l'édification d'un Canada fort. En fait, Algoma Steel a déclaré: « C'est exactement le genre de mesures décisives et coordonnées dont notre industrie a besoin en cette période de pressions commerciales sans précédent. »

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Madame la Présidente, Banques alimentaires Canada vient d'annoncer qu'il y a eu 2,3 millions de visites en un mois, un nombre record. C'est une augmentation de 117 % depuis 2019. De ce nombre, 800 000 visites sont pour des enfants, et un visiteur sur cinq a un emploi. Pensons-y. Les travailleurs canadiens n'ont pas les moyens de se nourrir et de nourrir leur famille. Pendant que les libéraux multiplient les annonces, les Canadiens accumulent les factures.

Les Canadiens ne peuvent pas payer l'épicerie avec les promesses des libéraux. Après 11 ans au pouvoir, qu'est-ce que les libéraux ont à dire aux travailleurs canadiens qui font tout ce qu'il faut et qui n'ont toujours pas les moyens de se nourrir?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, ce que j'ai à dire aux Canadiens, c'est qu'ils peuvent compter sur nous. Le gouvernement est là pour les Canadiens. De ce côté-ci, nous comprenons que le coût de la vie est la priorité pour de nombreux Canadiens: le prix de la nourriture, le prix du carburant et le prix d'une maison. Les Canadiens lancent un cri du cœur, et nous leur répondons que 12 millions d'entre eux recevront l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Nous serons toujours là pour soutenir les Canadiens.

Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Madame la Présidente, personne ne peut se permettre un autre sermon déconnecté de la réalité des libéraux où on nous explique à quel point les Canadiens sont chanceux, comme si de rien n'était.

Le nombre de visites dans les banques alimentaires de l'Alberta a grimpé de 156 % depuis 2019. Le prix des aliments a bondi de 30 %. La hausse du coût du carburant touche aussi bien les agriculteurs, les camionneurs, les magasins que les familles. Les conservateurs ont proposé d'éliminer toutes les taxes fédérales sur le diesel jusqu'à la fête du Canada. Les libéraux ont rejeté cette proposition. Le premier ministre reconnaît que la nourriture coûte trop cher, mais il a bloqué toute mesure d'allègement. C'est un grand parleur, petit faiseur. Pourquoi?

Questions orales

Quand les libéraux appuieront-ils enfin le plan des conservateurs afin que les Canadiens aient les moyens d'acheter de l'essence et de la nourriture?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, je suis sûr que les gens de l'Alberta et de tout le Canada se demandent pourquoi les conservateurs manquent à l'appel chaque fois que nous votons pour soutenir les Canadiens. Où était la députée quand nous avons voté pour l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels? Où était la députée lorsque nous avons prolongé la suspension de la taxe d'accise sur le carburant pour les gens partout au pays? À un moment où les Canadiens ont besoin d'aide, je dirais que les députés conservateurs devraient se joindre au gouvernement et soutenir les Canadiens à chaque étape.

• (1120)

LES FINANCES

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Madame la Présidente, le gouvernement libéral dépense sans retenue. Il a ajouté 700 milliards de dollars à la dette nationale au cours des 10 dernières années, et il y ajoutera encore 733 milliards de dollars dans les cinq prochaines années. Les libéraux ajoutent 82 000 \$ à la dette des ménages canadiens. Résultat: les banques alimentaires enregistrent un nombre record de 2,4 millions de visites en un seul mois, du jamais vu dans l'histoire du Canada.

Si les dépenses étaient la solution, les Canadiens se porteraient certainement mieux aujourd'hui. À quoi servent toutes ces dépenses si les Canadiens qui en paient le prix s'appauvrissent?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, j'ai énormément de respect pour la députée qui vient de poser une question, mais elle sait très bien que le Canada a la position financière la plus solide du G7. Elle sait que le Canada est le seul pays, avec l'Allemagne, à avoir une note de crédit AAA. Elle sait que le Canada a le ratio dette nette-PIB le plus bas du G7. Elle sait que le Fonds monétaire international vient de confirmer dans ses prévisions qu'un seul pays aura une croissance plus rapide que le Canada en 2027. Elle sait que notre pays a tout ce qu'il faut pour bâtir, et c'est ce que nous allons faire, avec les Canadiens.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Madame la Présidente, ils prétendent bâtir le Canada. En réalité, la directrice parlementaire du budget vient de ramener le taux de croissance du Canada à un maigre 0,9 %, soit moins de la moitié de celui des États-Unis, et les libéraux accumulent une dette historique. Quelle dépense du gouvernement croît le plus vite? Ce ne sont ni les soins de santé ni de la défense, mais bien des intérêts qui montent à 83 milliards de dollars.

Les libéraux poussent les Canadiens à dépendre de programmes gouvernementaux, puis ils s'endettent massivement pour les financer. Comment le gouvernement libéral peut-il prétendre que ses politiques économiques fonctionnent?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, les Canadiens constatent aujourd'hui que les conservateurs dénigrent toujours l'économie canadienne. Nous possédons les travailleurs les plus talentueux et des industries fortes. Nous faisons partie des rares pays à pouvoir construire une voiture, un avion et un navire. Nous disposons des minéraux critiques nécessaires pour alimenter

l'économie du XXI^e siècle. Nous avons de l'énergie en abondance pour fabriquer des choses ici, chez nous, et nous sommes le seul pays du G7 à avoir un accord de libre-échange avec tous les autres membres du G7. Nous disposons de tout ce qu'il faut pour bâtir un Canada fort, et c'est ce que nous allons faire.

[Français]

L'ÉCONOMIE

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska—des-Sources, PCC): Madame la Présidente, comment le ministre peut-il parler d'une économie forte alors qu'au Québec, les banques alimentaires répondent à plus de 3 millions de personnes chaque mois. C'est une augmentation de 37 %.

Chez nous, la Sécurité alimentaire de Victoriaville vient en aide à 2 224 adultes et à 1 284 enfants. En effet, 35 % de la clientèle sont des enfants. Du côté du Centre d'action bénévole de Windsor et région, les demandes ont augmenté de 50 % depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir.

Est-ce que les libéraux vont éliminer la taxe fédérale sur le diésel pour que la facture d'épicerie soit de nouveau abordable?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, je sais que c'est vendredi et je sais que les gens de Richmond—Arthabaska—des-Sources sont en train de regarder la période des questions orales.

Ils se demandent ce que leur député faisait lorsqu'il était temps de voter pour les aider. Moi, je les connais, ces gens-là. Ce sont des gens qui regardent et qui voient ce que leur député fait. Ils se demandent où était leur député quand nous avons parlé de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, s'il a voté pour ou s'il a voté contre. C'est ça que les gens de sa circonscription vont regarder. Pour chaque mesure que nous avons présentée, les conservateurs ont voté non.

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska—des-Sources, PCC): Madame la Présidente, en tout respect pour le ministre, je peux lui dire que je suis là pour mes concitoyens depuis près de 10 ans.

Le Restaurant populaire de Victoriaville a servi 5 625 déjeuners cette année, ce qui est une augmentation de 15 % en un an. Il a servi 21 428 dîners, ce qui est une augmentation de 10 % en un an. Le Projet Boîtes à lunch pour nos enfants, c'est 31 453 boîtes à lunch pour nos enfants, 8 167 collations, 40 bénévoles. Je veux remercier la *gang* des Clan-Destins pour leur apport important à la cause.

Le gouvernement va-t-il adopter les mesures conservatrices?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Madame la Présidente, je tiens moi aussi à saluer le travail de ces organismes dans sa circonscription, qui font nul doute un travail exceptionnel, comme on en voit partout au pays.

Ces mêmes organismes dans ma circonscription étaient les premiers à saluer l'Allocation canadienne pour enfants et à voir l'impact que ça a dans la vie des ménages de ma circonscription. Je suis sûr que c'est aussi le cas dans la circonscription de mon collègue.

D'ailleurs, parlons de sa circonscription. Ce sont 20 587 enfants qui reçoivent en moyenne 4 176 \$ grâce à l'Allocation canadienne pour enfants. Mon collègue a voté contre cette mesure. Il nous parle de réduire la taxe sur le diesel. Il a voté contre 4 176 \$ pour 20 587 enfants dans sa circonscription. Il a voté contre 34 563...

● (1125)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): L'honorable député de Berthier—Maskinongé a la parole.

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, sans les interprètes de la Chambre des communes, il n'y aurait pas de parlementarisme bilingue. Ce serait *in English only*.

Voilà pourquoi la volonté du gouvernement de réduire de 25 % les effectifs du Bureau de la traduction est un grave manque de jugement. Ils ont une expertise exceptionnelle qu'on ne retrouve ni chez des sous-traitants à bas prix ni chez ChatGPT. Les francophones méritent un service d'interprétation de la plus haute qualité. *Good enough*, ce n'est pas assez.

Est-ce que le gouvernement va respecter les francophones et annuler ce recul?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Madame la Présidente, je veux remercier mon collègue de sa question et aussi de son engagement relativement aux langues officielles. C'est un engagement que je partage et que nous partageons tous de ce côté-ci de la Chambre.

Ça me permet de remercier aussi les interprètes qui font un travail exceptionnel tous les jours pour s'assurer que nos travaux peuvent se poursuivre.

En ce qui concerne le Bureau de la traduction, nous répondons à la demande du Parlement. On a vu une diminution de la demande. Effectivement, des postes seront éliminés par attrition au cours des prochaines années. Nous nous assurerons toujours que les normes les plus élevées en matière de langues officielles seront respectées au Parlement.

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, comme le répète Gilles Duceppe, il y a deux langues à la Chambre des communes: l'anglais et l'interprétation simultanée. Il a raison de dire ça: 90 % des traductions s'effectuent de l'anglais vers le français, parce que tout le monde choisit l'anglais, même bon nombre de libéraux québécois. Sans nos interprètes de grand talent, nos privilèges de parlementaires seraient bafoués. Soyons clairs: le français n'est pas un irritant à être confié au plus bas soumissionnaire avec des critères d'accréditation affaiblis.

Est-ce que le gouvernement va maintenir l'intégralité et la qualité de nos services d'interprétation et annuler les coupes?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Madame la Présidente, je remercie encore mon collègue de sa question. Je veux le rassurer: nous allons toujours nous assurer de maintenir les plus hautes normes de qualité à l'égard de l'interprétation et de la traduction au Parlement.

En ce qui concerne les interprètes, je veux rassurer mon collègue: il n'y a aucune diminution des normes du point de vue de l'accréditation. Nous voulons même nous assurer d'avoir la pro-

Questions orales

chaine génération d'interprètes. C'est pourquoi nous investissons dans des programmes pour former de nouveaux interprètes qui viennent prêter main-forte afin que nos travaux puissent se poursuivre dans les deux langues officielles avec la plus haute qualité.

Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Madame la Présidente, c'est désolant qu'à Ottawa, le français soit toujours traité comme un irritant. Réduire de 25 % les effectifs d'interprètes à la Chambre, c'est mépriser les droits des francophones pour faire des économies de bouts de chandelle. Les mêmes libéraux, qui ont 40 milliards de dollars à investir dans un pipeline, ne viendront pas nous faire croire...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je dois interrompre l'honorable député, car il semble qu'il n'y a pas d'interprétation.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe: L'honorable député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères peut reprendre son intervention depuis le début.

Xavier Barsalou-Duval: Madame la Présidente, c'est désolant qu'à Ottawa, le français soit toujours traité comme un irritant. Réduire de 25 % l'effectif d'interprètes à la Chambre, c'est mépriser les droits des francophones pour faire des économies de bouts de chandelle. Les mêmes libéraux, qui ont 40 milliards de dollars à investir dans un pipeline, ne viendront pas nous faire croire qu'ils ne sont pas capables de payer des traducteurs. Les francophones ne sont pas des citoyens de seconde classe. C'est décevant de voir que c'est un ministre québécois qui pilote ça.

Est-ce qu'il va se réviser et défendre nos interprètes et nos droits?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Madame la Présidente, tout d'abord, il faut clarifier une chose: il y a les interprètes et il y a le Bureau de la traduction. Ce n'est pas la même fonction. Je veux juste être clair: le Bureau de la traduction, c'est pour les écrits et les interprètes, c'est pour les travaux à la Chambre ou en comités, par exemple. Je veux que cette distinction soit claire; elle me semble ne pas l'être du côté du Bloc québécois. Je voulais juste clarifier ça.

En ce qui concerne le Bureau de la traduction, il est vrai qu'on répond à la demande des ministères avec les documents qui sont fournis, et on s'assure de toujours produire un travail de haute qualité à temps. L'attrition qu'on va voir au cours des prochaines années se fera en fonction des besoins, et ça sera fait par une attrition naturelle.

* * *

L'ÉCONOMIE

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Madame la Présidente, le nouveau rapport 2026 de Banques alimentaires Canada est sanglant envers la promesse du Parti libéral. Les banques alimentaires ont connu une augmentation de 189 000 visites par rapport à l'année précédente, soit une augmentation de 8,7 %. Depuis 2019, le nombre de visites a augmenté de 117 %. Les travailleurs représentent 23 % des bénéficiaires de l'aide alimentaire au Québec. C'est un scandale!

Est-ce que la promesse libérale envers les Canadiens est brisée?

Questions orales

● (1130)

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, je sais que les gens de Lévis—Lotbinière aimeraient, lorsque vient le temps de voter, que leur député ait une voix aussi forte.

Malheureusement, quand ça a été le temps de voter pour l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, on n'entendait pas la voix du député de Lévis—Lotbinière. Il a voté contre. Moi, je connais des gens à Lévis—Lotbinière, et certains d'entre eux sont très près de mon cœur. Ils aimeraient que leur député se lève à la Chambre pour défendre leurs intérêts.

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Madame la Présidente, 600 000 Québécois ont recours à l'aide alimentaire tous les mois. Les libéraux ont voté contre une motion des conservateurs visant à éliminer les taxes sur l'essence et le diésel et à reconnaître la crise de l'abordabilité. Ils ont voté contre la motion. Pour que la faim cesse de s'empirer, il faut adopter des solutions pratiques.

Le gouvernement libéral votera-t-il en faveur de notre plan conservateur, qui vise à réduire la facture d'épicerie en éliminant toutes les taxes fédérales sur le diésel au moins jusqu'à la fête du Canada?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Madame la Présidente, mon collègue veut des solutions pratiques, mais ça fait 10 ans qu'il vote contre des solutions pratiques. Une solution pratique, c'est l'Allocation canadienne pour enfants, par exemple. C'est 21 316 enfants qui reçoivent en moyenne 3 237 \$. Ça, c'est une aide considérable et majeure pour les familles. Il a voté contre ça.

Une autre aide pratique: 19 770 personnes de sa circonscription bénéficient du Régime canadien de soins dentaires. J'ajouterais qu'une chose à laquelle on s'efforce, c'est de créer de bons jobs. Au chantier Davie, nous en avons créé 5 000 avec les brise-glaces. Ce programme, il devrait s'en réjouir.

[Traduction]

Todd Doherty (Cariboo—Prince George—Omineca, PCC): Madame la Présidente, à Prince George, l'Armée du Salut a servi plus de 6 000 personnes en un seul mois. Ce nombre représente une augmentation de 20 % en seulement trois ans. Parmi les personnes qui font la file devant les banques alimentaires, une personne sur cinq a un emploi à temps plein, et plus de 32 % des clients sont des enfants. Après 11 ans de taxes et de dépenses inflationnistes libérales, les Canadiens ont du mal à se nourrir.

Le recours aux banques alimentaires est désormais la triste réalité de 2,5 millions de Canadiens chaque mois. En quoi est-ce acceptable?

L'hon. Adam van Koeverden (secrétaire d'État (Sports), Lib.): Madame la Présidente, contrairement aux conservateurs, quand nous recevons un rapport, comme le rapport sur la faim de Banques alimentaires Canada, nous ne nous contentons pas de lire les gros titres; nous lisons les recommandations. Ce qui ne figure dans aucune des recommandations, ce sont les mesures que les conservateurs ont proposées pour lutter contre la pauvreté.

La pauvreté est un défi complexe, et nous écoutons ce que Banques alimentaires Canada propose, comme accroître le financement pour les logements coopératifs, sans but lucratif et publics très abordables. Les conservateurs, eux, s'y opposent, malgré le fait que

le chef conservateur vit dans un logement de l'État. Parallèlement, il stigmatise ce type de mesure parce que pour les conservateurs, c'est un mode de logement à la soviétique. Ils devraient avoir honte.

Todd Doherty (Cariboo—Prince George—Omineca, PCC): Madame la Présidente, à quel point ce député libéral est-il déconnecté de la réalité? C'est comme si on utilisait un feu de poubelle pour faire griller des saucisses.

À Williams Lake, le recours aux banques alimentaires a augmenté de plus de 39 % au cours des deux dernières années. Quand les libéraux vont-ils enfin se réveiller? Ce sont des familles, des personnes âgées et des travailleurs canadiens qui sont contraints de se tourner vers les banques alimentaires parce qu'ils n'arrivent plus à joindre les deux bouts.

Les libéraux sont-ils à ce point arrogants et déconnectés de la réalité qu'ils trouvent maintenant normal que des enfants, des personnes âgées et des travailleurs à temps plein dépendent des banques alimentaires? Quand assumeront-ils enfin la responsabilité de la crise du coût de la vie qu'ils ont eux-mêmes provoquée?

L'hon. Adam van Koeverden (secrétaire d'État (Sports), Lib.): Madame la Présidente, ce que souhaitent les Canadiens, c'est que tous les partis représentés à la Chambre proposent des solutions concrètes pour réduire la pauvreté au pays. Les experts en matière d'éradication de la pauvreté rejettent sans exception toutes les propositions avancées par les conservateurs. Aucune recommandation du Parti conservateur ne figure dans la liste des recommandations en matière de politiques publiques formulées dans le rapport sur la faim de Banques alimentaires Canada.

L'une des recommandations les plus importantes porte sur le logement abordable, c'est-à-dire des logements sociaux véritablement sans but lucratif. Or, cela fait sept ans que je siége ici, et le Parti conservateur a toujours voté contre les mesures visant à favoriser ce type de logement. Avant de réclamer des mesures de lutte contre la pauvreté, les conservateurs feraient bien de réfléchir à leur propre bilan.

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Monsieur le Président, le député n'a évidemment pas raté l'occasion de s'en prendre aux conservateurs au lieu de se concentrer sur une solution. Dans la région de Waterloo, 1 ménage sur 9 gratte les fonds de tiroir pour faire l'épicerie. En mars seulement, il y a eu 2,36 millions de visites dans les banques alimentaires au Canada, le tiers d'entre elles pour des enfants. Au Canada, 800 000 enfants ont le ventre creux.

Les Canadiens ne peuvent pas se permettre de se contenter d'excuses et ils ne peuvent pas se permettre de se contenter du gouvernement. Quand le gouvernement assumera-t-il la responsabilité de la hausse du coût de la vie et quand admettra-t-il enfin que nous sommes en pleine crise de l'abordabilité?

• (1135)

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.): Monsieur le Président, avec tout le respect que je dois à la députée d'en face, j'aimerais s'avoir quand les Canadiens pourront-ils s'attendre à ce que les conservateurs adhèrent aux politiques axées sur la sécurité du revenu dont il est question dans le rapport même qu'ils brandissent cette semaine. Il y a la prestation canadienne pour les personnes handicapées, l'allocation pour les travailleurs et l'allocation pour l'épicerie, sans parler du Programme national d'alimentation scolaire, qui procure plus de 9 millions de repas aux élèves de la province de ma collègue.

Voilà des solutions tangibles à bien des difficultés que vivent actuellement les Canadiens. C'est là-dessus que le gouvernement se concentre d'abord et avant tout.

* * *

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

John Barlow (Foothills, PCC): Madame la Présidente, c'est un jour sombre pour l'agriculture canadienne. Le cheptel bovin historique de la ferme expérimentale de Nappan sera envoyé à l'encan aujourd'hui.

Les libéraux sacrifient 140 ans de recherche irremplaçable et ferment l'une des plus anciennes fermes expérimentales du Canada. Plus de 70 % des compressions à Agriculture et Agroalimentaire Canada touchent la science et la recherche. Résultat: on ferme des fermes expérimentales en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse.

Le ministre va-t-il intervenir dès maintenant pour sauver ce cheptel bovin avant qu'il soit trop tard, ou va-t-il continuer de paralyser la recherche alimentaire au Canada?

Yasir Naqvi (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international et du secrétaire d'État (Développement international), Lib.): Madame la Présidente, c'est une question très importante. La science et la recherche ont toujours fait partie intégrante de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et elles continueront d'être une priorité pour le gouvernement. Nous procédons à une consolidation de nos infrastructures afin de réduire la hausse des coûts indirects et de veiller à ce qu'une plus grande partie de nos ressources disponibles soit consacrée à la recherche scientifique et à l'innovation.

Nous demeurons la plus grande organisation de recherche agricole du Canada. Avec 17 centres de recherche à l'échelle du pays, chaque province continuera d'avoir au moins un centre de recherche pour étudier les questions liées aux fermes, en tenant compte des priorités régionales et nationales.

John Barlow (Foothills, PCC): Madame la Présidente, quelles sont les ressources disponibles, quand on sait que 72 % des compressions à Agriculture et Agroalimentaire Canada touchent la science et l'innovation?

En raison de celles-ci, nous perdons des fermes expérimentales dans toutes les provinces du pays. Au lieu d'investir dans la recherche sur les aliments ici, au Canada, les libéraux ont dépensé 22 millions de dollars pour le projet Culture du haricot et empuvoirement des femmes au Congo et 8 millions de dollars pour promouvoir l'élimination du sexisme dans la riziculture au Vietnam.

Questions orales

Si les libéraux continuent de dire que la souveraineté alimentaire est une priorité, comment peuvent-ils démanteler la recherche qui garantit la salubrité et l'abordabilité des aliments au Canada?

Yasir Naqvi (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international et du secrétaire d'État (Développement international), Lib.): Madame la Présidente, j'ai le grand honneur de représenter la circonscription d'Ottawa-Centre, où se trouve la Ferme expérimentale centrale, l'un des plus grands centres de recherche agricole du pays, qui, depuis près de 100 ans, mène des travaux de recherche de calibre international pour que nous ayons de bons aliments salubres et sains, non seulement au Canada, mais aussi dans le monde entier.

Le Canada continuera de faire ce travail important et de veiller à ce que la recherche et la qualité des aliments profitent non seulement aux Canadiens, mais aussi à tout le monde, à l'étranger.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, avec le projet de loi C-39, les libéraux agissent comme si c'étaient l'environnement, les espèces menacées, les travailleurs et les Autochtones qui les empêchaient de régler la crise tarifaire. Ils prennent les gens pour des valises. Ce qu'ils font essentiellement, c'est instrumentaliser la crise tarifaire pour faire des changements permanents au service des pétrolières.

Ce qui va être permanent aussi, ce sont les conséquences environnementales. Cinquante-six des plus éminents scientifiques du Canada l'ont écrit hier dans une lettre. Avec le projet de loi C-39, les libéraux vont faire des dommages coûteux et irréversibles.

Est-ce qu'ils vont reculer?

[Traduction]

Mike Kelloway (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Madame la Présidente, il n'est pas question d'abaisser les exigences. Les normes environnementales demeurent élevées. Comme je l'ai mentionné l'autre jour, l'obligation de consulter les Premières Nations est non négociable. C'est la moindre des choses, mais nous devons aller encore plus loin et établir davantage de partenariats.

Ce projet de loi est porteur d'un changement générationnel. Il vise à bâtir un Canada fort, d'un océan à l'autre, avec la contribution des travailleurs canadiens.

* * *

[Français]

LE TRAVAIL

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, le projet de loi C-39 fera aussi des dommages aux droits des travailleurs. Les libéraux mettent carrément le droit de grève sous tutelle avec leur interprétation de l'article 107 du Code canadien du travail. Déjà, le Syndicat canadien de la fonction publique a annoncé qu'il allait contester en cour, et il va gagner parce qu'il y a un précédent. Le Tribunal administratif du travail du Québec a renversé une mesure quasi identique il y a deux semaines.

Au lieu d'aller se faire planter en cour, pourquoi les libéraux ne collaborent-ils pas avec les travailleurs?

Questions orales

• (1140)

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Madame la Présidente, il y a beaucoup de choses qui se disent relativement à ce projet de loi, mais le droit de grève est protégé. L'objectif est de baliser l'article 107 et son utilisation. Nous voulons nous assurer d'avoir un équilibre et nous voulons que les négociations se fassent en amont pour éviter autant que possible des grèves et avoir plus de prévisibilité et de certitude alors que nous voulons bâtir ce pays, bâtir de grands projets, bâtir une économie forte.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

Philip Lawrence (Northumberland—Clarke, PCC): Madame la Présidente, les marchés s'y attendent, les chiens de garde du Parlement l'anticipent et même Tiff Macklem laisse entendre que les taux d'intérêt pourraient augmenter d'un quart de point dès la semaine prochaine. Les habitants de ma circonscription verront leurs paiements hypothécaires augmenter. Les entrepreneurs devront eux aussi composer avec des coûts plus élevés. Pourtant, les libéraux continuent d'alimenter une crise de l'abordabilité qu'ils persistent à nier.

Quand le gouvernement libéral va-t-il enfin réduire ses dépenses et permettre aux Canadiens de vivre leur vie?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, je suis certain que le député a vu ce que la presse internationale et les organismes internationaux disent au sujet du Canada. Tout récemment, le Fonds monétaire international a déclaré que le Canada se classerait au deuxième rang des pays du G7 pour la croissance économique.

Nous sommes intervenus sur les trois dossiers qui comptent le plus pour les Canadiens: l'épicerie, l'essence et le logement. Nous allons continuer d'être au rendez-vous, parce qu'il n'y a jamais de mauvais moment pour se battre pour les Canadiens.

Philip Lawrence (Northumberland—Clarke, PCC): Madame la Présidente, je serai franc. Je ne me suis pas entretenu avec le Fonds monétaire international, mais j'ai discuté avec des représentants de la banque alimentaire de Newcastle, dont la fréquentation a augmenté de 3 000 % depuis 2015.

Quand les libéraux comprendront-ils enfin qu'ils doivent réduire leurs dépenses pour que les Canadiens puissent joindre les deux bouts?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, j'espère que les habitants de la circonscription du député regardent la télévision ce matin, car ils sauront que le député, comme l'ensemble des députés conservateurs, a voté contre chacune des mesures d'abordabilité que nous avons proposées pour soutenir les Canadiens. C'est une honte. Chaque fois que nous avons dit que nous allions aider les Canadiens avec le prix des aliments, le prix de l'essence et le coût de la vie en général, les conservateurs n'étaient pas au rendez-vous. Pourquoi ne se joignent-ils pas à nous pour aider les Canadiens? C'est pourtant ce à quoi s'attendent les électeurs de Northumberland—Clarke.

Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Madame la Présidente, il ne se passe pratiquement pas un jour sans que le gouvernement libéral n'annonce de nouvelles dépenses qui se chiffrent en milliards de dollars. Il publie des communiqués de presse, il achète de la publicité dans les médias, il paie ses consultants, et l'argent sort immédiatement. Pendant ce temps, les Canadiens doivent attendre des années avant d'en voir les résultats, à supposer qu'ils les voient un jour. La majeure partie des dépenses annoncées ne s'inscrit dans aucun plan budgétaire. C'est ce qu'on appelle gouverner à coups de chèques en blanc. Pas plus tard que cette semaine, la directrice parlementaire du budget a publié les perspectives économiques de l'automne, qui montrent à quel point les dépenses sont devenues démesurées, et les perspectives économiques ne cessent de s'assombrir.

Le ministre peut-il nous expliquer comment une augmentation des dépenses se traduit par une détérioration des résultats?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, je sais que c'est vendredi, mais je vais essayer d'aider mon collègue conservateur. Six millions de personnes vont recevoir l'Allocation canadienne pour enfants, 400 000 enfants profiteront du Programme national d'alimentation scolaire, 465 000 personnes recevront la Prestation canadienne pour les personnes handicapées, 12 millions de Canadiens toucheront l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, et 900 000 enfants bénéficieront du programme d'éducation préscolaire et de garde d'enfants. Je pourrais énumérer toute la liste, mais je vais plutôt la lui remettre afin qu'il puisse en informer ses concitoyens la prochaine fois qu'il aura l'occasion de s'entretenir avec eux.

Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Madame la Présidente, si on cherche le signe d'une économie forte, c'est sûrement la somme que le gouvernement peut donner aux gens parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer leurs propres factures.

Le premier ministre, un économiste, a promis deux choses aux Canadiens: il a promis d'équilibrer le budget d'ici 2029 et de maintenir le ratio dette-PIB sur une trajectoire descendante. Il échoue lamentablement dans les deux cas. Pour citer le rapport de la directrice parlementaire du budget, « les deux cibles budgétaires imposent une discipline budgétaire limitée en matière de dépenses et d'emprunts publics ». Notre dette grandissante engloutit une part beaucoup trop importante de l'argent des contribuables. En fait, si la directrice parlementaire du budget était médecin, elle dirait aux Canadiens que le gouvernement est sous respirateur artificiel.

Quand les libéraux penseront-ils à l'avenir du Canada et cesseront-ils de dépenser comme si...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le ministre des Finances a la parole.

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, cette question fera rire les Canadiens, car ils comprennent les faits.

Ils comprennent que le Canada se classera au deuxième rang des pays du G7 pour ce qui est de la rapidité de sa croissance en 2027. Ils comprennent que nous avons le ratio dette nette-PIB le plus bas du G7. Ils comprennent que nous avons l'un des ratios déficit-PIB les plus bas du G7. Ils comprennent que le Canada est le seul pays, avec l'Allemagne, à avoir une note de crédit AAA.

Les Canadiens sont fiers de leur pays. Ils savent que nous allons bâtir un Canada fort. J'espère simplement que les conservateurs se joindront à nous pour le faire.

*Questions orales***LA PETITE ENTREPRISE**

Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC): Madame la Présidente, le dernier rapport de la directrice parlementaire du budget montre que le taux de chômage atteindra bientôt 6,9 %, mais dans ma région, il s'élève déjà à 8,3 %. Cela concerne notamment les familles de Penticton, de Grand Forks et de Castlegar qui ne trouvent pas de travail et doivent choisir entre acheter de l'essence ou faire leur épicerie. Or, le rapport de la directrice parlementaire du budget montre que les dépenses des libéraux ne feront qu'augmenter, entraînant un alourdissement de la dette. Il en résultera donc une hausse des taxes et impôts.

Le ministre peut-il nous expliquer en quoi le plan budgétaire des libéraux qui va réduire le nombre d'emplois et augmenter le fardeau fiscal aidera les familles...

• (1145)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le ministre des Finances a la parole.

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, je suis sûr que les Canadiens qui nous regardent sont un peu perplexes. D'un côté, les conservateurs votent contre des mesures visant à soutenir les Canadiens et à renforcer l'économie, et de l'autre, ils se demandent ce qui se passe.

Heureusement, nous ne suivons pas beaucoup leurs conseils. Nous sommes à l'écoute des Canadiens. Nous investissons dans l'économie. Nous soutenons les Canadiens. Nous investissons dans la souveraineté du Canada. Les Canadiens sont fiers. Ils veulent un pays qui va de l'avant. C'est exactement ce que nous allons leur donner.

* * *

L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE

Dominique O'Rourke (Guelph, Lib.): Madame la Présidente, ma circonscription, Guelph, compte un secteur de la fabrication de pointe et un secteur de l'automobile, tous deux exceptionnels. Dans tout le sud de l'Ontario, des milliers de travailleurs hautement qualifiés contribuent à la construction des véhicules de l'avenir.

Le gouvernement peut-il nous faire part de son plan pour protéger et continuer à soutenir le secteur canadien de l'automobile et ses remarquables travailleurs?

L'hon. Jenna Sudds (secrétaire parlementaire du ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et du secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense), Lib.): Madame la Présidente, mon collègue de Guelph préside notre caucus de l'automobile.

Les travailleurs de l'automobile de l'Ontario ont contribué à édifier ce pays, et nous savons qu'ils seront essentiels à notre plan visant à bâtir un Canada plus fort. Cette semaine, le premier ministre du Canada et le premier ministre de l'Ontario ont annoncé un investissement supplémentaire de 2,5 milliards de dollars sur deux ans pour des projets d'immobilisations dans le secteur de l'automobile. Ces investissements nous permettront de moderniser les chaînes de production, de construire les véhicules hybrides et électriques d'aujourd'hui et de demain et, surtout, de consolider ce secteur qui existe depuis longtemps au Canada.

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Madame la Présidente, la Semaine de la PME est l'occasion de célébrer les Canadiens qui prennent des risques et qui créent des emplois, surtout en cette période de turbulences.

L'une des mesures fiscales les plus importantes pour les petites entreprises, la limite de déduction de 500 000 \$, n'a pas été modifiée depuis 17 ans même si l'inflation n'a cessé d'augmenter. Les libéraux vont-ils se ranger du côté des conservateurs et hausser le seuil à 700 000 \$ afin que les entrepreneurs puissent conserver une plus grande partie de leurs recettes pour investir et faire croître leur entreprise?

[Français]

Marie-Gabrielle Ménard (secrétaire parlementaire de la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État (Petites entreprises et Tourisme), Lib.): Madame la Présidente, c'est vrai qu'on l'utilise souvent, et c'est une fierté canadienne. Les petites entreprises sont non seulement le talent, mais aussi notre force de déploiement. Cette semaine, on célèbre la Semaine de la petite entreprise.

J'ai eu l'occasion, depuis le début de mon mandat, de discuter avec les petites entreprises. Ce qu'on entend, c'est toute la motivation et l'ambition des petites entreprises. Elles souhaitent faire de l'exportation et grandir.

Il y a beaucoup de femmes qui sont à la tête de petites entreprises, et je salue leur force. Je pense qu'on peut s'inspirer des propriétaires de petites entreprises.

[Traduction]

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Madame la Présidente, la question était très sérieuse, et j'espère que ce changement sera inclus dans le budget, parce que je n'ai pas eu de réponse à ma question.

Voici un autre enjeu: le seuil de la TPS pour les petits fournisseurs est gelé à 30 000 \$ depuis son instauration en 1991. Trente-cinq ans plus tard, l'inflation a monté en flèche, les coûts ont augmenté et la réalité des petites entreprises n'est plus la même. Les conservateurs proposent de hausser le seuil à 60 000 \$ afin d'aider les entrepreneurs en réduisant les formalités administratives.

Le gouvernement acceptera-t-il notre proposition visant à aider les petites entreprises à réduire leurs coûts et à investir davantage?

[Français]

Marie-Gabrielle Ménard (secrétaire parlementaire de la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État (Petites entreprises et Tourisme), Lib.): Madame la Présidente, nous avons déployé, au cours de la dernière année, différentes mesures visant à soutenir les petites entreprises. Grâce à la politique « Achetez canadien », il y a vraiment des entreprises qui sont en train de développer ou de multiplier leurs occasions d'affaires. Nous sommes sérieux dans notre soutien aux petites entreprises. Non, une solution ne peut pas faire croître l'ensemble d'un secteur. C'est souvent la réponse de nos collègues du Parti conservateur. Une seule solution, le fameux *one-size-fits-all*, ça ne fonctionne pas.

Questions orales

Jason Groleau (Beauce, PCC): Madame la Présidente, les droits de douane américains font mal à nos petites et moyennes entreprises. Les PME représentent 99,7 % des entreprises au Canada et soutiennent près de 8 millions d'emplois. Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, les droits de douane amènent des coûts supplémentaires de 187 000 \$ par mois par entreprise exportatrice.

Pourquoi les libéraux envoient-ils notre argent en aide à l'étranger, à coup de milliards de dollars, au lieu de soutenir nos PME et de protéger les 8 millions d'emplois canadiens?

• (1150)

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, j'imagine que mon collègue était très occupé hier, mais il a certainement vu dans la presse l'annonce que nous avons faite avec le gouvernement de l'Ontario: plus de 8 milliards de dollars pour appuyer le secteur de l'acier au Canada, pour appuyer le secteur automobile au Canada et pour développer les minéraux critiques. C'est exactement ce que le gouvernement a fait. Nous étions là pour appuyer les travailleurs avec plus de 25 milliards de dollars et aider nos industries à pivoter vers de nouveaux marchés. Nous serons toujours là pour nos travailleurs, pour nos industries et pour faire du Canada un pays fort.

Jason Groleau (Beauce, PCC): Madame la Présidente, ces mesures vont aider les grandes entreprises. Moi, ce que je dis, c'est que les libéraux abandonnent nos PME. Les effets des droits de douane sont les suivants: 32 % des entreprises canadiennes prévoient réduire leurs activités, 24 % prévoient geler les embauches et 23 % prévoient annuler leurs investissements au Canada.

Le gouvernement libéral a récolté plus de 9,7 milliards de dollars en contre-mesures tarifaires. À la place de dépenser notre argent sur l'immigration illégale, par exemple, pourquoi ne pas remettre l'argent à ceux qui nous font vivre, soit à nos PME?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, je sais que c'est vendredi, mais on mélange un peu les choses.

Mon collègue, c'est un collègue d'expérience, et il sait exactement que, avec nos agences de développement économique régional, nous sommes là pour appuyer nos PME. Nos PME sont le cœur ou le poumon de l'économie canadienne. Nous étions là pour les appuyer, pour les aider à pivoter vers de nouveaux marchés et pour appuyer les travailleuses et travailleurs canadiens. Chaque jour est une bonne journée pour se battre pour les Canadiens.

[Traduction]

LES ANCIENS COMBATTANTS

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, le droit de préemption a été établi en 1945 pour soutenir l'emploi pour les anciens combattants. Il donne aux Commissionnaires, organisme sans but lucratif et principal employeur d'anciens combattants, un accès préférentiel aux contrats fédéraux de garde de sécurité.

Lors d'une séance d'information du ministère des Anciens Combattants, on a reconnu que la suppression du droit de préemption pourrait avoir une incidence négative sur les anciens combattants âgés, car beaucoup pourraient avoir du mal à trouver un autre emploi. Dans ce contexte, la ministre des Anciens Combattants peut-

elle expliquer à ceux-ci et aux Canadiens pourquoi le gouvernement libéral a agi ainsi?

Sophie Chatel (secrétaire parlementaire de la ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, hier, nous avons répondu à la question sur ce contrat précis, mais je tiens à préciser au député ce que fait la ministre pour les anciens combattants. Aujourd'hui, les anciens combattants ont en moyenne 34 ans, et ils ont plusieurs compétences. Ils travaillent avec des drones, dans l'aérospatiale ou encore dans le domaine de la cybersécurité. Notre travail est de faciliter la réussite de leur transition de carrière, car ce qu'ils demandent avant tout, c'est une carrière valorisante et la reconnaissance de leurs compétences dans toutes sortes de domaines.

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, la secrétaire parlementaire n'a pas répondu à la question. La question visait à savoir pourquoi le ministère des Anciens Combattants et le gouvernement libéral ont mis fin au droit de premier refus des Commissionnaires. Je cherche à obtenir des chiffres, alors je vais poser une question différente.

Les Commissionnaires emploient plus de 4 200 vétérans. Le gouvernement libéral peut-il dire aux Canadiens combien de vétérans canadiens sont employés par Allied Universal, une entreprise américaine ayant des liens avec la machine américaine de déportation ICE? Je veux simplement connaître le nombre de vétérans canadiens qui travaillent pour Allied Universal.

Sophie Chatel (secrétaire parlementaire de la ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, comme on l'a mentionné à plusieurs reprises, l'Agence du revenu du Canada a attribué le contrat dans le cadre d'un processus indépendant. Le contrat a été octroyé de façon indépendante à une entreprise canadienne établie en Ontario, et, parmi les employés affectés au contrat, on compte plusieurs vétérans.

L'ÉCONOMIE

Leslyn Lewis (Haldimand—Norfolk, PCC): Madame la Présidente, la directrice parlementaire du budget a confirmé ce dont les Canadiens font l'expérience au quotidien. L'économie s'affaiblit, l'inflation augmente et les dépenses des libéraux font grimper la dette. Le déficit prévu par les libéraux dépasse désormais de 38 milliards de dollars ce qu'ils avaient promis.

Après des années de promesses non tenues, pourquoi les libéraux obligent-ils les Canadiens à payer le prix de leurs dépenses inconsidérées en les plongeant dans une crise de l'abordabilité? Pas plus tard que cette semaine, ils ont voté contre la reconnaissance de la crise de l'abordabilité. Quand les libéraux admettront-ils enfin que cette crise existe?

Questions orales

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, je sais que c'est vendredi, alors je me permets de donner matière à réflexion à mes collègues conservateurs alors qu'ils se rendent dans leur circonscription pour aider leurs concitoyens. Ils devraient probablement parler du fait que le Canada devrait afficher la deuxième croissance économique en importance parmi les pays du G7 en 2027. Ils devraient probablement discuter entre eux des raisons pour lesquelles ils votent contre des mesures qui aideront les Canadiens à faire face à la crise d'abordabilité. La majeure partie de la période des questions d'aujourd'hui portait sur l'abordabilité. Ce qui est triste pour les gens qui nous regardent à la maison, c'est que les conservateurs disent qu'ils posent des questions et qu'ils font de beaux discours, mais, quand vient le temps de voter, ils brillent par leur absence. Pourquoi ne votent-ils pas pour appuyer le gouvernement? Je suis certain que nous...

• (1155)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le député de Calgary Signal Hill a la parole.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

David McKenzie (Calgary Signal Hill, PCC): Madame la Présidente, l'industrie pétrolière et gazière de l'Alberta est un élément essentiel de l'économie nationale. Malgré tous les communiqués et toutes les annonces, le gouvernement libéral n'a toujours pas abrogé l'interdiction des pétroliers sur la côte Ouest, le projet de loi C-48. Nous savons que cette interdiction n'a rien à voir avec la protection de l'environnement, car les pétroliers ont le droit de naviguer dans les eaux supposément protégées par l'interdiction.

Le premier ministre va-t-il appuyer le projet de loi C-264, mon projet de loi d'initiative parlementaire qui vise à révoquer l'interdiction des pétroliers sur la côte Ouest, et va-t-il s'écarter du chemin afin que l'industrie pétrolière et gazière...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles a la parole.

Corey Hogan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Madame la Présidente, bien qu'elle ait été inscrite dans la loi sous le gouvernement Trudeau, l'interdiction des pétroliers existe évidemment sur une base facultative depuis les années 1980 et a persisté sous les gouvernements Mulroney, Campbell, Chrétien, Martin et Harper. Elle continue d'être une pierre d'assise de la protection de l'environnement sur la côte nord de la Colombie-Britannique. La production de pétrole et de gaz atteint des sommets. Si nous avons un pipeline sur la côte Ouest, c'est parce que nous sommes parvenus à un accord et avons signé des protocoles d'entente avec la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Dans la région du député, Calgary, qui est aussi la mienne, 62 000 nouveaux emplois ont été créés cette année.

David McKenzie (Calgary Signal Hill, PCC): Madame la Présidente, mes concitoyens veulent des mesures concrètes, et non d'autres discours creux.

Strathcona Resources, une réussite canadienne, propose d'exporter 250 000 barils de pétrole brut par jour à partir de Prince Rupert et pourrait le faire d'ici deux ans en acheminant le pétrole par train.

Le premier ministre affirme que le Canada doit diversifier et élargir ses marchés d'exportation. Voici une occasion en or.

Le premier ministre tiendra-t-il parole et éliminera-t-il l'interdiction des pétroliers sur la côte Ouest afin que des réussites canadiennes comme Strathcona Resources puissent prospérer?

Corey Hogan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Madame la Présidente, avec tout le respect que je dois à mon collègue, selon moi, la création de 62 000 emplois cette année démontre clairement que des mesures concrètes ont été prises. À cela s'ajoute une production record de pétrole et de diesel. En outre, les loyers et le prix des logements sont en baisse à Calgary. Nous y sommes parvenus en trouvant un équilibre et en travaillant ensemble. Cette approche soutient également le développement des énergies renouvelables à Calgary, l'un des grands centres de production énergétique. Je suis heureux de défendre notre bilan et d'en faire part au député et à ses concitoyens.

* * *

[Français]

LES FINANCES

Peter Schiefke (Vaudreuil, Lib.): Madame la Présidente, nous vivons à une époque où les événements mondiaux ont des incidences locales. Alors que les familles, les entreprises et les travailleurs de ma circonscription naviguent dans ce nouveau monde, ils cherchent à bâtir un avenir meilleur. Plus tôt cette semaine, le ministre des Finances a annoncé que les prochaines étapes de notre plan pour bâtir un Canada plus fort seront dévoilées le 5 novembre.

En vue du budget de 2026, le ministre peut-il nous dire comment nous bâtissons une économie plus forte et plus résiliente?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, je comprends l'émotion du député de Vaudreuil quand il parle de ce budget et de ce que fait le gouvernement. C'est un député exceptionnel pour sa région et il comprend bien que, dans le dernier budget et dans le budget que nous allons présenter le 5 novembre prochain, nous allons continuer de bâtir le Canada.

Nous allons nous donner les moyens d'être maîtres chez nous. C'est quelque chose que les Québécois et les Québécoises comprennent. Nous allons investir dans notre avenir. Nous allons investir dans la vie plus abordable. Nous allons investir dans ce qui fait rejaillir la culture canadienne partout au pays.

Je veux remercier mon collègue de son travail. Il est un atout au sein de notre caucus et nous allons continuer de travailler ensemble.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

Lianne Rood (Middlesex—London, PCC): Madame la Présidente, les Canadiens qui ont été lésés par le vaccin contre la COVID-19 ne méritent pas d'être rejetés ou laissés pour compte. Ce sont des gens qui ont suivi les conseils et les exigences du gouvernement et qui sont maintenant aux prises avec une perte de revenu, des blessures graves et permanentes et des frais médicaux continus. Au fil des ans, des milliers de personnes de nombreuses collectivités sont venues me voir pour me faire part de leur inquiétude quant à la façon dont le gouvernement les a traitées, elles et leurs proches. Elles disent que les libéraux sont de grands parleurs, petits faiseurs.

Questions orales

Les libéraux vont-ils enfin tenir la promesse qu'ils ont faite aux Canadiens ayant subi les effets indésirables d'un vaccin qu'on leur avait dit de recevoir?

Maggie Chi (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Madame la Présidente, c'est une question très importante. Nous reconnaissons que les vaccins sauvent des vies, c'est certain, mais nous reconnaissons aussi qu'il y a des gens qui souffrent en raison des vaccins. C'est pourquoi nous avons lancé le Programme de soutien aux victimes d'une vaccination. Nous avons pris ce programme en charge à l'interne pour nous assurer qu'il est bien administré. Nous continuerons de travailler avec les députés d'en face afin de veiller à ce que les gens soient soutenus en cas d'effets indésirables liés à la vaccination.

• (1200)

Dean Allison (Niagara-Ouest, PCC): Madame la Présidente, dans le cadre de l'enquête Allison, en septembre, les Canadiens victimes d'effets indésirables liés au vaccin contre la COVID-19 ont qualifié à maintes reprises de véritable fiasco le Programme de soutien aux victimes d'une vaccination. Sur les 56 millions de dollars versés à l'entrepreneur, Oxaro...

Une voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le député peut dire son propre nom, oui.

Le député peut reprendre depuis le début.

Dean Allison: Madame la Présidente, lors des témoignages entendus en septembre dernier dans le cadre de l'enquête Allison, des Canadiens victimes d'effets indésirables liés au vaccin contre la COVID-19 ont qualifié à maintes reprises de véritable fiasco le Programme de soutien aux victimes d'une vaccination. Sur les 56 millions de dollars versés à l'entrepreneur Oxaro, 36 millions ont été consacrés aux frais d'administration et seulement 20 millions, soit le tiers des fonds, ont été versés aux personnes touchées. À la suite de révélations concernant la mauvaise gestion financière, le gouvernement a repris la gestion du programme.

Que fait le gouvernement aujourd'hui pour s'assurer que les Canadiens victimes d'effets indésirables liés au vaccin reçoivent l'indemnisation à laquelle ils ont droit?

Maggie Chi (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Madame la Présidente, le gouvernement s'efforcera toujours de veiller à ce que les Canadiens puissent faire des choix éclairés en matière de santé. Nous avons pris connaissance des frustrations exprimées à l'égard de l'ancienne administration du Programme de soutien aux victimes d'une vaccination, et c'est pourquoi nous en avons repris la gestion et avons lancé le Programme d'assistance en cas d'incidents liés à la vaccination. Nous continuerons de travailler en étroite collaboration pour veiller au bon fonctionnement de ce programme.

Dean Allison (Niagara-Ouest, PCC): Madame la Présidente, à la suite du scandale du sang contaminé, le Canada a mis sur pied des programmes d'indemnisation d'une valeur de plusieurs milliards de dollars pour les personnes atteintes du VIH et de l'hépatite C. Aujourd'hui, bien que Santé Canada ait recensé quelque 12 000 manifestations indésirables graves associées aux vaccins contre la COVID-19, l'indemnisation demeure limitée. Dans le cadre de l'enquête Allison, nous avons entendu le témoignage de Canadiens aux prises avec des factures médicales exorbitantes et de lourdes pertes de revenus.

Pourquoi est-il encore si difficile pour les Canadiens touchés par des effets indésirables liés à la vaccination d'obtenir une indemnisation, et quand le gouvernement leur offrira-t-il une aide financière digne de ce nom?

Maggie Chi (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Madame la Présidente, le gouvernement a repris les rênes du Programme de soutien aux victimes d'une vaccination, qui avait été mis en place par le gouvernement précédent, mais dont la gestion avait été confiée à une tierce partie. Nous demeurons déterminés à faire en sorte qu'il réponde adéquatement aux besoins des personnes concernées. Nous sommes prêts à collaborer avec les députés de tous les partis pour veiller à son efficacité.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Madame la Présidente, cette semaine, le premier ministre est devenu le premier premier ministre canadien à effectuer une visite bilatérale en Turquie, où lui-même et le président Erdoğan ont lancé un nouveau partenariat stratégique axé notamment sur l'énergie. La Turquie s'efforce de diversifier son approvisionnement énergétique et le Canada est bien placé pour l'aider.

Le secrétaire parlementaire pourrait-il expliquer à la Chambre en quoi ce partenariat permettra de créer de nouveaux débouchés pour l'énergie canadienne et de soutenir la création d'emplois de qualité ici, chez nous?

Corey Hogan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Madame la Présidente, le Canada dispose d'une expertise inégalée dans les domaines du gaz naturel liquéfié, du génie civil, du nucléaire et des nouvelles technologies énergétiques, et nos partenaires du monde entier souhaitent tirer parti de ce savoir-faire. Cette semaine, en Turquie, le premier ministre a souligné comment le Canada peut soutenir les objectifs de diversification énergétique de ce pays et a déclaré qu'AtkinsRéalis a maintenant de bonnes chances de fournir des réacteurs CANDU de conception canadienne pour alimenter l'économie turque. Cela représente des occasions pour les fournisseurs et les travailleurs canadiens de l'ensemble du secteur nucléaire, y compris dans la circonscription du député. Nous ouvrons l'accès à de nouveaux marchés et bâtissons un Canada fort.

* * *

LA JUSTICE

Chak Au (Richmond-Centre—Marpole, PCC): Madame la Présidente, il y a deux semaines, j'ai demandé si les libéraux allaient porter en appel la décision de la Cour suprême de la Colombie-Britannique invalidant l'interdiction de la possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic. Ils se cachent derrière le Service des poursuites pénales. La date limite du 29 octobre approche, mais nous n'avons toujours pas de réponse.

Les familles de Richmond-Centre—Marpole sont inquiètes et elles souhaitent que le procureur général leur dise si, oui ou non, il fera usage de son pouvoir légal pour ordonner au Service des poursuites pénales du Canada d'interjeter appel afin de protéger leur communauté.

Jaime Battiste (secrétaire parlementaire de la ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Madame la Présidente, mettons les choses au clair. Nous avons contesté la décision Cowichan et nous la portons en appel. Le député le sait, car nous l'avons déclaré à plusieurs reprises. Nous allons travailler avec les communautés autochtones. Nous allons leur parler. Nous allons continuer à dialoguer avec les parties prenantes, et nous allons poursuivre notre recours.

* * *

LE LOGEMENT

Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): Madame la Présidente, le ministre du Logement a déjà eu l'ambition de mettre fin à l'itinérance. Le premier ministre a promis de construire des logements abordables à grande échelle, mais tout le monde sait que construire plus rapidement ne veut pas nécessairement dire que les logements seront abordables. Selon le Canadian Centre for Economic Analysis, chaque dollar investi dans le logement social rapporte près de 3 \$. Le logement social n'est pas une œuvre de charité; c'est une infrastructure productive. C'est bon pour les gens et c'est bon pour l'économie.

Le premier ministre tiendra-t-il sa promesse de construire des logements abordables à grande échelle et s'engagera-t-il à doubler le parc de logements hors marché dans le prochain budget?

• (1205)

Caroline Desrochers (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, Lib.): Madame la Présidente, la crise du logement se prépare depuis des dizaines d'années, et notre gouvernement prend des mesures décisives. Nous nous attaquons de front à cette crise. Au cours des six premiers mois de cette année, des programmes comme APH Select ont permis la construction de plus de 141 000 logements. Le Programme de prêts pour la construction d'appartements a soutenu la création de 81 000 logements locatifs, et 19 000 logements sont en cours de construction dans le cadre de Maisons Canada. Grâce au Fonds canadien de protection des loyers, nous protégeons 7 000 logements locatifs abordables.

Nous obtenons des résultats concrets pour les Canadiens. C'est pour ça qu'ils nous ont élus.

* * *

LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, nous assistons à une restructuration sournoise de la démocratie canadienne. En effet, en amoindrissant le rôle du Parlement, les projets de loi C-5, C-15, C-30, C-31 et C-39 tendent tous à créer des pouvoirs inédits pour le premier ministre et le Cabinet tout en autorisant le gouvernement à faire abstraction à sa guise d'une multitude de lois existantes.

Une telle restructuration de la démocratie devrait faire l'objet de débats en bonne et due forme, en toute transparence. Nous donnera-t-on l'occasion d'en débattre?

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): À l'issue des dernières élections fédérales, madame la Présidente, le premier ministre s'est engagé auprès des Canadiens à bâtir une économie plus solide et plus saine, ce qui suppose en grande partie d'appliquer un budget et des changements législatifs qui donnent au gou-

Affaires courantes

vernement les moyens de travailler main dans la main avec les diverses parties prenantes, aussi bien les Autochtones que les provinces et tous les autres, selon une approche fédératrice et collaborative du type « Équipe Canada ». Pour ce faire, il faut que les mesures législatives franchissent...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je dois interrompre le secrétaire parlementaire.

Pardon. Il peut continuer.

L'hon. Kevin Lamoureux: En toute collaboration, madame la Présidente, nous nous efforçons de bâtir une économie forte. Pour ce faire, il faut des mesures législatives, et pas seulement des mesures législatives d'initiative ministérielle. Des projets de loi présentés par l'opposition ont en effet franchi les étapes de la deuxième lecture, de l'étude par le comité et de la troisième lecture pour enfin être adoptés. Tout est question de collaboration. L'objectif, à la base, c'est de bâtir un Canada plus fort et plus sain.

[Français]

Yves Perron: Madame la Présidente, je souhaite faire un important rappel au Règlement. Le ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, en réponse à mon collègue le député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, a affirmé que les interprètes ne relevaient pas du Bureau de la traduction. Il semblait vouloir dire que nous ne savions pas de quoi nous parlions. Or c'est complètement faux. Les interprètes relèvent directement du Bureau de la traduction. Comme c'est le ministre, j' imagine qu'il s'est trompé. Je ne peux pas imaginer qu'il ne le sache pas, alors je lui donne l'occasion de corriger ses propos.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Cela relève du débat. On y reviendra s'il y a des raisons de le faire.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES TRAVAUX PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Madame la Présidente, en vertu de l'article 32(2) du Règlement et en conformité avec la politique sur le dépôt des traités devant le Parlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le traité intitulé « Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République française relatif à l'échange et à la protection réciproque des informations classifiées », fait à Ottawa le 10 juin 2026, ainsi que le traité intitulé « Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne sur la protection réciproque et l'échange d'informations classifiées et protégées », fait à Ottawa le 25 septembre 2026.

Affaires courantes

[Traduction]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

L'hon. Robert Oliphant (secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères, Lib.): Madame la Présidente, conformément à l'article 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, les rapports suivants: d'abord, le rapport du Groupe canadien de l'Union interparlementaire, sur sa participation au Forum parlementaire à l'occasion du Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable, qui s'est tenu à New York, dans l'État de New York, aux États-Unis d'Amérique, le 22 juillet 2025. Ensuite, le rapport du Groupe canadien de l'Union interparlementaire, sur sa participation au Forum parlementaire à l'occasion du Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable, qui s'est tenu à New York, dans l'État de New York, aux États-Unis d'Amérique, le 14 juillet 2026. Enfin, le rapport du Groupe canadien de l'Union interparlementaire sur sa participation à la 152^e Assemblée de l'Union interparlementaire et aux réunions connexes, qui se sont tenues à Istanbul, en Turquie, du 15 au 19 avril 2026.

* * *

● (1210)

PÉTITIONS**LES OISEAUX MIGRATEURS**

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je suis très honorée de présenter une pétition signée par un certain nombre de mes concitoyens qui soulignent que les aires marines protégées, en particulier les aires protégées pour les oiseaux migrateurs, sont essentielles et que, même s'il y a des habitats fauniques essentiels pour les escales migratoires, l'hivernage et diverses zones nécessaires à la survie des oiseaux migrateurs le long de la mer des Salish, ils ne sont pas liés les uns aux autres. Les oiseaux migrateurs empruntent une voie migratoire importante qui va de l'Alaska jusqu'à la Patagonie et, en tant qu'espèces en danger critique d'extinction, ils ont besoin d'une meilleure protection.

Comme le soulignent les pétitionnaires, les havres de Victoria, de Shoal-Harbour et d'Esquimalt-Lagoon constituent des refuges pour les oiseaux migrateurs, mais il y a de grandes régions non couvertes entre ces refuges. Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'examiner de toute urgence la possibilité de créer un nouveau refuge d'oiseaux migrateurs dans la mer des Salish afin de relier ces zones protégées et de protéger des millions d'oiseaux migrateurs, ainsi que d'autres espèces sauvages importantes qui fréquentent cet habitat.

LE DROIT DE SE DÉFENDRE

Michael Kram (Regina—Wascana, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion de présenter aujourd'hui une pétition au nom des habitants de Regina et du sud de la Saskatchewan, qui s'inquiètent du nombre croissant d'invasions de domicile et des risques pour les occupants de ces logements. Ils soulignent également que certains propriétaires ont fait l'objet de poursuites pénales pour s'être défendus et avoir défendu leur famille contre des criminels qui s'étaient introduits chez eux.

Les signataires de la pétition demandent au Parlement d'adopter une loi sur la protection de nos foyers afin de garantir aux Canadiens le droit de se défendre, ainsi que de défendre leur famille et leurs biens, au sein même de leur domicile. Ils affirment qu'une telle loi inciterait les voleurs, les cambrieurs et les auteurs d'inva-

sion de domicile à y réfléchir à deux fois avant de commettre leurs crimes.

LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Madame la Présidente, je prends aujourd'hui la parole au nom des habitants de la circonscription de Mission—Matsqui—Abbotsford, qui s'inquiètent de la poursuite des exportations canadiennes de chevaux vivants destinés à l'abattage. Les signataires soulignent que le Règlement sur la santé des animaux continue d'autoriser cette pratique, exposant ainsi les chevaux à des souffrances inutiles et les soumettant à de longs trajets dans des conditions qui soulèvent de graves préoccupations en matière de bien-être animal.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de modifier ce règlement afin d'interdire l'exportation de chevaux vivants destinés à l'abattage, et d'aligner ainsi la politique fédérale sur les valeurs et les attentes des Canadiens en matière de bien-être animal.

CUBA

Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, j'ai deux pétitions à présenter aujourd'hui.

Premièrement, je souhaite déposer la pétition e-7649, qui a été signée par des milliers de Canadiens d'un océan à l'autre. Ces derniers sont profondément préoccupés par la crise humanitaire qui sévit à Cuba et qui est la conséquence directe de l'embargo unilatéral des États-Unis contre Cuba, une décision que les experts juridiques dénoncent comme étant une forme de punition collective.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de réaffirmer auprès des Nations unies son opposition historique à l'embargo américain et d'appuyer la résolution annuelle visant à mettre fin à l'embargo. De plus, ils demandent au gouvernement d'approfondir et de défendre les échanges économiques et culturels entre le Canada et Cuba et d'appliquer la Loi sur les mesures extraterritoriales étrangères afin de protéger les entreprises canadiennes contre les sanctions américaines quand elles font des affaires à Cuba.

● (1215)

L'ENVIRONNEMENT

Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, pour finir, je souhaite présenter la pétition e-7522.

Les signataires évoquent le protocole d'accord conclu entre le gouvernement fédéral et la première ministre Danielle Smith, qu'ils considèrent comme la concrétisation d'une liste de souhaits du lobby pétrolier et gazier. Ils s'inquiètent du fait que ce protocole d'accord ait été signé en violation de l'obligation qui incombe au gouvernement d'obtenir le consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones, de la Loi constitutionnelle de 1982 et de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. En outre, les signataires s'inquiètent de la procédure accélérée mise en place pour un autre oléoduc nuisible à l'environnement, qui menace la santé et le bien-être des Canadiens d'un océan à l'autre, compte tenu de la multiplication des urgences climatiques et des hospitalisations liées au climat.

Les signataires demandent au gouvernement du Canada de cesser d'accélérer la mise en œuvre de projets liés aux énergies fossiles qui ont des conséquences catastrophiques pour l'environnement, de protéger la santé et le bien-être de toutes les personnes touchées par les changements climatiques et d'investir dans une transition vers l'énergie verte menée par les travailleurs, les collectivités et les Autochtones, qui profite à l'ensemble de la population canadienne.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, cet après-midi, je présente une pétition signée par certains de mes concitoyens qui porte sur Postes Canada et la décision du gouvernement libéral de supprimer des services postaux auxquels les gens tiennent depuis longtemps, d'éliminer la livraison du courrier à domicile et de réduire les normes de livraison du courrier.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de rendre les détails publics, car ils ne le sont pas pour le moment. Dans leur pétition, ils soulignent que les coupes toucheront particulièrement les aînés et les Canadiens handicapés, qui représentent 40 % de la population, ainsi que les collectivités rurales, éloignées et autochtones. Quatre millions de foyers verront aussi disparaître la livraison à domicile au cours des trois à cinq prochaines années.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement libéral de mettre fin aux coupes dans les services postaux et de lancer immédiatement un examen public et entièrement transparent du mandat de Postes Canada, examen où tous les intéressés pourront apporter une importante contribution.

L'ACCÈS LÉGAL

Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je présente trois pétitions.

Les 20 884 citoyens et résidents du Canada qui ont signé la première émettent de nombreuses réserves au sujet du projet de loi C-22, qui oblige les fournisseurs à recueillir et à conserver jusqu'à un an un large éventail de métadonnées au sujet de tous les Canadiens, y compris ceux qui ne font l'objet d'aucun soupçon ni d'aucune enquête, des données qui sont susceptibles de révéler des renseignements personnels extrêmement délicats.

Les pétitionnaires nous font remarquer que la conservation massive et aveugle de métadonnées, sans motif de soupçon préalable, ainsi que les capacités d'interception soulèvent de graves préoccupations au regard de la Charte canadienne des droits et libertés. Le projet de loi confère au ministre de la Sécurité publique des pouvoirs étendus pour lui permettre d'obliger tout fournisseur de services électroniques — un concept dont la définition est large — à mettre en place des mécanismes d'interception ou de détection susceptibles d'affaiblir le chiffrement, ce qui créerait des failles de cybersécurité.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de retirer le projet de loi C-22, Loi sur l'accès légal, qu'il exclut toute obligation de conservation massive de métadonnées sans soupçon préalable des futures mesures législatives relatives à l'accès légal et qu'il interdise formellement l'affaiblissement ou le contournement du chiffrement.

• (1220)

LA BAIE BURRARD

Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, la deuxième pétition a été signée sur papier par des habitants de Vancouver-Est. Jusqu'à maintenant, plus de 1 000 personnes ont signé la version en ligne, la pétition e-7709. Les pétitionnaires nous font

Affaires courantes

part de leurs inquiétudes pressantes concernant le dragage de la baie Burrard, près du port de Vancouver, dragage qui a commencé en septembre.

Les pétitionnaires nous font remarquer que la baie Burrard est un écosystème côtier d'une grande valeur et d'une grande vulnérabilité sur le plan écologique. Ils craignent que le dragage ne défasse les importants travaux de restauration effectués par la nation Tsleil-Waututh dans la baie, comme la restauration des habitats du saumon et l'assainissement de l'eau pour rendre de nouveau possible la pêche aux palourdes et rétablir la santé des rives.

Compte tenu de l'engagement du Canada à respecter la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et de ses responsabilités à l'égard de la protection des habitats, les pétitionnaires exhortent le gouvernement à suspendre de toute urgence les approbations, les autorisations et la délivrance de permis fédéraux visant toute activité de dragage dans la baie Burrard, qui présente des risques importants et cumulatifs sur le plan environnemental et culturel; à respecter le savoir de la nation Tsleil-Waututh et sa responsabilité concernant la gestion de la baie; à travailler de concert avec cette nation et avec les autres nations autochtones concernées afin de donner la priorité à la restauration des habitats, à la protection du milieu marin et à la santé écologique à long terme de la baie Burrard.

LE MAINTIEN DE LA PAIX

Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, la dernière pétition que j'ai le plaisir de présenter a été signée par des habitants de Vancouver-Est qui ont participé et apporté leur soutien à l'initiative du train de la paix. Ils affirment que la paix est au cœur du bien-être personnel, national et environnemental, et que c'est la seule condition permettant une coexistence sans violence pour la génération actuelle et les générations futures.

D'après les pétitionnaires, un centre national de la paix contribuerait à établir un équilibre entre les deux composantes d'une sécurité durable: une défense solide et une capacité sophistiquée d'établissement de la paix, d'instauration de la paix et de maintien de paix. Ils exposent de nombreuses raisons pour lesquelles un centre national de la paix aiderait le Canada à respecter ses engagements en matière de justice, d'égalité, de liberté et de bien-être pour tous.

Ils exhortent le Parlement à créer et à financer un centre canadien pour la paix et la justice indépendant et intégré en tant qu'élément central de l'engagement accru du Canada en matière de défense et de sécurité.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le président suppléant (Chris d'Entremont): D'accord?

Des voix: D'accord.

[Le texte des questions et des réponses est disponible sur le site Web des questions écrites.]

Affaires émanant des députés

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Traduction]

LOI SUR LES POIDS ET MESURES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 29 avril, de la motion portant que le projet de loi S-3, Loi modifiant la Loi sur les poids et mesures, la Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz, le Règlement sur les poids et mesures et le Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravie de vous voir occuper le fauteuil. Je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi S-3, Loi modifiant la Loi sur les poids et mesures, la Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz, le Règlement sur les poids et mesures et le Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz.

Cela dit, ceux qui sont ici aujourd'hui pensent peut-être que ce n'est pas le sujet le plus passionnant, mais moi je pourrais probablement en parler toute la journée. C'est un sujet qui touche tous les secteurs au Canada et qui est extrêmement important. Les lois qui régissent l'achat et la vente de marchandises mesurées ont été promulguées en 1970 et en 1980 et elles n'ont jamais été mises à jour. Elles ne sont pas adaptées à l'environnement commercial actuel où le commerce numérique occupe une grande place. De plus, ces lois manquent d'uniformité, de sorte qu'il y a des contradictions et des incohérences dans leurs dispositions opérationnelles et d'exécution.

Le projet de loi créerait un cadre souple, adaptable et davantage axé sur les résultats. Il contribuerait à réduire les obstacles pour les entreprises, à éliminer ce qui freine l'innovation, à protéger les consommateurs et à améliorer l'efficacité du gouvernement à offrir des services.

Le projet de loi aura une incidence sur beaucoup de secteurs, notamment ceux des produits forestiers, des hydrocarbures et des ressources naturelles. Je vais essayer de donner des exemples au fur et à mesure. Pensons aux effets du projet de loi sur la vie quotidienne des gens. Quand on fait le plein d'essence, la pompe mesure et affiche le nombre de litres qu'on achète. C'est une mesure contrôlée. Les compteurs sont calibrés et vérifiés. De nombreuses normes doivent être observées afin de garantir aux consommateurs qu'ils obtiennent la quantité exacte qu'ils paient.

J'ai acquis beaucoup d'expérience dans ce domaine au fil des ans. Comme beaucoup le savent, j'ai été ingénieure chimiste pendant 32 ans au sein de différentes industries. Les camions qui transportent des marchandises et offrent des services partout au pays doivent passer sur des ponts-bascules. J'ai moi-même participé à la conception et à la mise en service de tels équipements, alors je peux dire aux députés qu'ils font appel à des technologies très sophistiquées. Dans les échanges commerciaux, il est extrêmement important de connaître avec exactitude le poids chargé dans un camion ou un wagon. Voilà des exemples concrets qui illustrent l'importance de ce genre de mesures.

J'ai également été directrice de l'ingénierie dans une raffinerie de Suncor. Comme dans de nombreuses raffineries, des pipelines acheminent les matières premières dans les deux sens et servent à expédier les produits. Il y a beaucoup de compteurs dont la fonction est de mesurer les volumes acheminés, afin de déterminer combien d'argent doit changer de mains entre les vendeurs et les acheteurs. Toutes ces choses sont prévues par la loi. Mesures Canada mise sur

une armée de personnes chargées de veiller à ce que les instruments soient calibrés, inspectés et vérifiés. Si quelque chose ne fonctionne pas, il y a une enquête. Il existe tout un processus derrière ces opérations.

Comme les députés peuvent le comprendre, les normes en matière d'électricité dont nous parlons aujourd'hui et la nouvelle stratégie du gouvernement en matière d'électricité entraîneront d'énormes changements dans la quantité d'électricité que nous allons produire. Les députés ont entendu parler du projet Churchill. Pensons au nombre d'appareils qui devront être calibrés et vérifiés, et ainsi de suite. C'est une entreprise énorme. Nous réaliserons tous ces projets d'intérêt national, et chacun d'entre eux comportera des éléments qui relèveront de cette loi, qui n'a pas vraiment été mise à jour depuis les années 1980. La technologie a évolué.

Parallèlement, au fur et à mesure de la diversification des échanges commerciaux, on voudra faire des affaires avec de plus en plus de pays. Or, chaque pays a mis au point des techniques d'échantillonnage propres ainsi que des méthodes et des lois particulières à l'égard des mesures. Les autres pays ne procèdent pas forcément de la même façon que nous. Actuellement, il n'y a aucune latitude dans l'application des règles canadiennes.

Il y a quelque chose dans le projet de loi qui m'apparaît particulièrement important: la possibilité pour le ministre, le cas échéant, d'accorder une permission ou une exemption temporaires, ou encore d'autoriser le recours à un autre système, ce qui fera toute la différence au fil des progrès technologiques, et c'est sans parler des gains de productivités et des différences par rapport aux façons de faire des autres pays.

● (1225)

Pour entrer dans le cœur du sujet, je pense que les députés doivent avoir une idée de ce que fait Mesures Canada. Chaque année, cet organisme approuve environ 300 nouveaux systèmes de mesure et prototypes d'instrument. Il certifie quelque 1 529 étalons de masse, de volume, de température ainsi que de mesure de l'électricité et du gaz. Il procède à l'essai d'instruments de mesure afin de les homologuer. Il accrédite les fournisseurs de services en plus d'auditer et d'encadrer les 230 fournisseurs de service autorisés et 700 techniciens reconnus qui inspectent et certifient à peu près 95 % des instruments de mesure employés dans le domaine commercial. Il procède également à l'inspection d'environ 10 000 instruments de mesure. Il effectue en outre des audits et des enquêtes à la suite de défaillances, et lorsque la loi n'est pas respectée, il applique les règles tout en imposant des conséquences. Cet organisme s'occupe de beaucoup de choses.

Affaires émanant des députés

Il y a beaucoup d'innovations qui sont actuellement freinées. Je vais donner un exemple de ma circonscription: la ferme laitière Forbesvue Farms, qui est très réputée. Son propriétaire possède aussi Blue Water Milk Transport, qui achemine 19 % du lait consommé en Ontario. On parle d'une entreprise d'envergure, qui, selon les exigences actuelles, est seulement autorisée à utiliser un boyau de deux pouces et une méthode très manuelle d'échantillonnage qui prend beaucoup de temps. Il y a en ce moment une méthode mise à l'essai qui utilise un boyau de trois pouces et des compteurs pour prélever des échantillons de lait, et l'entreprise aimerait l'appliquer. Cette méthode permettrait d'économiser énormément de temps et d'argent. Comme nous le savons tous, nous voulons réduire les coûts de tout. Ce serait donc une excellente chose à faire, mais c'est impossible aujourd'hui à cause de la rigidité des règlements et de la loi. Les modifications prévues dans le projet de loi S-3 permettraient au ministre d'en permettre l'essai, puis de la mettre en place à temps plein si elle fonctionne ou de retirer la permission si elle ne fonctionne pas ou s'il y a un certain degré de préoccupation. Ce n'est là qu'un exemple parmi tant d'autres de la nécessité de cette mesure.

En ce qui concerne le besoin de souplesse, j'ai très souvent constaté des différences dans le niveau de spécification lorsque nous essayions d'exporter des produits vers d'autres pays ou d'en importer. Il n'y a pas vraiment moyen de résoudre ce problème, car les autres pays ont leurs lois, et nous avons les nôtres. Il faut beaucoup de temps pour modifier la loi. Il suffit de penser au temps qu'il faut pour qu'un projet de loi soit adopté à la Chambre. Il doit franchir les étapes de la première et de la deuxième lecture, l'étape de l'étude en comité, et ainsi de suite, puis être renvoyé à l'autre endroit pour y être étudié et, enfin, recevoir la sanction royale. Cela peut prendre de 18 à 24 mois. Ce n'est pas un processus souple.

Compte tenu de l'évolution rapide de la technologie, surtout avec l'émergence de l'intelligence artificielle ainsi que les changements et les progrès dans la technologie numérique, tous ces facteurs vont nous obliger à faire preuve d'une certaine souplesse, mais aussi d'une certaine agilité. Nous devons agir plus rapidement. Nous parlons de prendre des mesures à une vitesse sans précédent, mais dans certains cas, les lois et les règlements nous en empêchent.

Le plan en matière d'électricité concernera de nombreux endroits où nous allons développer de nouvelles sources d'alimentation électrique de toutes sortes. Ces règlements ont été mis en place avant l'avènement de l'énergie verte. Nous devons tenir compte de toutes les technologies qui ont été mises au point et qui ont recours à des équipements qui ne sont pas du tout couverts par la loi actuelle. Nous devons absolument mettre à jour la loi afin de l'harmoniser à nos projets d'électrification du réseau et de diversification des sources d'énergie verte, puisque nous sommes des chefs de file mondiaux dans ce secteur.

Parallèlement, il faut penser à toute la croissance dans le secteur du pétrole, du gaz et du gaz naturel liquéfié. Cette croissance fera augmenter le nombre de compteurs et de choses à calibrer ou à inspecter, mais nos ressources sont limitées. Compte tenu de tout ce qui relève déjà de Mesures Canada, nous devons réfléchir aux conséquences d'accroître considérablement cette charge. Comment allons-nous y parvenir avec le nombre actuel de personnes?

• (1230)

La réponse la plus simple est qu'il existe d'autres organismes et entreprises au pays qui mènent également ce type d'activités. Or, à l'heure actuelle, la loi n'autorise pas le gouvernement à faire appel à

eux. Cette précision est importante. Si nous voulons soutenir cette croissance supplémentaire, nous devons pouvoir agréer d'autres prestataires capables d'effectuer des étalonnages, des audits, des inspections, et cetera.

Il faut également garder à l'esprit qu'à l'heure actuelle, tout est soumis à une inspection, dans 100 % des cas. C'est parfois justifié. Par exemple, dans les entreprises où j'ai travaillé, certains types de soudures nécessitent, dans 100 % des cas, un contrôle par rayons X, car une défaillance aurait des conséquences catastrophiques. Comme on peut l'imaginer, la moindre fuite pourrait provoquer une explosion. Ce genre de choses exige un contrôle dans 100 % des cas, mais d'autres ne le nécessitent pas. Le gouvernement a donc la possibilité, dans ce cadre, d'adopter une approche fondée sur les risques et d'imposer un contrôle systématique là où cela est nécessaire, tout en réduisant le taux d'inspection dans d'autres domaines afin de libérer des ressources pour tenter de résoudre le problème de capacité qui se pose actuellement.

En même temps, nous devons protéger les consommateurs. L'un des enjeux d'une mise en œuvre plus rapide des changements consiste à s'assurer que des mesures de protection sont en place afin d'éviter toute conséquence imprévue et préjudiciable. Le projet de loi S-3 prévoit des mesures relatives à la protection des consommateurs. Certaines de ces mesures visent à s'aligner sur le Code criminel actuel en ce qui concerne les inspecteurs. Il arrive parfois que des personnes qui ne respectent pas la loi tentent de les empêcher d'accéder à leur propriété ou d'inspecter leur appareil si nécessaire. C'est pourquoi le projet de loi S-3 prévoit des mesures permettant aux inspecteurs de pénétrer dans des propriétés, mais uniquement sur présentation d'un mandat judiciaire. Ce projet de loi comporte donc de solides garanties. Si l'on soupçonne un manquement à la conformité, le projet de loi confère des pouvoirs aux inspecteurs, mais tous ces pouvoirs sont conformes aux exigences légales.

Le projet de loi inclut d'autres modifications que je trouve assez intéressantes. Selon les lois et les règlements existants, les inspections doivent être effectuées en personne, et nous n'avons pas d'autre choix. Aucun recours aux moyens de télécommunication n'est autorisé. Combien d'entre nous utilisent FaceTime pour communiquer avec des personnes situées à l'autre bout du pays? Combien d'entre nous tentent d'inspecter quelque chose pendant qu'une personne au téléphone nous demande de lui envoyer une photo ou de lui montrer à quoi cela ressemble? Le projet de loi autoriserait l'accès par moyens de télécommunication, ce qui, à mon avis, permettrait de gagner en efficacité et de réduire les déplacements.

Un autre élément me paraît très intéressant. J'ai réellement lu le projet de loi. Certaines personnes trouveront peut-être que le sujet des poids et mesures n'a rien d'excitant. Les gens qui ont des problèmes d'insomnie pourraient essayer, par exemple, de prendre le projet de loi S-3 et de le lire très attentivement. L'un des points positifs du projet de loi, c'est qu'il cherche à éviter que nous nous retrouvions dans une situation où la loi et les règlements n'ont pas été mis à jour depuis très longtemps, comme c'est le cas actuellement puisque la dernière mise à jour remonte à 1980, il y a 46 ans. Une disposition du projet de loi prévoit que, tous les 10 ans, le ministre devra examiner la loi et son application et déposer un rapport ici, au Parlement, pour que nous puissions déterminer s'il faut réexaminer la loi et la remettre à jour plus rapidement. C'est une excellente mesure.

Affaires émanant des députés

Il s'agit, au final, des pouvoirs des inspecteurs, de l'ampleur des inspections que nous effectuons, de l'utilisation des nouvelles technologies dans la façon dont Mesures Canada mène ses activités et de la souplesse qui permettrait à un plus grand nombre d'innovations de voir le jour. Cela nous permettrait de tenir compte plus rapidement des différences commerciales. Tous ces éléments du projet de loi sont importants.

Nous devons également voir comment harmoniser toutes ces règles. Les députés ne seront pas surpris d'apprendre qu'il existe une multitude de lois et de règlements gouvernementaux. Il s'agit d'un projet de loi du Sénat, et, dans ce cas-ci, un sénateur a pris le temps d'examiner attentivement ces questions, de relever des problèmes qui traînaient depuis des années et de les réunir dans un même projet de loi. Je souhaite remercier le sénateur d'avoir présenté ce projet de loi. Bien que ce sujet ne suscite pas nécessairement beaucoup d'intérêt à première vue, les retombées positives qu'il pourrait avoir dans tous les secteurs du pays sont considérables.

• (1235)

Certains changements prévus par le projet de loi méritent qu'on s'y attarde.

Le projet de loi permettrait d'accorder une permission temporaire à une organisation pour mettre en marché sans délai des technologies émergentes en attendant leur approbation. C'est une autre façon d'accélérer les choses. Le projet de loi prévoit également des pouvoirs relatifs à l'échantillonnage aux fins d'examen des compteurs, ce qui rendrait la surveillance plus efficace.

Par ailleurs, il crée des exemptions à certaines exigences réglementaires pour les petites entreprises et les entreprises saisonnières qui vendent de l'électricité ou du gaz naturel. Comme on peut l'imaginer, les obligations liées à la tenue de registres, à l'étalonnage, aux inspections, aux vérifications et à d'autres exigences administratives représentent un lourd fardeau pour une très petite entreprise. Le projet de loi prévoit la possibilité d'accorder des exemptions dans certains cas. Après tout, il n'est pas nécessaire de procéder constamment à des inspections et à des vérifications, surtout lorsque les personnes visées respectent les règles. À mon avis, il s'agit d'une mesure judicieuse.

Un des amendements proposés vise l'établissement de plans d'action préventifs pour réduire les risques de non-conformité. Lorsqu'une entreprise constate que de nouvelles technologies sont utilisées, que des règles encadrent leur utilisation, mais que les cas de non-conformité se multiplient de façon récurrente, ce projet de loi lui permettrait d'adopter un plan d'action préventif afin de corriger la situation.

Parmi les secteurs visés par ce projet de loi, on retrouve notamment: l'électricité et le gaz naturel, dont nous avons déjà parlé; le commerce de détail; les denrées alimentaires; les systèmes de vente au détail; le commerce de gros des produits pétroliers; la pêche; la foresterie; les grains et les grandes cultures; l'exploitation minière; et la construction. Imaginons l'ampleur des répercussions de ce projet de loi lorsqu'il s'appliquera à toutes les entreprises concernées et qu'il leur permettra d'adopter de nouvelles technologies, d'accroître leur productivité et de devenir plus concurrentielles. C'est ce que veulent les Canadiens. C'est certainement ce que nous voulons.

Certaines des technologies décrites dans le projet de loi actuel sont désormais désuètes; nous avons donc l'occasion de faire un peu de ménage et d'éliminer de la législation les technologies qui

n'existent plus ou qui ne sont plus utilisées. Je pense que ce serait important pour tout le monde.

En résumé, le projet de loi S-3 vise à harmoniser toutes ces différentes lois avec l'ensemble des activités de Mesures Canada, afin de donner au ministre le pouvoir d'accorder des exemptions temporaires et d'adopter de nouvelles technologies novatrices. De plus, ces exemptions pourraient devenir permanentes si les technologies s'avèrent efficaces.

Par ailleurs, le projet de loi prévoit des mesures de protection pour les consommateurs. Il comporte des garanties pour faire en sorte que les inspections effectuées soient proportionnelles au risque lié à l'absence d'inspection, et il offre une certaine souplesse.

De plus, nous veillerons à faire le point sur la situation tous les 10 ans au moyen d'un rapport parlementaire. Cette mesure s'avérera essentielle pour déterminer à quel moment il faudra procéder à une nouvelle mise à jour, afin de ne pas nous retrouver à nouveau dans une situation où plus de 40 années se seraient écoulées sans que la réglementation ait été mise à jour.

Sur ce, je me ferai un plaisir de répondre aux questions.

Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, j'ai bien aimé le discours de la députée. Comme on l'a souligné, elle a une formation en génie chimique. J'ai toujours aimé cette caractéristique chez elle, tout comme sa capacité à rassembler des faits, des chiffres et tout le reste.

Dans son discours, elle a évoqué l'augmentation de la production pétrolière, gazière et minière qui va avoir lieu au pays, ainsi que tous les capteurs qui devront faire partie intégrante de ce processus. Tous ces capteurs, et elle le sait bien, comprennent des coûts associés à la tarification du carbone, tout comme l'augmentation de la production de pétrole et de gaz, en particulier, afin de garantir une base à un système énergétique fiable au pays.

Depuis qu'elle a changé de camp — et je vais poser cette question très clairement à la députée —, a-t-elle réussi à convaincre ses nouveaux collègues de l'autre côté que toute cette histoire de virage vert n'est qu'un mythe et que nous devons bâtir au Canada une économie durable qui repose sur le pétrole et le gaz?

• (1240)

Marilyn Gladu: Monsieur le Président, je suis très fière que ce soit notre gouvernement qui ait finalement aboli la taxe sur le carbone, une chose que je réclame depuis 10 ans. J'en suis vraiment contente. Je suis aussi très heureuse que le gouvernement s'intéresse à mon point de vue, puisqu'on m'a invitée à contribuer au débat. Bien sûr, je parle d'efficacité. En tant qu'ingénieure, c'est toujours ma priorité, et je parle de moyens de réduire les prix.

Le gouvernement était disposé à suspendre la taxe sur les carburants pour alléger le fardeau financier des Canadiens, ce qui, à mon avis, montre qu'il écoute. Nous continuons d'apprendre et ajustons notre approche en conséquence. À mesure que nous développons notre réseau électrique et que nous prenons la mesure de tout ce que nous sommes en train de construire, ainsi que des besoins à combler, nous aurons des décisions à prendre. C'est pourquoi il est très utile que le projet de loi S-3 permette de moduler les inspections selon le risque plutôt que d'exiger des inspections complètes dans tous les cas.

[Français]

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, ça me fait grand plaisir de vous voir dans le fauteuil.

J'apprécie le discours de ma collègue. Par contre, je ne suis pas très rassuré, parce que, dans cette législature, chacun des projets de loi annule des lois ou donne davantage de pouvoir à des ministres. Ce projet de loi est très complexe — on va avoir besoin d'une étude approfondie en comité — et on voit qu'on veut encore donner plus de pouvoirs au ministre. Donc, nous avons une petite crainte là-dessus.

Nous avons aussi une crainte sur les prérogatives du Québec en ce qui a trait, entre autres, à l'exploitation des ressources naturelles, à notre Hydro-Québec, notre fierté nationale. Je pense qu'il va falloir entendre ses représentants en comité. J'aimerais que ma collègue s'engage à défendre ces prérogatives et la protection de l'environnement. Elle nous a dit qu'elle venait du secteur pétrolier. Je respecte ça, mais, en même temps, il y a peut-être une vision qui est différente.

J'aimerais qu'elle me rassure sur cette question.

Marilyn Gladu: Monsieur le Président, je pense que les pouvoirs pour les ministres, ce n'est pas quelque chose de dangereux, parce que les idées pour relativement aux changements, la flexibilité, les exemptions, par exemple, ce sont des idées qui proviennent des secteurs. Ça ne vient pas du ministre lui-même. Il tient des consultations avec les secteurs. On peut avoir de la flexibilité, on peut mettre en place les exceptions plus vite, et je pense que, ça, c'est un bon choix.

[Traduction]

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Monsieur le Président, je suis ingénieur civil, et non ingénieur chimiste, mais au cours des 20 dernières années, il y a eu une révolution du côté des bascules pour véhicules routiers. Les camions et les chargeurs ont maintenant une balance embarquée, par opposition aux ponts bascules qui étaient utilisés auparavant. Ce changement a permis d'accomplir deux choses. Premièrement, la productivité a augmenté parce qu'on a été en mesure de maximiser la quantité de gravier que l'on charge dans un camion; et deuxièmement, les routes ont été préservées des camions surchargés.

J'aimerais que notre collègue nous explique comment le projet de loi améliorerait la productivité et protégerait les infrastructures.

Marilyn Gladu: Monsieur le Président, comme il l'a dit, mon collègue est également ingénieur. En fait, il y a tellement d'ingénieurs au sein du caucus libéral que nous pourrions avoir un caucus d'ingénieurs. Comme nous l'avons dit, l'optimisation a déjà eu lieu chez nous, alors nous préférons nous en occuper chez les autres.

En ce qui concerne les changements, il a parlé de la protection des routes. Au fur et à mesure que des changements se produisent, il y a parfois des répercussions imprévues. C'est ce qui rend formidable le pouvoir du ministre d'accorder une exemption temporaire pour mettre en œuvre un changement et, en cas de problème, de retirer cette exemption. Je pense que cela nous permet d'améliorer les choses et de devenir plus concurrentiels en temps opportun et, en même temps, de faire marche arrière si quelque chose semble problématique.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je suis très heureuse de pouvoir participer à distance et de

Affaires émanant des députés

poser une question à ma vieille amie de Sarnia—Lambton—Bkejwanong.

Bien entendu, le projet de loi S-3 nous vient du Sénat. Il a déjà été adopté là-bas et il a été déposé en première lecture il y a sept mois. Comme elle, j'ai lu le projet de loi. Je lis tous les projets de loi. Je pense que chaque député a le devoir de lire chaque projet de loi avant de voter.

Quoi qu'il en soit, ma question sur le projet de loi S-3 porte sur les poids et mesures. Le contenu du projet de loi ne me pose aucun problème, mais je me demande si ce n'est pas une occasion manquée.

Alors que nous discutons de sécurité alimentaire et du prix des aliments, nous savons que nous subissons de la rédflation. Ce n'est pas quelque chose de tout à fait nouveau. Les députés se souviennent peut-être des vieilles blagues sur le magasin général, où le commerçant mettait discrètement son pouce sur la balance lorsqu'il pesait le bœuf haché ou le fromage.

Je me demandais, puisque le projet de loi porte très précisément sur quelques mesures législatives, comme la députée l'a mentionné, si le gouvernement a envisagé d'élargir la portée du projet de loi que nous avons reçu du Sénat pour y inclure des exigences d'inspection et de vérification de ce que fait l'oligarchie des chaînes d'épicerie pour ensuite nous dire quelle quantité d'aliments nous achetons et à quel prix.

• (1245)

Marilyn Gladu: Monsieur le Président, la députée soulève un excellent point. Dans les faits, toutes les épiceries utilisent des balances. Par exemple, quand on commande 100 grammes de charcuterie, la quantité est déterminée à l'aide d'une balance. Ces balances sont étalonnées. C'est comme lorsqu'on se pèse et qu'on croit qu'on a perdu 10 livres, pour ensuite découvrir que la balance n'était pas bien étalonnée. Lorsqu'on apporte les rajustements nécessaires, rien n'a changé en réalité.

Plusieurs mesures sont en place pour régir le secteur de l'épicerie, puisqu'il s'agit de l'un des secteurs visés par la réglementation et les lois.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Monsieur le Président, nous avons un mille terrestre, un mille géographique, un mille terrestre américain, un mille de l'amirauté britannique, un mille nautique, un mille standard et un mille tactique. La liste est longue. En tant qu'ancien navigateur, je comprends l'importance de l'efficacité, de la normalisation et de la mise à jour des mesures. Je remercie la députée d'en face de son discours passionné. J'ai bien pesé ses observations — on me pardonnera le jeu de mots — et j'en ai pris toute la mesure.

Cependant, ma question est la suivante: après avoir vu tant de scandales, d'argent gaspillé et de manque d'efficacité associés à d'autres projets de loi des libéraux, quelles protections sont prévues dans celui-ci pour que les Canadiens n'assistent pas à une hausse des prix ou des coûts et pour empêcher que de l'argent soit gaspillé?

Marilyn Gladu: Monsieur le Président, tout d'abord, ce projet de loi a été rédigé au Sénat. Ça devrait nous donner une certaine confiance, parce que les sénateurs ont examiné méticuleusement ce qui est en attente depuis des années et qui devait être inclus dans le projet de loi.

Affaires émanant des députés

En ce qui concerne les mesures de protection afin que les prix n'augmentent pas pour les consommateurs, je pense que, malgré les coûts qu'elles connaissent aujourd'hui, toutes les industries déjà soumises à des exigences en matière de mesures ont déjà intégré ces coûts. Les nouvelles entreprises intégreront le même genre de coûts. Ce ne serait pas une raison d'augmenter les prix pour les consommateurs.

Leslyn Lewis (Haldimand—Norfolk, PCC): Monsieur le Président, en région rurale, par exemple dans le coin d'Haldimand—Norfolk où j'habite, les dépenses d'exploitation des PME grimpent déjà. Les nouvelles exigences que prévoit le projet de loi S-3 risquent d'alourdir encore plus le fardeau administratif et le budget de celles-ci. Que prépare le gouvernement pour éviter cette éventualité?

Marilyn Gladu: Monsieur le Président, cette mise à jour des règlements et des lois prévoit des exemptions pour les petites entreprises, les entreprises saisonnières et les personnes pour qui les changements représenteraient un fardeau excessif, tout en préservant les exigences qui s'appliquent aux grands fournisseurs d'électricité, de gaz et ainsi de suite. Je pense que le projet de loi atteint un juste équilibre et j'espère que les députés d'en face vont l'appuyer.

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, j'entends dans l'ensemble donner mon appui au projet de loi S-3, qui modernise la législation canadienne sur les mesures en modifiant la Loi sur les poids et mesures et la Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz de même que le Règlement sur les poids et mesures et le Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz.

Lorsque le Parlement est saisi de ce genre de projet de loi, c'est plutôt bien accueilli, car il s'agit de contribuer à moderniser l'économie d'ici. Je constate cependant que, selon ce que j'ai compris du débat jusqu'à présent, c'est en fait le représentant du gouvernement au Sénat qui a déposé le projet de loi. Le gouvernement libéral a d'ailleurs l'habitude de recourir à des projets de loi comme celui-ci, des projets de loi de nature éminemment techniques — je pense par exemple à ceux de la dernière législature qui visaient à alléger la paperasserie —, pour procéder à des refontes qui relèvent en fait du gouvernement. Loin de moi l'idée de dénoncer cette approche, mais il n'en reste pas moins que le gouvernement libéral a l'habitude de procéder ainsi.

Pourquoi ce projet de loi, qui peut sembler à première vue très restreint et hautement technique, est-il important? Si je devais expliquer ce projet de loi à mes concitoyens, je leur parlerais de la petite plaque métallique qui se trouve sur les pompes à essence de chaque station-service au Canada et qui leur permet de savoir que, lorsqu'ils font le plein de leur camion à Mission et qu'ils s'attendent à payer pour 50 litres d'essence, ils en reçoivent effectivement 50 litres. Lorsqu'une famille d'Abbotsford reçoit sa facture mensuelle d'électricité ou de gaz naturel, elle s'attend à ce que le compteur mesure avec précision sa consommation réelle. Lorsqu'une personne achète un kilogramme de pommes ou, comme l'a mentionné plus tôt la députée, de la charcuterie à l'épicerie, elle s'attend à ce que la balance indique un poids exact.

• (1250)

[Français]

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je suis désolée d'interrompre le député, mais je crois que l'honorable député de Repentigny invoque le Règlement.

Ce n'est pas le cas. Il est parfois très confondant de voir les députés se lever avec leur oreillette à la main. J'ai toujours l'impression qu'il y a un problème lié à l'interprétation.

L'honorable député Mission—Matsqui—Abbotsford peut poursuivre son discours.

[Traduction]

Brad Vis: Madame la Présidente, ces transactions semblent banales, mais elles reposent sur la confiance du public: quand on fait des affaires, qu'on achète du carburant ou qu'on transporte des marchandises, ou quand du pétrole est expédié dans ma circonscription, par exemple, on doit avoir confiance que les systèmes qui sous-tendent notre économie sont exacts, justes et fiables.

Le projet de loi S-3 ne vise donc pas simplement à protéger ces normes. Il s'agit également de les moderniser et de voir comment le gouvernement les applique. Je pense que la question de l'application de la loi mérite vraiment qu'on s'y attarde pendant le débat à venir. D'après ma lecture préliminaire du projet de loi, les parties les plus importantes se trouvent aux articles 17 et 19, qui reconnaissent une réalité que de nombreux Canadiens soulignent depuis des années: dans une économie du XXI^e siècle, les institutions gouvernementales ne peuvent pas continuer à fonctionner avec des outils du XX^e siècle.

L'article 17 montre peut-être l'exemple le plus clair de cet effort de modernisation. Aujourd'hui, les entreprises se servent de plus en plus de plateformes numériques. Les dossiers sont stockés électroniquement, les transactions passent par des systèmes de télécommunication complexes, et les données sont générées et transférées en temps réel. Par contraste, bon nombre des cadres réglementaires liés aux lois actuelles ont été conçus à une époque où les inspecteurs se fiaient à des dossiers papier et à des examens faits sur place. L'article 17 moderniserait notre façon de faire des affaires et de réglementer la circulation des marchandises au Canada, et il reconnaîtrait que le monde a changé.

Cette disposition permettrait aux inspecteurs d'accéder aux dossiers électroniques, d'examiner l'information contenue dans les systèmes informatiques, de reproduire des documents numériques et d'utiliser les technologies de télécommunication dans l'exercice de leurs fonctions. Concrètement, les autorités réglementaires pourraient ainsi suivre la trace de l'information là où elle se trouve réellement dans l'économie actuelle, plutôt que de se fier exclusivement à des dossiers papier et à des inspections physiques, ce qui est, franchement, bien trop courant dans notre pays. Les inspecteurs auraient le pouvoir d'accéder à l'information et de l'examiner dans un environnement numérique où le commerce moderne s'exerce de plus en plus.

Affaires émanant des députés

On pourrait penser qu'il s'agit d'un simple changement technique, mais cette modification reflète un principe important: une surveillance efficace nécessite des outils modernes. Je crois que les Canadiens comprennent ce principe de manière encore plus instinctive que ne le fait aujourd'hui le gouvernement. En fait, l'une des critiques les plus récurrentes que j'entends, au poste frontalier de ma circonscription, en tant qu'habitant et représentant d'une région située à la frontière avec les États-Unis, est que nos institutions ne se modernisent pas assez rapidement. Aucun organisme n'illustre mieux cette préoccupation que l'Agence des services frontaliers du Canada. Les Canadiens entendent régulièrement des préoccupations concernant les longs délais de traitement, l'augmentation des volumes d'échanges commerciaux, l'évolution des réseaux criminels et la sophistication croissante des menaces transfrontalières.

Dans ma région, nous entendons souvent des préoccupations concernant le travail de l'Agence canadienne d'inspection des aliments à nos points d'entrée. On s'inquiète de sa capacité d'inspecter certains produits entrant au Canada, comme la volaille de réforme, le poulet provenant d'oiseaux utilisés pour la production d'œufs d'incubation, et de sa capacité de vérifier leur conformité aux cadres commerciaux et aux règlements en vigueur.

Les Canadiens s'inquiètent du fait que nous ne surveillons pas la circulation des marchandises assez efficacement pour respecter nos accords commerciaux et soutenir les entreprises canadiennes. Il ne s'agit pas simplement de savoir si le gouvernement dispose du personnel ou des capacités nécessaires, mais d'établir s'il utilise les outils adéquats pour garantir l'équité et des conditions équitables dans la conduite de nos activités commerciales.

Les Canadiens s'attendent à ce que les agences responsables de la protection de nos frontières s'adaptent au monde numérique. Ils s'attendent à ce que ces agences utilisent des technologies modernes, des analyses de données modernes et des techniques d'inspection modernes. Ils s'attendent à ce que le gouvernement cerne efficacement les risques plutôt que de se fier à des processus désuets que, je crois, le projet de loi S-3 tente, en toute bonne foi, de modifier.

• (1255)

Je tiens à préciser que le projet de loi S-3 ne modifierait pas la loi régissant l'Agence des services frontaliers du Canada. Cependant, l'article 17 et d'autres parties du projet de loi reflètent exactement l'esprit de modernisation que les Canadiens souhaitent de plus en plus voir s'imposer dans l'ensemble de l'administration publique. Quand le Parlement reconnaît que les agences d'inspection doivent accéder à de l'information électronique, à des dossiers numériques, à des appareils de mesure ou à des moyens de télécommunications pour mener à bien leur mission, il admet une réalité plus large, c'est-à-dire que la modernisation n'est plus une option.

Cette question touche de près mes concitoyens. Le poste de livraison de l'oléoduc Trans Mountain se trouve sur la montagne Sumas, à quelques kilomètres seulement de l'endroit où j'ai grandi. À ce poste, 37 % de tout le pétrole acheminé par l'oléoduc Trans Mountain passe sous l'autoroute 1 et traverse la prairie Sumas pour rejoindre le nord de l'État de Washington, où il est traité et raffiné. Le gazoduc d'Enbridge a été approuvé par le gouvernement libéral. Il comporte également un poste de livraison dans la zone du poste frontalier de Huntingdon. Mes concitoyens attendent du gouvernement qu'il veille à ce que nous disposions des moyens les plus modernes et les plus efficaces pour réguler le flux de ces produits, non

seulement pour les protéger, mais aussi pour les surveiller et savoir ce que nous faisons réellement au sein de notre économie.

La surveillance gouvernementale doit évoluer au rythme de l'économie qu'elle contrôle. Je souligne que cette même philosophie de modernisation transparaît à l'article 19. Historiquement, les organismes de réglementation agissaient souvent de manière réactive. Une infraction se produisait, puis le gouvernement réagissait. L'article 19 nous ferait évoluer vers un modèle préventif en donnant aux organismes de réglementation les outils nécessaires pour exiger des mesures correctives et préventives avant que la non-conformité ne s'installe ou qu'un accident ne se produise, par exemple, avec l'oléoduc Trans Mountain. En d'autres termes, on mettrait l'accent non plus sur la réaction aux infractions, mais sur leur prévention. Cela peut sembler être une distinction subtile, mais cela représenterait un changement important dans l'approche réglementaire du Canada.

Je tiens à souligner que les entreprises canadiennes réclament régulièrement cette modification réglementaire. Ainsi, qu'il s'agisse de protection des consommateurs, de sécurité publique, de transport ou de sécurité frontalière, mes concitoyens veulent être sûrs que le gouvernement a les moyens de repérer les risques et d'intervenir en amont. Dans la même région où l'oléoduc Trans Mountain traverse la prairie Sumas, il y a des stations de pompage qui régulent le débit d'eau. Ce sont ces pompes et notre système de digues qui ont cédé en 2021, exposant l'oléoduc d'Enbridge et le Trans Mountain à des risques. Ces stations de pompage n'étaient pas à jour et ne fonctionnaient pas efficacement. Ce projet de loi pourrait améliorer notre efficacité globale pour leur mise à niveau.

Pour revenir à la question des frontières, quand les Canadiens expriment leur frustration à l'égard de la gestion des frontières, c'est souvent parce qu'ils perçoivent le système comme étant réactif plutôt que proactif. Ils veulent que le gouvernement anticipe les nouvelles menaces, qu'elles soient liées à la salubrité des aliments ou à l'acheminement de drogues illégales des deux côtés de la frontière. Ils veulent que les systèmes détectent les risques avant qu'ils n'atteignent leur lieu de vie. Ils veulent que les organismes qui tirent parti de la technologie et du renseignement gardent une longueur d'avance sur les risques changeants. L'approche préventive fondée sur le risque, dont il est question à l'article 19, reflète ces attentes générales. Elle reconnaît qu'une réglementation efficace ne se limite pas à appliquer la loi après coup: il faut mettre en place des systèmes qui réduisent les méfaits.

Que ce soit quand ils font le plein d'essence, qu'ils vérifient leurs factures de services publics, qu'ils achètent des produits dans un magasin ou qu'ils attendent des organismes gouvernementaux qu'ils protègent les frontières, les Canadiens veulent avoir l'assurance que les systèmes sont utiles et que les députés agissent concrètement pour que les gens soient en mesure de transporter des marchandises efficacement.

Affaires émanant des députés

● (1300)

Je dirai en terminant, alors que le projet de loi fait l'objet d'un examen minutieux au Parlement, que j'espère que mes collègues législateurs passeront au peigne fin les articles qui accorderaient au président — qui est en fait le ministre de l'Industrie — de nouveaux pouvoirs d'inspection, en particulier en ce qui concerne les dispositions liées aux données et à la technologie qui seraient ajoutées au projet de loi. Il est important de veiller à ce qu'il y ait effectivement des freins et des contrepoids appropriés à l'utilisation de ces pouvoirs et à ce que cette utilisation soit strictement limitée à la circulation des marchandises visées par la réglementation prise en application de la Loi sur les poids et mesures et d'autres textes législatifs applicables.

Pour ces raisons, je crois, avec un peu d'appréhension à l'égard du pouvoir ministériel, que le projet de loi S-3 est un pas dans la bonne direction. J'attends avec impatience un débat approfondi, un débat technique, qui améliorerait la façon dont nous faisons du commerce au Canada.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je remercie sincèrement le député de bon nombre de ses observations, où il a reconnu l'importance des poids et des mesures dans la société en général, ce qui se reflète dans les lois et les règlements. Différents ordres de gouvernement agissent, de façon directe ou indirecte, que ce soit sur les consommateurs qui achètent de l'essence ou les camionneurs qui traversent la frontière avec différents types de produits. Il s'agit en fait d'un sujet de discussion très important. Je suis reconnaissant au Sénat de tout le travail qu'il a accompli pour essayer de rendre le projet de loi exhaustif.

La Chambre siégera environ 34 jours cet automne, et nous avons un programme législatif chargé. Il s'agit d'un projet de loi important. Si je ne m'abuse, nous en sommes maintenant au deuxième jour du débat. Une partie du débat consiste également à veiller à ce qu'une discussion saine ait lieu au comité.

Je me demande si le député pourrait nous faire part de ses réflexions sur la façon de faire avancer le projet de loi pour qu'il reçoive un jour la sanction royale.

Brad Vis: Madame la Présidente, je suis d'accord. Je veux que le projet de loi soit adopté. Je crois qu'à l'étape de l'étude en comité, il serait utile que le Parlement clarifie les pouvoirs du président, tels qu'ils sont décrits aux articles 17 et 19, la portée de ces pouvoirs, pour veiller à ce que la mise en œuvre des nouvelles mesures préventives proposées et l'approche fondée sur le risque appliquée dans le projet de loi S-3 soient claires pour l'économie canadienne.

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, le projet de loi S-3 prévoit un examen législatif aux 10 ans, afin de veiller à ce que nous ne nous retrouvions pas dans une situation où une autre mesure législative comme le projet de loi S-3 soit nécessaire. Comme on l'a précisé, cela fait environ 40 ans qu'il n'y a pas eu de mise à jour.

Je ne peux toutefois m'empêcher d'être un peu cynique, car, comme je l'ai mentionné dans une question inscrite au Feuilleton, le gouvernement a dépassé la date butoir des examens législatifs prévus dans 13 lois. J'ai notamment soulevé la question de l'examen prévu dans la Loi sur le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement. Celui-ci devait avoir lieu avant le 6 octobre 2022. Le ministre de la Sécurité publique m'a promis à la Chambre que le gouvernement présenterait cet examen législatif cet

automne, cette année. Il l'a dit expressément. Je crains qu'il n'arrive pas à tenir cette promesse.

Selon mon collègue, à quoi servent ces examens obligatoires si le gouvernement libéral ne compte de toute façon pas les effectuer?

● (1305)

Brad Vis: Madame la Présidente, la mesure législative qui me vient à l'esprit est la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Le gouvernement n'a pas respecté de nombreux délais fixés pour l'examen de lois qui, en réalité, recourent le projet de loi dont nous débattons aujourd'hui.

Un Parlement responsable et un leader parlementaire responsable ne renieront pas les promesses faites aux Canadiens concernant le bon déroulement du processus législatif. Nous avons amplement de ressources à la Chambre pour mener de tels examens, y compris la capacité de créer des sous-comités pour chaque comité permanent. Jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas assumé cette responsabilité législative ni tenu les promesses qu'il avait faites aux Canadiens concernant bon nombre des 13 lois mentionnées par le député de Bruce—Grey—Owen Sound. C'est là une leçon que nous pouvons tirer de ce débat: à quoi sert réellement un examen décennal si le gouvernement ne le réalise pas?

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Madame la Présidente, je félicite le député pour son discours. Il était excellent.

Nous avons quelques préoccupations dont nous avons hâte de discuter plus en détail à l'étape de l'étude par le comité. Je me demande si mon collègue a eu l'occasion d'examiner certaines des discussions qui ont eu lieu sur ce projet de loi au Sénat, d'où il provient, et ce qu'il pourrait proposer si lui ou nos collègues avaient l'occasion de débattre de ce projet de loi plus tard lors de son étude par le comité de la Chambre.

Brad Vis: Madame la Présidente, je n'ai pas encore lu le débat sur le projet de loi S-3 dans le *hansard* du Sénat. Je l'admets. Toutefois, d'après ma lecture préliminaire du projet de loi, il m'apparaît évident que certains de ses aspects clés peuvent être clarifiés comme il se doit au Parlement pour le bien-être du Canada, d'autant plus que le gouvernement souhaite construire un nouveau pipeline le long du tracé actuel de l'oléoduc Trans Mountain. D'autres mesures législatives seront touchées, comme la Loi sur les pêches, qui nécessite la réalisation par le Parlement d'examen législatifs qui, selon moi, n'ont pas tous eu lieu conformément au calendrier prévu.

Que ce projet de loi soit un signal d'alarme pour le Parlement. Il faut parfois s'atteler à la tâche complexe, mais nécessaire, de faire en sorte que le pays fonctionne de façon responsable dans l'intérêt de tous les Canadiens, et il faut parfois laisser la politique complètement de côté. Nous devons faire de notre mieux pour que l'économie tourne à plein régime et que les poids et les mesures soient harmonisés, pour que les gens puissent gagner de l'argent et vivre une vie meilleure.

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je dois dire que les quelque 50 derniers mots de mon collègue d'en face m'ont un peu inspiré. Moi aussi, je veux m'assurer que notre économie tourne à plein régime et qu'elle profite à tous les Canadiens. On est d'accord là-dessus, et j'y crois sincèrement.

Cela dit, le député a-t-il déjà réfléchi à des amendements qu'il aimerait expliquer à la Chambre? Sinon, je l'encouragerais à les soumettre au ministère avant même que le projet de loi soit renvoyé à un comité. Je trouve que c'est vraiment utile quand un député fait cela.

Affaires émanant des députés

Brad Vis: Madame la Présidente, pendant les questions et observations, j'ai déjà souligné certains points liés aux articles 17 et 19 ainsi qu'à la disposition sur l'examen obligatoire, et je crois qu'ils méritent d'être examinés de plus près. Je n'ai pas encore rédigé d'amendements, mais je serais ravi de faire part de mes commentaires par écrit au ministre concerné pour m'assurer qu'un plus grand volume de pétrole circule par Mission—Matsqui—Abbotsford afin de renforcer l'économie canadienne de la meilleure façon possible.

• (1310)

[Français]

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, ce projet de loi est évidemment assez complexe. Il est très technique, je dirais. Nous avons quand même certaines inquiétudes. J'ai entendu mon collègue parler des pouvoirs supplémentaires que le ministre pourrait s'arroger et j'aimerais qu'il nous en dise un peu plus. Dans une dynamique où le gouvernement donne beaucoup de pouvoirs aux ministres, est-ce que c'est un aspect qui le préoccupe et est-ce qu'il a des solutions?

Brad Vis: Madame la Présidente, c'est une bonne question. En ce qui concerne les pouvoirs mentionnés dans le projet de loi S-3, je veux savoir si le ministre peut avoir accès aux données électroniques ou même aux autres données utilisées par le secteur des télécommunications. Je veux m'assurer que ce pouvoir est bien réglé pour protéger les intérêts privés et commerciaux de l'entreprise en question.

[Traduction]

Jonathan Rowe (Les Péninsules-Est, PCC): Madame la Présidente, lorsque je suis dans ma circonscription, de nombreux propriétaires de petites entreprises me disent qu'ils ne peuvent pas réussir ou prospérer en raison des lourdes formalités administratives et des nombreux règlements qui leur sont imposés. Ils ne peuvent même pas vendre un pain sans devoir se soumettre à tous ces règlements.

J'aimerais savoir si le député peut nous expliquer combien il est important de réduire les formalités administratives et d'alléger la réglementation tout en continuant d'assurer la protection des consommateurs et des Canadiens.

Brad Vis: Madame la Présidente, en ce qui concerne la question générale de la réduction des formalités administratives, plus tôt aujourd'hui, c'est-à-dire pendant la période des questions, j'ai posé une question très sérieuse au gouvernement à ce sujet, car c'est la Semaine de la petite entreprise. Dans le temps qu'il me reste, j'encourage tous les députés de la Chambre à soutenir une petite entreprise locale et à acheter des produits canadiens cette semaine. C'est très important, car de nombreuses entreprises sont en difficulté.

J'ai suggéré — et je pense que cela s'applique particulièrement à Terre-Neuve-et-Labrador — d'augmenter le seuil de versement de la TPS de 30 000 à 60 000 \$, afin d'aider une mère de famille qui exerce une activité secondaire la fin de semaine pour toucher un revenu supplémentaire, comme le faisait l'ancienne ministre de la Petite Entreprise lorsqu'elle travaillait dans une banque et qu'elle confectionnait aussi des gâteaux. Ainsi, dès le départ, ces entreprises ne seraient pas tenues de s'inscrire auprès de l'Agence du revenu du Canada, qui a la corvée de percevoir les impôts. Nous permettrions à ces entreprises de prospérer avant d'avoir à composer avec toutes ces formalités administratives. Ce serait formidable pour les gens de Terre-Neuve-et-Labrador.

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours un honneur de prendre la parole au nom de mes voisins, de mes amis et de ma famille d'Oshawa. Je m'exprime aujourd'hui sur le projet de loi S-3, qui propose des modifications aux lois sur les poids et mesures et sur l'inspection des compteurs d'électricité et de gaz naturel.

Lorsque j'examine un projet de loi comme celui-ci, je ne peux m'empêcher de penser aux personnes et aux entreprises de ma circonscription qui seront touchées. Je pense au propriétaire d'une petite entreprise qui essaie de garder ses portes ouvertes, au fabricant qui s'efforce de rester concurrentiel et à la famille qui tire déjà le maximum de chaque dollar pour joindre les deux bouts.

Cela me rappelle ce que ma sœur m'a raconté hier soir. Apparemment, il y a des vidéos et des reels qui circulent et qui montrent des gens à l'épicerie et des produits préemballés comme un sac d'arachides ou un emballage de viande. Ils en lisent le poids indiqué, puis ils les déposent sur une balance, et ils constatent un écart. Selon moi, voilà pourquoi ce projet de loi est si important. Je le comprends, et les Canadiens comptent là-dessus, surtout par souci d'équité.

Soyons honnêtes. La plupart des Canadiens ne liront jamais la Loi sur les poids et mesures et, franchement, ils ne devraient pas avoir à le faire, car ils s'attendent à ce que les règles qui régissent notre économie soient justes, fiables et sensées. Il nous incombe de veiller à ce qu'elles le soient. Les Canadiens s'attendent à ce que les entreprises soient tenues de respecter des normes cohérentes, à ce que les consommateurs soient protégés et à ce que la réglementation gouvernementale serve à atteindre des objectifs plutôt qu'à créer des obstacles inutiles, comme nous l'avons vu beaucoup trop souvent dans notre économie. À mon avis, c'est par rapport à ces attentes que le projet de loi S-3 doit être examiné.

Notre économie a subi une transformation extraordinaire. Des technologies qui auraient été difficiles à imaginer il y a 40 ans sont maintenant essentielles au fonctionnement des entreprises canadiennes. Qu'il s'agisse de procédés de fabrication automatisés, d'équipements de mesure numériques ou de systèmes énergétiques de plus en plus sophistiqués, la façon dont nous produisons, achetons et consommons les biens a radicalement changé. Cependant, notre cadre réglementaire n'a pas suivi cette évolution. En fait, je crois que j'étais très jeune lors de la dernière mise à jour de la loi.

Le projet de loi S-3 vise à remédier à cette situation en modernisant la façon dont les mesures et les instruments sont approuvés et inspectés, en assouplissant les méthodes de vérification et en éliminant certaines exigences réglementaires désuètes. Ces objectifs ont certainement du mérite. Bien sûr, les conservateurs estiment que le gouvernement doit créer les conditions propices à la réussite des entreprises, et non leur mettre des bâtons dans les roues. La réglementation doit protéger les Canadiens tout en permettant aux entreprises d'innover, d'investir et de créer des emplois bien rémunérés. Selon moi, ce principe est particulièrement important dans ma circonscription, Oshawa.

Affaires émanant des députés

J'ai dit à maintes reprises à la Chambre qu'Oshawa est une ville qui s'est bâtie grâce au travail acharné de ses habitants. Selon moi, certaines des personnes les plus travaillantes au Canada vivent dans mon quartier, à Oshawa. Depuis des générations, les travailleurs de l'automobile et les fabricants d'automobiles contribuent à stimuler l'ensemble de l'économie canadienne. Les habitants de ma circonscription savent ce que c'est que de soutenir la concurrence, de s'adapter et d'innover dans une industrie qui est en constante évolution. Notre secteur manufacturier repose sur la précision, l'efficacité et la capacité d'adopter de nouvelles technologies. Qu'il s'agisse de mesurer les matériaux, de surveiller la consommation d'énergie ou d'assurer des normes de production uniformes, l'exactitude est fondamentale pour faire des affaires. Nous le savons.

Les fabricants canadiens livrent également concurrence dans un environnement économique de plus en plus difficile. Ils doivent composer avec l'augmentation des coûts d'exploitation, la concurrence internationale et l'incertitude quant à l'avenir de leurs industries. La dernière chose dont ils ont besoin, c'est d'un système de réglementation qui rend plus difficiles ou plus coûteux les investissements dans les nouvelles technologies.

• (1315)

Voilà pourquoi je crois qu'il est utile de mettre à jour les règles désuètes et de rendre les processus réglementaires plus efficaces. Si une entreprise peut démontrer que son équipement répond aux normes appropriées, elle ne devrait pas subir de retards inutiles simplement parce que la loi n'a pas su s'adapter aux progrès technologiques. En même temps, la modernisation doit apporter de véritables améliorations. Il ne suffit pas de remplacer une série d'exigences gouvernementales complexes par une autre. Nous avons vu trop d'exemples d'entreprises canadiennes contraintes de passer plus de temps à remplir de la paperasse gouvernementale et moins de temps à faire ce qu'elles font le mieux.

Pour une grande société, des exigences administratives supplémentaires peuvent être l'équivalent d'un irritant, mais pour le propriétaire d'une petite entreprise, elles peuvent avoir des conséquences bien plus lourdes, comme des dépenses supplémentaires susceptibles de lui nuire, une perte de productivité et une réduction des ressources disponibles pour embaucher des travailleurs ou faire croître son entreprise. Dans Oshawa, les entreprises locales sont une composante essentielle de la collectivité. Elles emploient nos voisins, soutiennent les familles qui y vivent et contribuent à l'économie locale. Qu'il s'agisse d'une épicerie familiale, d'un détaillant indépendant ou d'une petite entreprise manufacturière, ces entreprises ont besoin de règles claires et prévisibles. Elles ne devraient pas avoir à embaucher des consultants supplémentaires ou à passer d'innombrables heures à se débattre avec des processus réglementaires complexes simplement pour continuer à se conformer à la loi.

Voilà pourquoi j'estime que l'une des questions les plus importantes concernant le projet de loi S-3 est de savoir s'il permettrait réellement d'alléger le fardeau des entreprises canadiennes. Je pense que, dans de nombreux cas, oui. Ces modifications rendraient-elles les inspections plus efficaces? Les entreprises jouiraient-elles d'une plus grande certitude lorsqu'elles adoptent de nouvelles technologies? Le gouvernement veillerait-il à ce que toute nouvelle exigence soit réaliste et abordable pour tous les propriétaires d'entreprise à travers le pays? Ce sont là des questions qui méritent des réponses claires, et je pense que certaines d'entre elles seront abordées et approfondies davantage lorsque le comité étudiera ce projet de loi.

Une autre question qui mérite notre attention est l'élargissement des pouvoirs de réglementation proposé dans ce projet de loi. En effet, le projet de loi S-3 conférerait au ministre de l'Industrie et aux inspecteurs fédéraux des pouvoirs supplémentaires, notamment une plus grande souplesse en matière d'homologation et d'inspection des instruments de mesure. Si certains de ces changements peuvent s'avérer nécessaires pour moderniser le système, il incombe toutefois au Parlement d'examiner la manière dont ces pouvoirs sont exercés. Je suis toujours hésitante lorsque j'entends parler d'un projet de loi conférant davantage de pouvoirs à un seul ministre, mais je comprends parfaitement la responsabilité qui nous incombe de veiller à ce que ces pouvoirs soient exercés de manière appropriée. L'octroi d'une plus grande flexibilité aux fonctionnaires doit s'accompagner de mesures de protection et de mécanismes de transparence adéquats. Nous devons nous assurer que les entreprises comprennent les règles qu'elles sont tenues de respecter, que les décisions sont prises de manière cohérente et qu'il existe des possibilités réelles de contester ces décisions en cas de désaccord.

Voilà qui m'amène à une autre considération importante, à savoir la capacité des entreprises canadiennes à obtenir un règlement équitable et rapide en cas de litige. Si une entreprise conteste une décision réglementaire, elle devrait avoir accès à un processus compréhensible, impartial et raisonnablement efficace. Pour les petites entreprises, un litige prolongé avec un organisme de réglementation fédéral pourrait être source d'une grande incertitude et entraîner des frais considérables, et je pense qu'aucun d'entre nous, à la Chambre, ne souhaite cela pour les petites entreprises. L'objectif ne devrait jamais être de leur compliquer la tâche lorsqu'il s'agit de défendre leurs intérêts et de faire entendre leurs préoccupations. Voilà pourquoi j'ai jugé important d'aborder cette question.

Nous devons également réfléchir à ce que ces changements pourraient signifier pour les consommateurs canadiens. Après 11 années de gouvernement libéral, des familles canadiennes aux quatre coins du pays sont confrontées à la hausse du coût des produits de première nécessité. Les consommateurs sont en difficulté. Les gens travaillent d'arrache-pied pour essayer de joindre les deux bouts. À Oshawa, on me parle de parents qui voient leurs factures d'épicerie grimper et d'ainés qui n'arrivent même pas à payer leurs factures de services publics. Ils craignent de ne pas pouvoir se chauffer cet hiver.

• (1320)

Des travailleurs ont de plus en plus de mal à boucler la fin du mois. Ces Canadiens paient déjà plus qu'ils ne le devraient pour les produits de première nécessité. Ils méritent d'avoir l'assurance que les systèmes utilisés pour calculer les prix qu'ils doivent payer sont exacts et fiables. Qu'il s'agisse de la balance à l'épicerie, comme je l'ai déjà mentionné, du compteur qui mesure la consommation d'énergie d'un ménage ou de l'équipement utilisé pour calculer le prix du carburant, les consommateurs devraient être protégés par des normes fiables.

Le projet de loi S-3 nous propose de permettre l'inspection de certains instruments de mesure par des méthodes d'échantillonnage plutôt que d'exiger l'examen de chaque instrument. Cela peut améliorer l'efficacité, mais il est important que ces méthodes préservent l'exactitude et, bien sûr, la fiabilité auxquelles les Canadiens s'attendent. Le gouvernement doit pouvoir démontrer qu'une plus grande souplesse n'affaiblira pas la protection des consommateurs, parce que, à un moment où les familles ont déjà du mal à joindre les deux bouts, même de petites inexactitudes ou de faibles surcoûts s'additionnent et peuvent compter énormément.

Bien que le projet de loi S-3 vise à moderniser le cadre réglementaire, les Canadiens ont le droit de comprendre les répercussions financières de sa mise en œuvre. Les entreprises devraient-elles faire face à de nouvelles dépenses pour assurer leur conformité? Y aurait-il des coûts administratifs supplémentaires pour le gouvernement? Quelles mesures seraient prises pour éviter que ces dépenses soient répercutées sur les consommateurs? Toutes ces questions sont particulièrement importantes pour les petites entreprises qui sont déjà soumises à des pressions financières considérables.

La modernisation devrait augmenter l'efficacité du gouvernement et réduire les tracasseries. Elle ne devrait pas créer une autre couche de bureaucratie que les contribuables et les entreprises canadiennes devront financer. Le projet de loi S-3 comprend des dispositions exigeant des examens parlementaires périodiques de la loi modifiée. C'est une mesure utile tant que ces examens ont réellement lieu, puisque nos lois devraient continuer d'évoluer pour suivre les changements qui se produisent dans les technologies et les industries. Cela dit, une véritable reddition de comptes exige également de la transparence concernant le processus de mise en œuvre. Les Canadiens devraient être en mesure de comprendre comment les décisions réglementaires sont prises et comment les entreprises sont touchées. Ils devraient être en mesure de savoir si les changements apportent les gains d'efficacité promis.

Au bout du compte, le succès de ce projet de loi ne devrait pas être évalué en fonction du nombre de règlements qui sont réécrits ou du nombre de nouveaux pouvoirs qui sont créés. Il faut plutôt déterminer si les consommateurs sont mieux protégés, si les entreprises se heurtent à moins d'obstacles inutiles et si l'économie canadienne est mieux placée pour soutenir la concurrence sur la scène mondiale. Notre responsabilité, en tant que parlementaires, est de veiller à ce que le projet de loi se traduise par des améliorations significatives pour les Canadiens et les entreprises concernés. Les Canadiens n'ont pas besoin d'un gouvernement qui intervient davantage pour le simple plaisir d'intervenir. Je pense qu'ils ont besoin d'un gouvernement qui travaille mieux, qui coûte moins cher et qui produit des résultats.

• (1325)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'ai évoqué tout à l'heure la question des petites entreprises. La députée en a parlé et quelqu'un d'autre en a aussi parlé plus tôt. Il ne fait aucun doute que, pour les petites entreprises, qui sont la pierre angulaire de l'économie canadienne, même un projet de loi de cette nature peut avoir des retombées très bénéfiques, car, au bout du compte, il apporterait plus d'uniformité et de modernisation. Ces deux éléments sont essentiels pour faire progresser les petites entreprises, surtout de nos jours. Nous le voyons, beaucoup de choses se passent sur Internet, comme les ventes et ainsi de suite, mais il y a aussi la gestion des différentes installations, telles que les usines de fabrication, de transformation, etc.

Affaires émanant des députés

La députée n'est-elle pas d'accord pour dire que cette forme de modernisation profiterait directement aux petites entreprises ainsi qu'aux consommateurs, mais...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): La députée d'Oshawa a la parole.

Rhonda Kirkland: Madame la Présidente, c'est ce que j'espère. J'espère que ces changements profiteront réellement aux petites entreprises et aux consommateurs. Toutefois, cela n'enlève rien aux questionnements que j'ai soulevés dans mon intervention, à savoir que le projet de loi pourrait également leur nuire et entraîner des conséquences imprévues. Je pense qu'il incombera aux membres du comité, lorsqu'ils étudieront le projet de loi, d'examiner chaque élément en détail afin de s'assurer de trouver l'équilibre nécessaire pour que les entreprises puissent aller de l'avant.

[Français]

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais poser à ma collègue la question que j'ai posée à nos collègues libéraux tantôt.

Nous sommes conscients que cette loi a besoin d'être révisée. Je pense qu'un important travail en comité est nécessaire, comme ma collègue vient de le mentionner. Il faudra faire preuve de rigueur.

Par contre, nous avons des craintes. Encore une fois, il s'agit d'un projet de loi qui augmente les pouvoirs des ministres. Depuis l'élection de 2025, sans cesse, soit on annule des lois, soit on rajoute des pouvoirs discrétionnaires aux ministres, qui ne sont pas tous des scientifiques émérites. C'est bien dommage. J'espère qu'ils vont être bien entourés. Ça nous inquiète beaucoup, et j'aimerais avoir son avis. Est-ce qu'elle pense que les prérogatives québécoises seront respectées dans les négociations? Chez nous, Hydro-Québec, entre autres, est un fleuron et une grande fierté. Nous voulons le préserver.

[Traduction]

Rhonda Kirkland: Madame la Présidente, je pense que nous devons faire preuve d'une grande prudence chaque fois qu'un projet de loi élargit les pouvoirs d'un ministre. Si une mise à jour conférant une plus grande souplesse à un système de réglementation et le modernisant est assortie de nouveaux pouvoirs, des garanties claires doivent les accompagner, de même qu'une obligation de transparence et de reddition de comptes. Le Parlement ne devrait pas se contenter d'accorder des pouvoirs supplémentaires sans comprendre comment ceux-ci seraient exercés, comment leur utilisation serait justifiée et comment nous pourrions les réexaminer en temps voulu, comme il se doit. Je m'attends à ce que le comité de l'industrie, dans le cadre de son étude du projet de loi, veille à ce que les pouvoirs s'accompagnent d'un cadre rigoureux de reddition de comptes.

Affaires émanant des députés

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

● (1330)

[Traduction]

LOI RELATIVE À LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LA PRÉVISION DES INONDATIONS ET DES SÉCHERESSES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 9 octobre, de la motion portant que le projet de loi C-241, Loi prévoyant l'élaboration d'une stratégie nationale sur la prévision des inondations et des sécheresses, soit lu pour la troisième fois et adopté.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole pour appuyer l'une de mes collègues dans ce que je considère comme une initiative audacieuse et porteuse de changements concrets. Étant moi-même originaire des Prairies, je comprends parfaitement les préoccupations soulevées par la députée ainsi que l'importance de réfléchir à la gestion de l'eau en général.

Pensons simplement aux sécheresses et aux inondations. Winnipeg a connu sa part de crues au fil des ans. Pour avoir siégé à l'Assemblée législative du Manitoba, je peux affirmer que chaque fois que les eaux montent au Manitoba, le fossé de Duff reçoit son lot d'éloges. Lorsqu'il était premier ministre progressiste-conservateur du Manitoba, Duff Roblin a fait preuve d'une remarquable vision. Il a reconnu la nécessité de protéger Winnipeg contre les inondations. Il a donc fait construire un canal de dérivation des crues qui contourne la ville et permet aux eaux de la rivière Rouge de reprendre leur cours plus au nord. Sur le seul plan économique, cette vision a permis d'épargner des milliards et des milliards de dollars. À l'époque, j'imagine que cette décision n'a pas été facile à prendre.

Compte tenu de la détermination de ma collègue à faire adopter une stratégie sur les inondations et les sécheresses et du rôle possible du gouvernement fédéral, cette mesure législative me semble responsable. Ce projet de loi d'initiative parlementaire reçoit beaucoup de soutien, et j'espère qu'il franchira toutes les étapes du processus.

Cette mesure me rappelle la stratégie sur l'eau douce en vigueur et son importance. Le gouvernement tient donc en ce moment des consultations auprès des parties prenantes afin de comprendre les répercussions dans leur ensemble, pas seulement celles sur l'environnement. C'est essentiel. Nous consultons donc les communautés autochtones ainsi que les nombreuses autres parties concernées comme les acteurs provinciaux et territoriaux et tous les dirigeants au sein des collectivités. Nous voulons, dans la mesure du possible, leur demander leur avis et, dans l'idéal, les entendre directement, car ces parties prenantes savent ce qu'il en est de la stratégie.

L'eau douce est l'un des produits de base les plus sous-estimés. Nous sommes très reconnaissants d'en avoir, car le Canada fait partie des pays qui en possèdent le plus. Nous ne devrions pas en abuser. Il est donc important de voir à ce que cette stratégie soit mise en œuvre, mais aussi que nous en venions à trouver des moyens concrets de protéger notre eau douce.

En ce qui concerne les inondations et les sécheresses, encore une fois, je vais ramener la discussion à ma province. Il y a quelques années, alors que je me trouvais dans sa ferme bovine, un agriculteur m'a dit à quel point une sécheresse avait eu des répercussions importantes sur son troupeau et sa ferme. Cet agriculteur s'était adressé au gouvernement pour obtenir une aide supplémentaire.

C'est en partie pour cette raison que j'étais allé lui rendre visite. Je voulais mieux comprendre certains des coûts liés aux sécheresses.

Quand on voit des inondations, on voit la grande quantité d'eau qui recouvre beaucoup de terres et qui cause beaucoup de problèmes et de dommages. Il ne s'agit là que des dommages physiques. Cette scène ne montre pas les conséquences d'une sécheresse dans une collectivité. Souvent, les gens se mobilisent de manière très concrète, que ce soit pour empiler des sacs de sable, construire des digues ou simplement déplacer la terre pour empêcher l'eau d'atteindre des zones et ainsi causer encore plus de dommages aux propriétés, et bien plus encore. Les collectivités se mobilisent souvent.

● (1335)

En ce qui concerne les sécheresses, leurs effets sont moins visibles, mais leurs conséquences sont considérables. Je pense à l'éleveur de bovins dont j'ai parlé, mais il y en a d'autres. Pensons aussi aux producteurs de blé, aux producteurs de canola ou encore aux restrictions d'utilisation de l'eau auxquelles sont soumis les citoyens dans certaines villes. Ces situations sont de plus en plus fréquentes.

Lorsqu'il est question de renforcer, par la voie législative, le rôle du gouvernement fédéral, je vois mal qui pourrait s'y opposer. Pourquoi refuser de mettre à contribution l'expertise scientifique et les connaissances spécialisées que nous possédons partout au pays afin d'améliorer nos pratiques? Nous ne disons pas que le gouvernement fédéral doit tout faire. En fait, nous ne pouvons pas sous-estimer le rôle de premier plan que jouent les provinces, les territoires, les municipalités et les communautés autochtones. Cependant, je dirais que, d'un point de vue national, nous pouvons changer les choses. C'est pourquoi je suis très impatient d'entendre ce que mes collègues d'en face ont à dire en général au sujet de la collaboration.

Je parle beaucoup de collaboration, car je crois sincèrement qu'on peut faire beaucoup plus quand les gouvernements travaillent main dans la main. Nous pouvons accomplir bien plus de choses quand les gouvernements ne cherchent pas avant tout à défendre leurs champs de compétence et qu'ils accordent la priorité à la population; c'est précisément ce que je perçois dans le projet de loi d'initiative parlementaire présenté aujourd'hui par la députée. J'ose croire que les personnes qui comprennent les besoins futurs en matière de protection contre la sécheresse et les inondations sont conscientes que la réalisation de cette étude et la recherche de moyens permettant au gouvernement fédéral d'y apporter son soutien seraient de très bonnes choses.

Peu de temps avant les dernières élections, l'Agence de l'eau du Canada a été établie à Winnipeg. Le gouvernement fédéral a reconnu l'importance d'accorder davantage d'attention à la gestion de l'eau en général. Il suffit de regarder ces vastes bassins versants et l'écoulement de l'eau. Tous ces bassins sont interprovinciaux. Dans le cas de la rivière Rouge, c'est même une question internationale. Tout cela a des répercussions.

Affaires émanant des députés

Je pense que la création de l'Agence de l'eau du Canada aide beaucoup. Cela nous donne une nouvelle fois l'occasion de veiller à ce que nos cours d'eau et nos ressources en eau soient encore mieux protégés, tout en tenant compte de facteurs tels que les espèces envahissantes et leurs répercussions. Par exemple, certaines proliférations d'algues rendent l'eau impropre à la consommation. Il existe toutes sortes de facteurs qui influent sur la qualité de l'eau. Je pense aux mesures de lutte contre les moules zébrées qui ont été mises en place au Manitoba. Certains parcs sont touchés. Les enjeux sont multiples, d'où l'intérêt de disposer d'outils tels que la stratégie sur l'eau douce. Voilà pourquoi il est bon que la Chambre débâte de la manière dont nous pouvons contribuer collectivement à la protection contre les inondations et chercher des moyens de réduire autant que possible les conséquences des sécheresses.

● (1340)

Je suis donc ravi de prendre la parole pour appuyer le projet de loi C-241. J'espère que le débat se poursuivra et que le projet de loi de ma collègue finira par être adopté.

Je suis reconnaissant que l'on m'ait donné l'occasion de dire quelques mots.

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Madame la Présidente, j'ai pris la parole au sujet du projet de loi C-241 à l'étape de la deuxième lecture en décembre 2025, et j'étais globalement favorable à ce projet. C'était après une énième inondation dans ma circonscription. J'avais reçu de nouvelles promesses du gouvernement du Canada, qui m'avait assuré qu'il allait soutenir la Colombie-Britannique dans son évaluation des mesures de prévention et d'atténuation des inondations pour protéger les terres agricoles les plus vitales de la province, les chaînes d'approvisionnement nationales de l'oléoduc Trans Mountain, l'aéroport international d'Abbotsford ainsi qu'un poste frontalier international, dans une région d'une importance capitale pour l'intérêt national du Canada.

Je crois qu'il est très important d'examiner certains des amendements que le gouvernement a adoptés concernant ce projet de loi, notamment en ce qui a trait à son contenu.

Notons qu'à l'alinéa 3d), l'amendement suivant a été apporté: « mesures que le gouvernement du Canada peut prendre pour donner suite aux évaluations prévues aux alinéas a) à c) ».

L'alinéa a) parle d'« une évaluation de la nécessité et des avantages d'une coordination nationale, de nouveaux investissements et de l'application de technologies innovantes en matière de prévision des inondations et des sécheresses ».

L'alinéa b) dit qu'il y a « une évaluation de la nécessité de réaliser une modélisation afin d'aider à prévoir les inondations et les sécheresses ».

L'alinéa c) se lit comme suit:

une évaluation des possibilités de développement en matière de prévision des inondations et des sécheresses dans tout le Canada afin d'aider les provinces, les municipalités, le secteur privé, dont le secteur de l'assurance, et les collectivités autochtones à obtenir les renseignements dont ils ont besoin concernant la prévision, à court et à long terme, des inondations et des sécheresses, notamment la délimitation des plaines inondables actuelles et futures;

Le projet de loi énonce ce qui suit:

Le ministre, en collaboration avec le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, le ministre des Ressources naturelles et le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, élabore une stratégie nationale [...]

Ce changement revient essentiellement à offrir une porte de sortie au gouvernement. Dans la version antérieure du projet de loi, le gouvernement du Canada aurait été tenu d'agir; autrement dit, la mesure législative lui imposait une obligation claire. Le gouvernement a affaibli ce qu'il avait dit qu'il ferait aux étapes de l'étude en comité et de la présentation d'amendements.

Pourquoi est-ce important pour moi et pour Mission—Matsqui—Abbotsford? Tout d'abord, l'ensemble des pouvoirs prévus dans le projet de loi existent déjà. Chaque jour, pendant les affaires courantes, un ministre peut faire une déclaration ou présenter une motion. Ces périodes, qui font partie intégrante de nos traditions démocratiques, sont justement l'occasion pour les ministres de faire preuve de leadership pour le Canada. Rien n'empêche le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, la ministre de l'Industrie, la ministre de la Gestion des urgences et la ministre de l'Environnement de travailler ensemble dès aujourd'hui. Rien ne les empêche de prendre dès maintenant toutes les mesures qui sont prévues dans le projet de loi.

Dans mes observations à l'étape de la deuxième lecture en décembre 2025, j'ai remercié le gouvernement de s'intéresser à cette question importante. Je l'ai dit en toute bonne foi. On me pardonnera donc de faire preuve de pessimisme à l'égard des amendements adoptés par le gouvernement et de la situation actuelle dans ma circonscription. Je me suis battu bec et ongles à la Chambre pour qu'elle reconnaisse l'intérêt national de la vallée du Fraser et des autres régions touchées par les catastrophes naturelles d'une ampleur jamais vue dans l'histoire du Canada. Nous n'étions pas prêts. Il n'y a eu aucune coordination. Nous avons dû faire venir du matériel militaire du Québec par avion. Des officiers d'infanterie de l'Alberta et leurs pelotons ont dû passer par les États-Unis pour entrer au Canada parce que toutes les routes avaient été emportées par les eaux.

Personne à la Chambre ne remet en question le fait que la science et les prévisions sont nécessaires, mais ce que je mets actuellement en question, c'est la réelle volonté du gouvernement d'écouter la science. Pourquoi ce projet de loi ne pourrait-il pas obliger le ministre à agir en se fondant sur des données scientifiques fiables? Pourquoi affaiblit-on ce projet de loi alors que nous avons été témoins de tant de dommages qui ont coûté si cher?

● (1345)

Plus tôt, durant les ordres émanant du gouvernement, on a mentionné que de nombreuses mesures législatives exigent qu'un ministre dépose un rapport ou examine un projet de loi. Bon nombre de ces mesures passent inaperçues. Nous n'appliquons pas les règles que nous nous imposons à nous-mêmes à la Chambre.

Aujourd'hui, j'implore le gouvernement de se concentrer sur les régions, comme celle de Penticton, qui ont été touchées par des feux de forêt dans l'Okanagan cet été. J'implore la ministre de l'Environnement, la ministre de la Gestion des urgences, le ministre de la Sécurité publique et le ministre du Logement et de l'Infrastructure d'entendre les plaidoyers des habitants de Princeton, de Chilliwack et d'Abbotsford qui réclament un corridor sur la côte Ouest, car le gouvernement a déjà ignoré ses propres prévisions. Je demande à tous les ministres d'intervenir chaque jour pendant les affaires courantes et d'utiliser ce temps de parole pour expliquer à la Chambre, comme il se doit, la manière dont ils suivent les conseils des fonctionnaires sur les prévisions qui ont déjà été faites. Rien n'empêche un ministre d'adopter une nouvelle technologie. Rien n'empêche les ministres de se coordonner.

Affaires émanant des députés

Je tiens à dire à mes collègues ministériels, en toute bonne foi, que les collectivités de ma circonscription ont beaucoup souffert. Les habitants de ma circonscription vivent dans l'incertitude: ils se demandent si leur prochaine récolte sera détruite, car nous traversons actuellement une période de sécheresse et nous ne savons ni quand les pluies arriveront ni comment le sol réagira à ces précipitations dans son état actuel.

La Colombie-Britannique ne sait pas comment prévoir adéquatement les incendies de forêt. Chaque année, on nous dit: « Nous serons là pour vous. » J'ai reçu d'innombrables marques d'appui. L'ambassadeur du Canada au Royaume-Uni, Bill Blair, a reconnu avoir manqué aux engagements qu'il avait pris envers moi et l'ancien député d'Abbotsford, Ed Fast, quant aux mesures qui seraient prises, et il l'a fait de bonne foi. Je demande au gouvernement de nous venir en aide.

Un nouveau protocole d'entente a été conclu entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique. Il contient un paragraphe sur les mesures d'atténuation des inondations du bassin versant de la rivière Sumas. J'ai demandé des précisions au greffier du Conseil privé sur l'utilisation des 20 millions de dollars destinés, encore une fois, à l'étude d'une station de pompage. J'espère que, lorsque la Colombie-Britannique aura un nouveau gouvernement, nous pourrions aller de l'avant en nous appuyant sur les importants travaux scientifiques déjà réalisés et apporter des changements concrets et mesurables pour les habitants de la Colombie-Britannique, qui ont souffert inutilement à cause de l'inaction.

[Français]

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, ça me fait plaisir de me prononcer sur cette question importante. La question de fond est fondamentale. Nous parlons du projet de loi C-241, Loi prévoyant l'élaboration d'une stratégie nationale sur la prévision des inondations et des sécheresses.

Comme mes collègues le savent sûrement déjà très bien, nous avons, au Bloc québécois, des préoccupations importantes en ce qui concerne les stratégies nationales. Nous avons beaucoup de réticences. Par contre, je fais une mise au point dès le départ. Nous pensons qu'il faut qu'il y ait le plus de technologies possible et le plus de concertation possible. Toutefois, cette concertation ne doit pas se faire seulement entre les provinces. Elle doit aussi se situer à l'international. C'est fondamental de l'établir, parce qu'il faut prévenir les inondations ou au moins savoir qu'elles s'en viennent pour pouvoir s'y préparer. C'est pour ça que nous, au Bloc québécois, avons toujours fait de nombreuses recommandations à cet égard. Nous avons d'ailleurs encore, lors de la dernière campagne électorale, une plateforme extrêmement complète là-dessus. Je parle d'investissements vrais et sérieux.

Aujourd'hui, malheureusement, même si je suis convaincu que ce n'est pas la faute de la marraine du projet de loi, qui semble être une femme de très bonne volonté, on nous propose une structure supplémentaire. On nous propose une structure administrative qui viendrait s'ajouter, alors que ces tâches peuvent déjà être très bien accomplies. Cela relève d'Environnement et Changement climatique Canada, du système de prévisions météorologiques. Si on a des difficultés à faire cette tâche de prévoir et de prévenir, c'est probablement parce qu'il n'y a pas suffisamment d'investissements et qu'on n'est pas sérieux dans les actions. Soyons donc sérieux dans les actions plutôt que de créer une nouvelle structure.

Je ne sais pas si quelqu'un l'a évoqué plus tôt, mais il n'y a aucune mesure budgétaire dans le projet de loi. Tout ce qu'on fait, c'est rajouter une nouvelle structure qui va passer par-dessus tout, et c'est dire aux gens quoi faire, mais sans le faire vraiment parce qu'on n'a pas de moyens. On va être encore plus embourbé dans la paperasserie, alors que, à la grandeur du pays — ou des deux pays, soit le Québec et le Canada —, les citoyens réclament un allègement de cette bureaucratie.

Pour une cause qui est pourtant très noble et vraiment très importante, on nous présente une espèce de coquille vide, je vais le dire ainsi. Au Bloc québécois, nous avons collectivement beaucoup de réticences relativement à ça. Sur le plan personnel, j'en ai aussi. Pas plus tard qu'hier, j'ai fait un discours sur un autre sujet au cours duquel je disais que j'étais tanné qu'on fasse semblant, qu'on utilise de belles phrases et de belles expressions, pour finalement ne rien faire à part de beaux discours. Nous avons des préoccupations à ce sujet et nous pensons que si on met les ressources nécessaires dans les structures qui existent déjà, on aura les moyens d'agir. C'est là que se trouve notre principal obstacle en ce qui concerne ce projet de loi. On parle d'une nouvelle structure et de nouveaux besoins. On dit que ce ne sont pas les ressources qui sont en jeu. La structure existe déjà. Il n'y a pas de ressources dedans, alors pourquoi alors est-ce qu'on n'en met pas?

Dans le préambule du projet de loi, on dit que « la majorité des pays avancés sur le plan technologique ont un service national de prévision des inondations ». Le Québec a justement procédé en ce sens. On fournit à la population des prévisions météorologiques et hydrologiques. Par exemple, il y a l'application Web Vigilance. Je pourrai donner plus de détails si le temps me le permet un peu plus tard, mais, tout ça, c'est dans l'optique de prévenir et de voir venir les inondations. Les prévenir, ce serait bien important de le faire.

Je vois une espèce de contradiction avec le fait que le gouvernement retire toutes ses mesures environnementales depuis l'élection de 2025. C'est au point où le ministre de l'Environnement s'est vu dans l'obligation de démissionner dans un premier temps à titre de ministre et, dans un second temps, à titre de député. C'est quand même assez fort comme geste et assez significatif. Même pour quelqu'un qui ne connaît pas toutes les subtilités de ce qui a été éliminé, ça envoie le message clair que l'environnement est le dernier des soucis de ce gouvernement. J'ai aussi l'impression que créer une nouvelle structure comme celle-là ferait une belle ligne de communication. On pourrait dire qu'on a créé une politique nationale pour la prévention des sécheresses. J'espère que ce n'est pas l'intention, mais je soulève quand même ce doute.

● (1350)

Dans le préambule, on dit aussi que « les prévisions d'inondations et de sécheresses au Canada sont établies par les provinces sans coordination entre elles ». Toutefois, rien n'empêche cette coordination. Les données sont d'ailleurs actuellement disponibles pour le grand public. Il faut avoir la volonté d'établir cette coordination. Comme je le disais en introduction, il faut l'établir non seulement entre les provinces canadiennes et le Québec, mais aussi à l'international, particulièrement avec les États-Unis, puisqu'ils sont notre plus proche voisin.

Les partenariats sont possibles, et le ministère de l'Environnement a actuellement les pouvoirs de le faire. Pourquoi ne le fait-il pas? Ce serait peut-être plus la question qu'on devrait se poser.

Si les techniques sont limitées et que l'objectif du projet de loi est d'investir davantage pour avoir de nouvelles technologies — je pense que ce sont les grandes intentions du projet de loi —, pourquoi ne peut-on pas le faire par l'intermédiaire du ministère de l'Environnement et du Changement climatique? La députée pourra répondre à ma question lorsqu'elle prendra la parole sur cette question.

Si on avait une véritable volonté politique de le faire, je pense qu'on pourrait très bien le faire. Nous avons une réticence à créer cette nouvelle structure, comme je le disais dans mon introduction.

Dans son discours, la députée de Terrebonne, qui est aussi la marraine du projet de loi, était très critique à l'égard du gouvernement actuel. Nous en sommes contents, puisque ça veut dire qu'elle est une femme qui a de la vision et qui est clairvoyante. Cela dit, le gouvernement est là depuis 10 ans. Depuis 10 ans, il nous dit qu'il est fortement engagé dans la lutte contre le changement climatique, mais, depuis un peu plus d'un an, il retire l'ensemble des mesures environnementales. Ça fait que nous nous grattons la tête et nous nous posons des questions.

Comme je le disais, c'est très positif que la députée soulève ces questionnements, mais le gouvernement, au moyen des lois environnementales, a le pouvoir de le faire.

Est-ce une faiblesse dans la Loi canadienne sur la protection de l'environnement qui empêche de faire ça? Si c'est le cas, pourquoi le projet de loi C-241 ne propose-t-il pas des modifications à cette loi? On n'a pas ça du tout dans le texte.

Si le problème n'existe pas et que le gouvernement a déjà, grâce aux lois actuelles, le pouvoir d'agir et les leviers pour le faire, pourquoi ne le fait-il pas? Est-ce une question d'argent? Le budget va être déposé le 5 novembre; je lance le message. Je sais que le secrétaire parlementaire est très attentif à ce que je dis et qu'il est en train de prendre des notes. Je suis sûr qu'il est en train d'écrire que M. Perron soulève une bonne idée et qu'il est fondamental d'investir dans la prévention de la sécheresse et des inondations.

Comme nous pensons que c'est important, nous faisons vraiment beaucoup de propositions à cet effet, comme je le disais tantôt. Nous sommes conscients du fait que, en matière de changement climatique, ça coûte plus cher de ne rien faire que de prendre des mesures de prévention et de s'adapter. C'est important. Ce sera de plus en plus dispendieux. Nous n'avons qu'à penser aux assurances: il y a des régions dans lesquelles ça devient impossible de s'assurer, parce que les indemnités sont trop importantes.

C'est la raison pour laquelle, au Bloc, nous pensons qu'il faut des moyens concrets. Pour réinvestir dans l'adaptation de l'infrastructure, afin de réduire les risques, ça prend de l'argent dans nos municipalités. Pour ça, il faut faire des transferts vers le Québec, afin qu'il puisse verser l'argent aux municipalités.

Nous voulons ajouter 875 millions de dollars sur cinq ans dans le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes. Nous avons proposé de protéger les maisons des Québécois en exigeant du fédéral un programme de coassurance, justement pour venir compenser les phénomènes que je viens de décrire relativement aux difficultés en matière d'assurance. Nous exigeons une hausse de 500 millions de dollars du financement fédéral pour contrer l'érosion des berges. Le fédéral va nous faire un beau discours bien structuré et un beau titre séduisant, mais ça ne sert à rien s'il n'y a pas d'argent. Depuis 1997, sauf erreur, il n'existe aucun programme

Affaires émanant des députés

de protection des berges. Est-ce qu'on pense que ça a du bon sens? Si on pouvait me répondre, je suis à peu près certain qu'on me dirait que ça n'a pas de bon sens. A un moment donné, soyons sérieux.

Nous demandons aussi des transferts de fonds sectoriels pour les provinces, afin qu'on puisse coordonner tout ça. En ce qui concerne la coordination, nous n'avons pas besoin d'une politique nationale qui va venir entraver et, potentiellement, empiéter sur les champs de compétence. Je pense que la cohésion et la coordination peuvent se faire avec les structures actuelles.

* * *

• (1355)

[Traduction]

LOI VISANT À RENFORCER LE SECTEUR DE LA DÉFENSE DU CANADA

PROJET DE LOI C-40 — AVIS DE MOTION D'ATTRIBUTION DE TEMPS

L'hon. Randeep Sarai (secrétaire d'État (Développement international), Lib.): Madame la Présidente, il n'a pas été possible d'arriver à un accord visé aux articles 78(1) ou 78(2) du Règlement en ce qui concerne l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-40, Loi concernant la production, l'approvisionnement et l'investissement relativement à la défense et la sécurité nationales.

En vertu des dispositions de l'article 78(3) du Règlement, je donne avis que, à la prochaine séance de la Chambre, un ministre proposera une motion prévoyant pour les délibérations à cette étape un certain nombre de jours ou d'heures.

* * *

[Français]

LOI RELATIVE À LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LA PRÉVISION DES INONDATIONS ET DES SÉCHERESSES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-241, Loi prévoyant l'élaboration d'une stratégie nationale sur la prévision des inondations et des sécheresses, soit lu pour la troisième fois et adopté.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): L'honorable députée de Terrebonne a la parole pour exercer son droit de réplique.

Tatiana Auguste (Terrebonne, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais remercier tous mes collègues qui ont pris part au débat durant les différentes lectures et en comité pour le projet de loi.

Lorsqu'on présente un projet de loi à la Chambre, on arrive avec une idée, une conviction et, surtout, la volonté d'améliorer les choses. Or, au fil du processus parlementaire, on réalise aussi quelque chose d'essentiel: aucune initiative législative ne progresse seule. Derrière chaque projet de loi, il y a des échanges, des recherches, des témoignages, des questions parfois difficiles et, surtout, des personnes qui choisissent de mettre leur expertise au service de l'intérêt collectif. C'est précisément ce que j'ai pu constater tout au long des travaux entourant le projet de loi C-241.

Aujourd'hui, alors que nous sommes est à la fin de ce processus, je souhaite prendre un moment pour reconnaître le travail accompli et les contributions qui ont permis de faire avancer cette initiative.

Affaires émanant des députés

Je souhaite remercier chaleureusement le professeur John Pomeroy de l'Université de la Saskatchewan. Son expertise et ses contributions ont permis d'éclairer nos réflexions et de mieux comprendre les possibilités qui s'offrent au Canada pour renforcer ses capacités de prévision. Son engagement illustre toute l'importance du dialogue entre les communautés scientifiques et les décideurs publics, car les connaissances scientifiques prennent une dimension particulière lorsqu'elles peuvent contribuer à éclairer les décisions qui touchent directement la vie de nos concitoyens.

Je souhaite aussi remercier la présidence et les membres du Comité permanent de l'environnement et du développement durable, ainsi que l'ensemble des témoins qui ont participé à l'étude de ce projet de loi. Leurs interventions ont permis d'approfondir notre compréhension des enjeux, de soulever des questions importantes et d'examiner les différentes dimensions de cette initiative. Je tiens notamment à souligner la contribution de la Fédération canadienne de l'agriculture, qui a rappelé l'importance de considérer les réalités des producteurs agricoles dans nos réflexions. Ces échanges nous ont permis de garder à l'esprit une chose fondamentale: derrière chaque politique publique, il y a des personnes, des secteurs d'activité et des collectivités dont les besoins doivent être entendus.

C'est aussi cela, la valeur du travail en comité. Il ne s'agit pas simplement d'examiner un texte législatif, il s'agit aussi de confronter nos idées aux réalités du terrain, d'écouter différentes perspectives et de chercher à améliorer les propositions qui nous sont soumises.

Ce processus m'a également rappelé pourquoi le dialogue et la collaboration occupent une place aussi importante dans notre démocratie. Nous ne partageons pas toujours les mêmes opinions sur les moyens pour arriver à quelque chose et c'est normal, mais nous avons la responsabilité commune d'examiner les propositions avec rigueur, de poser les bonnes questions et de rechercher des solutions qui répondent aux besoins de la population. Je tiens donc à remercier les collègues de tous les partis qui ont contribué à la discussion entourant le projet de loi C-241. Leurs questions, leurs observations et leurs différentes perspectives font partie intégrante de notre travail parlementaire.

En tant que députée de Terrebonne, je suis particulièrement consciente de la confiance que les citoyens nous accordent lorsqu'ils nous demandent de les représenter. Cette confiance s'accompagne d'une responsabilité: celle de regarder au-delà des préoccupations immédiates et de réfléchir aux défis auxquels nos collectivités pourront être confrontées non seulement aujourd'hui, mais aussi demain.

Le projet de loi C-241 s'inscrit exactement dans cette perspective. Il nous invite à examiner comment mieux mobiliser les

connaissances, les compétences et les ressources existantes afin de renforcer la prévision des inondations et des sécheresses au Canada. Il nous invite aussi à voir comment toutes les provinces et les territoires peuvent collaborer et vraiment mettre les connaissances de chacun à bon escient. Il propose une démarche qui repose sur l'évaluation des besoins, la consultation des partenaires concernés et la recherche d'une meilleure coordination. Surtout, il nous rappelle que les décisions que nous prenons aujourd'hui doivent aussi tenir compte des besoins de demain.

Au terme de cette étape, je retiens avant tout la richesse du travail collectif qui accompagne cette initiative. Je retiens l'engagement des scientifiques, la contribution des organisations, le travail parlementaire et la volonté commune de mieux comprendre les défis auxquels notre pays est confronté. C'est une occasion pour moi en ce moment de parler des différentes personnes qui ont pu aider la réflexion: le professeur Pomeroy que j'ai nommé précédemment, mais aussi les experts en assurance qui nous ont parlé des défis qui se posent à plusieurs personnes, des gens en agriculture qui m'ont parlé de leurs difficultés en lien avec les sécheresses et les inondations. Je les remercie vraiment pour tout ce travail.

Le projet de loi C-241, pour moi, ne représente pas la fin, mais plutôt le début d'un nouveau travail.

• (1400)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le vote porte sur la motion.

• (1405)

[Traduction]

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Français]

Tatiana Auguste: Madame la Présidente, je demande un vote par appel nominal.

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Conformément à l'article 98 du Règlement, le vote par appel nominal est reporté au mercredi 28 octobre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

Comme il est 14 h 5, la Chambre s'ajourne à lundi prochain, à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 5.)

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 23 octobre 2026

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi sur les lancements spatiaux canadiens

Projet de loi C-28. Deuxième lecture	10663
Ruff	10663
Gladu	10664
Perron	10665
Barrett	10665
Groleau	10665
Lamoureux	10666
Barsalou-Duval	10667
Godin	10667
Bonin	10667
O'Rourke	10667
McLean (Calgary-Centre)	10669
Perron	10669
Lloyd	10670
Gladu	10670
Barrett	10670
Lamoureux	10670
Allison	10671

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

La Journée mondiale contre la polio

Naqvi	10672
-------------	-------

L'annulation d'une ligne de train

Lawrence	10672
----------------	-------

La recherche sur le cancer

Lamoureux	10672
-----------------	-------

Le coût de la vie

Gourde	10672
--------------	-------

Le Prix du Gouverneur général

Lavack	10673
--------------	-------

L'industrie forestière

Konanz	10673
--------------	-------

Le Festival international des couleurs celtiques

Kelloway	10673
----------------	-------

L'équipe canadienne de rugby féminin

Vis	10673
-----------	-------

L'assermentation à l'Assemblée nationale du Québec

Barsalou-Duval	10673
----------------------	-------

Le Jour commémoratif national des policiers et des agents de la paix

Chi	10674
-----------	-------

L'économie

Thomas	10674
--------------	-------

La lauréate du prix Nobel de la littérature

Myles	10674
-------------	-------

Margaret Harper

Kelly	10674
-------------	-------

Les activités parlementaires au Nunavut durant l'été

Idlout	10675
--------------	-------

Patrick Beatty

Cobena	10675
--------------	-------

L'industrie sidérurgique canadienne

Sheehan	10675
---------------	-------

QUESTIONS ORALES

L'économie

Stubbs	10675
Champagne	10675
Stubbs	10675
Champagne	10676

Les finances

Cobena	10676
Champagne	10676
Cobena	10676
Champagne	10676

L'économie

Lefebvre	10676
Champagne	10676
Lefebvre	10676
Lightbound	10676

Les langues officielles

Perron	10677
Lightbound	10677
Perron	10677
Lightbound	10677
Barsalou-Duval	10677
Lightbound	10677

L'économie

Gourde	10677
Champagne	10678
Gourde	10678
Lightbound	10678
Doherty	10678
van Koeverden	10678
Doherty	10678
van Koeverden	10678
DeRidder	10678
Church	10679

L'agriculture et l'agroalimentaire

Barlow	10679
Naqvi	10679
Barlow	10679
Naqvi	10679

L'environnement

Bonin	10679
Kelloway	10679

Le travail	
Bonin	10679
Lightbound	10680

Les finances	
Lawrence	10680
Champagne	10680
Lawrence	10680
Champagne	10680
McLean (Calgary-Centre)	10680
Champagne	10680
McLean (Calgary-Centre)	10680
Champagne	10680
Konanz	10681
Champagne	10681

L'industrie de l'automobile	
O'Rourke	10681
Sudds	10681

La petite entreprise	
Vis	10681
Ménard	10681
Vis	10681
Ménard	10681
Groleau	10682
Champagne	10682
Groleau	10682
Champagne	10682

Les anciens combattants	
Ruff	10682
Chatel	10682
Ruff	10682
Chatel	10682

L'économie	
Lewis (Haldimand—Norfolk)	10682
Champagne	10683

Les ressources naturelles	
McKenzie	10683
Hogan	10683
McKenzie	10683
Hogan	10683

Les finances	
Schiefke	10683
Champagne	10683

La santé	
Rood	10683
Chi	10684
Allison	10684
Chi	10684
Allison	10684
Chi	10684

Le commerce international	
Malette (Bay of Quinte)	10684
Hogan	10684

La justice	
Au	10684
Battiste	10685

Le logement	
Kwan	10685
Desrochers	10685

Les institutions démocratiques	
May	10685
Lamoureux	10685

AFFAIRES COURANTES

Les travaux publics et l'approvisionnement	
Lightbound	10685

Les délégations interparlementaires	
Oliphant	10686

Pétitions	
Les oiseaux migrateurs	
May	10686

Le droit de se défendre	
Kram	10686

Le bien-être des animaux	
Vis	10686

Cuba	
Gazan	10686

L'environnement	
Gazan	10686

La Société canadienne des postes	
Ruff	10687

L'accès légal	
Kwan	10687

La baie Burrard	
Kwan	10687

Le maintien de la paix	
Kwan	10687

Questions au Feuilleton	
Lamoureux	10687

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Loi sur les poids et mesures	
Projet de loi S-3. Deuxième lecture	10688
Gladu	10688
McLean (Calgary-Centre)	10690
Perron	10691
Watchorn	10691
May	10691
Kibble	10691
Lewis (Haldimand—Norfolk)	10692
Vis	10692
Lamoureux	10694
Ruff	10694
Jackson	10694
Bonin	10695
Rowe	10695
Kirkland	10695
Lamoureux	10697

Perron 10697

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Loi relative à la stratégie nationale sur la prévision des inondations et des sécheresses

Projet de loi C-241. Troisième lecture 10698
Lamoureux 10698
Vis 10699
Perron 10700

Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada

Projet de loi C-40 — Avis de motion d'attribution de temps

Sarai 10701

Loi relative à la stratégie nationale sur la prévision des inondations et des sécheresses

Projet de loi C-241. Troisième lecture 10701
Auguste 10701
Report du vote sur la motion 10702

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>